Séminaire
Ville
15 mai/43

91e ANNEE
No 6

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI
26 MARS
1943

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

L'UNION NATIONALE ET LE CAPITAL HUMAIN

u cours de son administration, e 1936 à 1939, l'Un. Nationale e songea qu'au bien du peuple

ans un magistral discours prononcé mercredi soir, l'hon. Maurice L.-Duplessis, chef de l'Union nationale, rappelle les nombreuses oeuvres de celle-ci, sous l'angle familial, social, national.

LEGISLATION UNIQUE AU PAYS

uébec, 25, (Spéciale)

L'hon. Maurice L.-Duplessis, chef l'Union nationale, a prononcé ercredi soir à Québec, au poste RC, un discours dont nous donons ci-après de larges extraits:

Pour nous et chez nous, dit M. plessis, le devoir d'un gouverne- ent provincial soucieux de ses sponsabilités consiste à orienter législation et l'administration s le respect des droits et des ditions de notre province et vers sauvegarde du CAPITAL HU- AIN, dont la famille est la sour- Cette grande vérité, l'Union tionale l'a comprise et mise en tique.

Dès sa première session, l'Union tionale institua le prêt agricole ovincial afin de conserver aux tres et pour les nôtres la pro- été du sol. Les $35 millions de llars mis à la disposition de nos ttivateurs par le gouvernement Union Nationale rétablirent les ances de nos municipalités ru- les et urbaines et les solidifiè- nt. Notre prêt agricole fit recon- aître, protégea et sauvegarda le édit de la classe agricole. Il as- ra le maintien du cultivateur r la terre et l'établissement défi- if de centaines et de centaines fils de cultivateurs qui fondè- t en conséquence des foyers.

Convaincus que la véritable coo- ation doit être dégagée de toute ence politique et respectueuse droits de l'individu, nous avons à la disposition de coopérati- agricoles une somme d'environ millions de dollars qui servit à aniser et établir, sur des bases des, de nombreuses coopérati- agricoles, particulièrement la opérative de Tabac de Joliette, nt le succès est incontestable et erveilleux.

Chambre Agricole

Nous avons créé la Chambre ricole provinciale, important or- isme consultatif, appelé à ren- e des services signalés aux culti- teurs et au gouvernement. Nous ons encouragé le drainage de ntaines d'acres de terre jusqu'a- s improductive. Nous avons adopté toutes les mesures à notre disposition pour faciliter, à des prix raisonnables, l'achat des fertilisants. Nous avons encouragé la diversification des occupations agricoles, grand facteur de progrès durable et de solidité agricole.

Nous avons ravivé et favorisé la colonisation, complément indispensable à l'agriculture. Sous l'Union Nationale, le colon devint maître chez lui, il devint libre sur un lot libre, délivré de la tyrannie paralysante et décourageante de son ennemi mortel, le marchand de bois. Nous avons établi plus de 100,000 personnes sur des lots de colonisation. Nous avons ouvert, construit et réparé des milles et des milles de chemins de colonisation. Nous avons construit des centaines d'églises et d'écoles pour les colons.

Les ouvriers

Le sort de nos braves ouvriers fut l'objet de notre sollicitude. L'Union Nationale a été le premier gouvernement à consigner, dans une loi, le droit de l'ouvrier à se grouper et à s'unir. Nous avons créé l'Office des Salaires Raisonnables. Nous avons amélioré et bonifié la loi des conventions collectives, conformément aux recommandations de chefs ouvriers reconnus, que notre gouvernement avait consultés.

Les milliers de victimes du chômage, odieusement maltraités par nos adversaires politiques jusqu'en 1936, nous les avons libérés du pire camp de concentration, — le manque de travail — horizonné d'idées subversives, de misère et de désespérance. A ces milliers de blessés dans leur âme et dans leur corps, nous avons accordé la réhabilitation au travail, le bien-être de leurs enfants et de leurs familles.

Travaux de chômage

Nos travaux de chômage ont enrichi la province d'oeuvres riches et fructueuses: le Jardin Botanique qui est un actif puissant, une source de profond enseignement et de riches perspectives; les travaux de l'Ile Sainte-Hélène destinés à béné-

(suite en dernière page)

Hector Poulin, d'Acton Vale, responsable

Il devra répondre du décès de Jean-Paul Millette, âgé de 28 ans, qui trouva la mort dimanche dernier à Sorel, au cours d'une bagarre.

Acton Vale, 24, (Spéciale)

Hector Poulin, 30 ans, d'Acton Vale, est tenu criminellement responsable de la mort de Jean-Paul Millette, âgé de 28 ans, décédé à Sorel dans l'après-midi de dimanche dernier, après avoir reçu un coup de poing, au cours d'une assemblée ouvrière à laquelle prenaient part des membres des unions internationales et des Syndicats catholiques nationaux.

Au cours d'une enquête devant jury, dans l'après-midi de lundi, le lieutenant-détective Ritchie Danis et le sergent-détective Maurice Valiquette, de la Sûreté provinciale, interrogèrent plusieurs témoins de la bagarre qui coûta la vie à Millette. Il fut révélé que l'assemblée de dimanche avait été convoquée par les chefs et les organisateurs des unions nationales, mais que plusieurs membres des Syndicats catholiques s'y rendirent. La réunion se poursuivit normalement, quand M. Rodolphe Bignell, ancien président du conseil de la métallurgie de l'Union nationale, fut prié de porter la parole.

Comme certaines personnes refusaient d'écouter M. Bignell, d'autres insistèrent pour qu'on lui permit de parler. C'est à ce moment qu'une bagarre éclata. Dans la mêlée, Millette reçut un coup de poing à la tête, derrière une oreille, et il s'affaissa. Il expirait quelques instants plus tard. Poulin sera amené dans quelques jours en cour de comparution, pour répondre à l'accusation d'avoir frappé Millette. Il fut remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $950.

:-o-:

Des barrières à une traverse à niveau, près de S.-Hyacinthe

On mande d'Ottawa que la Commission du transport vient d'autoriser la construction de barrières à une traverse à niveau du **Canadien National**, à Saint-Hyacinthe. On prend cette mesure de protection en attendant la parachèvement du tunnel sur la nouvelle route Montréal-Québec. Le ministère provincial des Travaux publics paiera l'achat et l'installation des signaux. Le **Canadien National** contribue toutefois $1,200. au coût de l'entreprise.

:-o-:

Un incendie fait périr 250 poussins à Saint-Pie, hier

Saint-Pie, 25, D.N.C.

Le feu prit naissance jeudi avant-midi, vers 11 heures 45, dans le poulailler de M. Martial Gazaille, à Saint-Pie, et y causa la mort d'environ 250 poussins. La jeune fille de M. Gazaille donna l'alerte. Les pompiers accoururent aussitôt et éteignirent les flammes en moins d'une demi-heure. Les dommages sont évalués à quelque $175. L'incendie est probablement dû au fourneau surchauffé de l'éleveuse, qui fut entièrement détruite.

:-o-:

Beloeil souscrit la somme de $5,950. à la Croix-Rouge

Beloeil, 23, DN.C.

La campagne de la Société canadienne de la Croix-Rouge a remporté, dans le district de Beloeil, un magnifique succès avec la somme de $5,950. sur un objectif de $5,000. L'organisateur de la campagne, pour Beloeil et McMasterville, était le Dr Gordon Findlay, assisté de trois chefs d'équipes: MM. Paul Beaudoin, C.R. McRae, et Gérard Saint-Onge, eux-mêmes secondés par un groupe de solliciteurs, qui ont reçu partout l'accueil le plus cordial. Il est à noter que les souscriptions des employés de la C.I.L. ont été particulièrement généreuses.

:-o-:

Nouveau pont

Les travaux du nouveau pont de la route de l'église, à Saint-Jean-Baptiste, seront bientôt terminés.

a Cour d'Appel a confirmé le ugement rendu dans la cause de . Cloutier, fils, vs Henri Bérard

e Gaston Ringuet aite du droit u Séminaire

Elle déclare que M. Freddy Cloutier reste propriétaire d'un certain nombre de vaches vendues à M. Henri Bérard, d'Acton Vale.

Acton Vale, 23, (Spéciale)

La Cour d'Appel, division de Montréal, rendait récemment jugement en faveur de M. Freddy Clutier, fils, le déclarant propriétaire absolu de plusieurs vaches vendues à M. Henri Bérard, d'Acton Vale, au cours de l'année 1938, payables par versements, et le solde en juillet 1940.

M. Freddy Cloutier, alléguant que le défendeur Henri Bérard n'avait pas payé ce qui lui était dû sur ses vaches, prit une saisie-revendication, pour s'en faire déclarer propriétaire.

Le défendeur a plaidé paiement au complet, et a produit un reçu, attestant le paiement d'une somme de $775.00.

Le demandeur Cloutier répondit alors que ce reçu constituait un faux, et que le seul montant donné en acompte était de $75.00, et que le défendeur avait falsifié le reçu, de façon à en faire un de $775.00, et qu'il avait également ajouté des mots au dit reçu.

Une expertise en écriture a été faite.

La cause fut entendue devant l'hon. Charles-Auguste Bertrand, J.C.S., qui a donné gain de cause au demandeur Cloutier, déclarant que le reçu constituait un faux, et avait bel et bien été forgé et falsifié, par le défendeur ou son épouse.

Le défendeur Henri Bérard a interjeté appel de ce jugement, et la Cour d'Appel, à l'unanimité, vient de renvoyer cet appel, déclarant qu'il s'agit d'un cas manifeste de faux et que le jugement rendu par l'hon. Bertrand doit être maintenu.

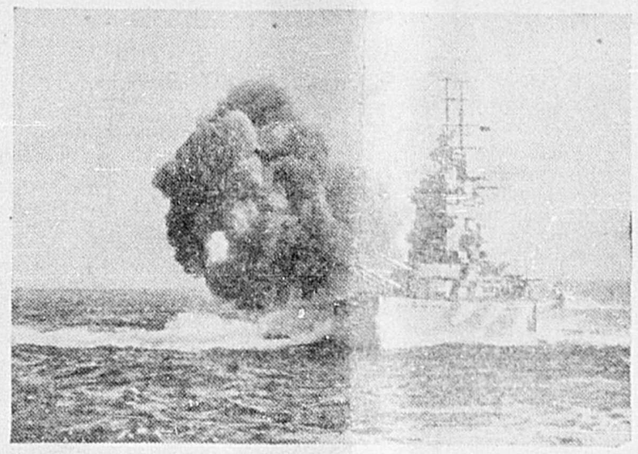
Me P.-E. Delaney, de Granby, occupait pour le demandeur Cloutier.

e feu fait rage ez M. H. Giasson, La Présentation

Présentation, 24, D.N.C.

n incendie dont on ignore la se, attribuable probablement à étincelle, a causé mardi des mmages considérables à la mai- de M. Hormisdas Giasson, bou- ger du village de La Présenta- n. Les flammes couraient sur le quand des voisins donnèrent erte. Occupé à son travail, M. asson ignorait tout du malheur menaçait son foyer. Les pom- rs de la municipalité se rendi- t maîtres des flammes, après une re de dur travail, devant utili- deux jets d'eau. Grâce au dé- uement des voisins, une bonne rtie de l'ameublement de la mai- n fut mis en sûreté.

LA GUERRE EN MER



On voit ici en action le H.M.S. Nelson, l'une des plus formidables unités de la flotte britannique. Ce navire aida à plusieurs reprises à protéger des convois dans la Méditerranée.

La région que baigne la rivière Noire craint fort les inondations

Saint-Eugène, 24, (Spéciale)

Le conseil de comté de Drummond doit envoyer à Québec une délégation, qui s'entretiendra avec les autorités provinciales du problème que constitue la petite rivière Noire. Il s'agit d'obtenir des fonds qui permettront le creusage de la rivière à certains endroits, vu que la crue des eaux, chaque printemps, inonde de grandes étendues de terrains, surtout dans les limites de Saint-Germain de Grantham et de Wickham. Le lit de la rivière a déjà été creusé sur une certaine distance, et il s'agit de continuer les travaux. Les délégués chargés de se rendre à Québec sont MM. Donat Gauthier, maire de Saint-Germain; H. Blanchard, maire de Wickham-Ouest; J.-E. Dumaine, maire de Saint-Simon, et Ovila Fafard, maire de Saint-Eugène de Grantham.

La Canadienne Mercantile, de cette ville, s'enorgueillit d'un actif qui se totalise à $1,997,818.90

L'ASSURANCE



M. T.-A. Saint-Germain, de cette ville, président et gérant général de la Compagnie d'Assurance **Canadienne Mercantile**, dont nous publions cette semaine le bilan pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1942.

Sous l'habile direction de M. T.-A. Saint-Germain, son président et gérant général, cette compagnie de chez nous ne cesse de prospérer, depuis sa fondation en 1909.

La compagnie d'assurance **Canadienne Mercantile**, fondée à Saint-Hyacinthe et y possédant son siège social depuis 1909, vient de faire connaître le bilan de son dernier exercice, se terminant le 31 décembre 1942. Comme les précédents, il est tout à l'honneur de ses dirigeants, à la tête desquels se trouve M. T.-A. Saint-Germain, son président et gérant général, et son inspirateur des débuts. La compagnie ne cesse de progresser, même à l'époque difficile que nous traversons. A la fin de l'exercice écoulé, son actif total atteignait le chiffre de $1,977,818.90, comparativement à $1,824,379.27, le 31 décembre 1941. On enregistre donc un surplus de $153,439.63. Si l'on ajoute à l'actif la garantie additionnelle aux assurés, représentée par la partie non cotisée des billets de dépôt, et atteignant le chiffre élevé de $992,461.73, on arrive au grand total de $2,900,280.63. Il n'en faut pas plus pour classer la **Canadienne Mercantile** parmi les plus grandes compagnies d'assurance du pays.

Le passif de la compagnie, en 1942, s'établit à $614,798.88. A la fin de l'exercice analysé, le surplus de l'actif sur le passif est de $1,363,020.02. La situation financière de la compagnie est donc des meilleures, et ceux qui transigent avec elle ont toutes les raisons de lui manifester leur confiance.

Pour l'année 1942, le revenu brut en primes de toutes sortes s'élève à $901,257.83, et le chiffre des primes nettes à $648,830.82, soit sur l'année précédente une augmentation de $47,638.40. La compagnie versa et mit en réserve $439,580.11, pour satisfaire aux réclamations de l'année 1942. En tenant compte des réassurances, les pertes nettes se totalisent à $309,336.46, soit une augmentation de $21,876.95 sur celles de 1941.

Fonctionnant sous la juridiction des autorités fédérales, la **Canadienne Mercantile** transige aujourd'hui les genres d'assurance suivants: incendie, automobile, garantie, cautionnements, vol, responsabilité civile, responsabilité patronale, transport intérieur, accidents. Elle a des succursales à Montréal et Toronto, Edmonton, Winnipeg, Halifax et Saint-Jean- N.B.

Compagnie à capital social, la **Canadienne Mercantile** opère aussi d'après le système mutuel, et les assurés ont le choix entre les deux modes offerts. La garantie totale aux détenteurs de polices atteint le chiffre de $2,603,689.33, dont la garantie additionnelle envers les assurés sous le système au comptant, au montant de $318,207.58, et la garantie additionnelle envers les assurés sous le système mutuel, —

(suite en dernière page)

M. J.-A. Trudeau est décédé le 21, à l'âge de 56 ans

M. J.-Armand Trudeau, gérant de la **Tidewater Pulp Wood Company** et représentant au Canada de la **West Virginia Pulp and Paper Company**, de Saint-Hyacinthe, est décédé dimanche dernier à Montréal, au **Ross Memorial** de l'hôpital **Royal Victoria**, après une longue maladie. Il était âgé de 56 ans. Célibataire, le défunt était fils de M. R.-A. Trudeau et de Mélina Smith, décédés, autrefois de notre ville. Il laisse trois frères et une soeur: Raoul et Georges, de Montréal; Philippe, Saint-Hyacinthe; Mlle Yvonne Trudeau, aussi de cette ville; ses neveu et nièces, Paul, Marcelle, Lise et Thérèse Trudeau.

Les funérailles eurent lieu mercredi matin, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. La levée du corps fut faite par le R. P. L.-M. Béliveau, o.p., le service funèbre chanté par le R. P. F.-M. Fortin, o.p., curé de la paroisse, assisté des RR. PP. A.-M. Goulet et M.-J. Pelletier, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Clovis Fournier, Antoine Jarest, Henri Barré, René Brunelle, Bernard Blanchard et Harry Bernard.

:-o-:

A l'hôpital

M. Alban Brazeau, de Sainte-Rosalie, (Bagot), est entré cette semaine à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où il se fera traiter.

Le mouvement coopératif à Saint-Damase

Il prend un tel essor qu'on a jugé opportun de fonder un conseil paroissial de coopération.— Les diverses initiatives dont s'enorgueillit la paroisse.

Saint-Damase, 26, (Spéciale)

Le mouvement coopératif a pris un tel essor à Saint-Damase que l'on a cru nécessaire de fonder un conseil paroissial de coopération.

Ce conseil est composé des directeurs, gérants et secrétaires des organismes coopératifs de la paroisse, et des directeurs de l'U.C.C. et de la J.A.C.

La paroisse possède déjà: une meunerie coopérative, (Société Coopérative Agricole); une coopérative de mise en conserve, (La Société Coopérative de Conserves); une fromagerie coopérative; une coopérative avicole; une coopérative de crédit, (La Caisse Populaire).

Deux autres projets, dont la réalisation semble prochaine, sont à l'étude: une boulangerie coopérative et une autre beurrerie pouvant accomoder nombre de producteurs de lait, qui peuvent difficilement faire partie de la coopérative actuelle, à cause des distances.

Le conseil de coopération poursuit trois buts: a—étudier la coopération, dans des réunions mensuelles, afin de former des directeurs et des gérants vraiment compétents; b—promouvoir ou raffermir le mouvement coopératif dans notre paroisse, dans tous les domaines, selon les circonstances; c—amener les différents organismes coopératifs à coopérer le plus possible entre eux.

La direction du nouveau conseil paroissial de coopération se compose comme suit: le maire J.-A. Lussier, président d'honneur; L. Gaucher, président actif; Maxime Darsigny, vice-président; MM. Zoël Fréchette, Ferdinand Jodoin, Chs-E. Laflamme, Jean Tessier, Raymond Choquette, directeurs; André Godin, secrétaire.

M. l'abbé Anselme Longpré, vicaire, grand animateur du mouvement coopératif à Saint-Damase, est l'aumônier.

Le conseil a décidé de payer trente abonnements à la revue **Ensemble**, dont les articles serviront de base aux études de ses membres.

:-o-:

Soirée sociale à la salle des bazars le dimanche 4 avril

Une soirée sociale aura lieu le dimanche, 4 avril, à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de S.E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe. Le programme comprend une causerie et la représentation d'un film français. L'entrée sera gratuite. Les enfants ne seront pas admis.

:-o-:

Le feu fit perdre $2,044.47, en 1942, à La Providence

La Providence, 24, (Spéciale)

M. Fraser Aubin, chef du service des incendies du village de La Providence, vient de soumettre au conseil municipal son rapport, relatif à l'année se terminant le 31 décembre 1942. Au cours de l'année, les pompiers durent répondre à 21 appels, dont 18 pour feux de cheminée, un pour une automobile flambant dans la rue, et deux pour incendies dans des maisons d'habitation. Les dommages enregistrés au cours de l'année se totalisent à $2,044.47, compensés par les assurances.

:-o-:

Le feu prend chez M. Paul Saint-Jean, à Saint-Simon

Saint-Simon, 24, D.N.C.

L'établissement de M. Paul Saint-Jean, boucher à Saint-Simon de Bagot, a échappé de justesse aux flammes, lundi. Comme la fournaise venait d'y être allumée le matin, une étincelle s'échappant de la cheminée mit le feu à la toiture en bardeaux de l'immeuble. Les voisins s'aperçurent soudain que la toiture flambait et donnèrent l'alarme. Les pompiers de la localité réussirent à maîtriser les flammes sans trop de difficulte.

Mme Louis Harnois fête ses 104 ans à Sainte-Madeleine

Sainte-Madeleine, 25, D.N.C.

Mme Louis Harnois, née Philomène Berger, de Sainte-Madeleine, comté de Saint-Hyacinthe, a célébré mercredi, 24 mars, le 104e anniversaire de sa naissance. Malgré son grand âge, la vénérable centenaire jouit d'une assez bonne santé. Ses enfants se réunirent autour d'elle à l'occasion de sa fête. On remarquait parmi eux M. Louis Harnois; Mmes Lacombe, (Philomène); Bessette, (Marie-Louise); Damien Benoit, (Cordélie); Emile Robert, (Albina); Stanislas Authier, (Oliva).

:-o-:

Les petits Chanteurs de la Cathédrale

Leur premier concert officiel remporte un succès qui dépasse les espérances des plus optimistes.— Direction du R. F. Laurentius, S.C.

Par Ferrier Chartier

Les Petits Chanteurs de la Cathédrale donnaient mardi soir, à la salle du Patronage des jeunes filles, leur premier concert officiel. De fondation récente, le nouveau groupement se compose presque entièrement d'éléments fournis par le choeur de la Cathédrale de cette ville. Les jeunes élèves de l'Ecole supérieure Girouard fournissent soprani et alti auxquels se joignent des ténors et des basses. Sans l'avouer, puisqu'on n'en sent pas la nécessité, le R. Frère Laurentius, des Frères du Sacré-Coeur, qui dirige très habilement cet ensemble de voix mixtes, adopte visiblement la formule qui présidait, il y a quelques années, à la fondation de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois. L'exemple suivi avec un rare bonheur par la Manécanterie d'Hochelaga, Montréal, et par celle des Petits Chanteurs de Granby autorise une émulation fort légitime que le public ne se lassera probablement pas d'encourager. On le voyait bien, mardi soir et le lendemain, alors que les Petits Chanteurs de la Cathédrale durent répéter leur concert.

Les succès remportés dans le passé par la Manécanterie d'Hochelaga, à Montréal, par les Petits Chanteurs de Granby, jusque dans les milieux officiels d'Ottawa, par le Petit Septuor Blaquière, de Montréal, justifient tous les espoirs. Les auditoires paraissent plus sensibles au message artistique que transmis par de fraiches voix d'enfants. Félicitons donc le R. F. Laurentius, le R. F. Gaétan, directeur de l'Ecole supérieure Girouard. Leur sens artistique et leur dévouement constituent la pierre d'assise du nouveau choeur. Et puisque le programme le publiait, il faut remercier S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, à qui l'on doit l'initiative d'une telle fondation, dans notre ville. Son Excellence mérite alors plus que des félicitations. Venant de si haut, son geste acquiert ainsi une valeur d'exemple irrésistible. Les fidèles de l'art musical ne peuvent pas ne pas s'en réjouir.

:-o-:

M. A. Lapierre, de Sainte-Madeleine, se brise une jambe

Sainte-Madeleine, 23, D.N.C.

M. Augustin Lapierre, de Sainte-Madeleine, s'est fracturé une jambe ces jours derniers, alors qu'il était à son travail, à Montréal. Il est hospitalisé depuis à l'Hôpital Notre-Dame,, dans la métropole. On nous assure qu'il est en bonne voie de guérison.

:-o-:

Messe pontificale à Montréal de S. E. Mgr Arthur Douville

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, a chanté une grand'messe pontificale à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal, le 18 mars, à l'occasion de la commémoration de la vingt-cinquième célébration de la fête de saint Joseph dans la crypte du Mont-Royal.

Le chant et l'éloquence à Acton Vale

La Chorale mixte d'Acton Vale organise une soirée comprenant un concert de musique vocale et un débat oratoire. —Talents insoupçonnés.

Acton Vale, 23, (Spéciale)

La ville d'Acton Vale était ces jours derniers le théâtre d'une double événement, musical et littéraire, à l'occasion d'un débat et d'un concert de musique vocale, organisés par la Chorale mixte de la municipalité.

Malgré sa formation relativement récente, — deux ans à peine, — c'est avec une réelle maîtrise que la Chorale mixte exécuta, sous l'habile direction de Me Daniel Johnson, soutenue par l'accompagnatrice remarquable qu'est Mlle Marie-Paule Boulay, un programme varié et conçu avec soin. Les 30 voix se firent d'abord vibrantes d'ardeur patriotique pour exécuter, comme première pièce au programme, **Sol Canadien** qui est d'ailleurs leur chant-thème. Vint ensuite **L'Adieu de Chopin**, dont la mélodie enveloppante nous touche toujours profondément, et qui fut interprétée avec un sens très juste des nuances et un goût impeccable. Signalons aussi **You paidi**, un chant Scout évocateur des réunions au crépuscule autour du feu de camp; **Danse hongroise**, de Brahms; **Méli-Mélo**, *pot-pourri*, dont l'exécution est particulièrement difficile, car il s'agit de créer un désordre artistique; **La chère maison**, de Dalcroze, morceau sentimental dont on sut faire valoir tous les effets; enfin la jolie mélodie, **Si vous saviez pour qui je chante**, rendue avec un grand charme et une délicieuse spontanéité. Le programme se termina au rythme enchanteur du **Beau Danube Bleu**, que l'on ne se lasse jamais d'entendre. Ces oeuvres furent toutes chantées avec une grande souplesse vocale et une expression très juste.

La Chorale mixte donne une belle leçon d'amour de l'art et de persévérance. Elle montre ce que peut accomplir, avec de l'enthousiasme soumis à une bonne discipline, un groupe de jeunes qui aiment la musique de façon désintéressée.

* * *

Le débat littéraire ne fut pas moins intéressant. Les joutes oratoires de ce genre fournissent aux jeunes l'occasion de s'exprimer publiquement et d'y gagner de l'assurance. La dernière révéla à la population qu'elle possédait dans son sein des talents ignorés, et elle permit de jeter de la lumière sur un sujet fort discuté: lequel, du mariage d'amour ou du mariage de raison, possède le plus de chances de réussite? Quelqu'un a dit: "Du choc des idées jaillit la lumière." Ce soir-là, un flot d'idées se sont rencontrées au grand bénéfice et à l'amusement de l'auditoire. Les concurrents défendirent avec fougue et conviction leurs opinions respectives.

Mlle Laure Boulay, avec grâce et une ardeur bien féminine, exalta le mariage d'amour, apportant à maintes reprises comme preuves à l'appui les témoignages de nombreux hommes célèbres, ce qui prouvait à quel point son travail était documenté.

Mlle Monique Rousseau, dans un exposé bien étoffé, fit valoir les avantages du mariage de raison. Elle ne voulait pas voir exposée la barque du mariage aux dangers de l'instabilité des coeurs humains et prétendit qu'il fallait bâtir sur des fondations plus solides, où la raison devait intervenir d'abord.

Le plaidoyer de M. Florent Beauregard, qui se donna comme rôle de démolir le mariage de raison, fut marqué au coin d'une logique rigoureuse où se mêlaient les traits d'esprit d'un pince-sans-rire. Quant au quatrième concurrent, M. Jean-Noël Boulay, qui a admis dans son exposé préliminaire se faire l'avocat du diable, ce fut avec une violence inouïe qu'il tomba à bras raccourcis sur le malheureux mariage d'amour.

Un tel déploiement d'éloquence, où les jouteurs avaient tous combattu de haute lutte, sur le plan des idées, compliqua fort le rôle du jury. Après de longues délibérations, la palme fut décernée aux défenseurs du mariage d'amour, mais le verdict s'accompagnit d'une mention **Très Honorable** aux avocats du mariage de raison.

:-o-:

La Croix-Rouge

La campagne de la Société canadienne de la Croix-Rouge a rapporté à Saint-Ours-sur-Richelieu la somme de $285. La campagne était présidée par M. François Robillard.

NOS CAMPAGNES

St-Aimé

La tempête de la semaine dernière a retardé la perception pour la Croix Rouge. Plusieurs personnes se sont prêté avec grâce pour faire la collecte à domicile; entre autres nous avons remarqué la directrice, Mlle Antoinette Bonin, Mlle Dolorès Mathieu, chef d'équipe; Mme Norbert Mathieu, Mlle A. Brodeur, Mlle Léontine Lanoie, Mme Georges Lamoureux, Mme Ovila Desrosiers, Mlles Emilienne Desrosiers, Claire-Alice Blain, Hélène Gignère Yolande et Denise Brouillard, Laurentienne Lavallée, Yolande Raiche Rita Bibeau, E. Benoît, Thérèse Desrosiers et Ida Joyal, Mme Emery Forcier, président des dames de Ste-Anne a aussi prêté main forte à la campagne. Le montant recueilli fut de $113.55.

—Est né à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, un fils à M. et Mme Clément Proulx, (Rachel Desrosiers), baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Claude. Par. et mar. M. et Mme Philippe Desrosiers, grands-parents de l'enfant. La marraine fut remplacée par Mlle Rosilda Grenon. Porteuse, Mlle Simone Desrosiers, tante de l'enfant.

—M. le curé Paul-Hus de passage à Saint-Hyacinthe samedi.

—Mme Norbert Mathieu et sa nièce Mlle Dolorès Dupré, étaient à Saint-Hyacinthe la semaine dernière.

—Mlle Simone Desrosiers, institutrice de Sherbrooke et le soldat Georges-Henri Lécuyer de Valcartier étaient chez M. Desrosiers dernièrement.

—Mlle Mimi Lanoie, E.G.M. de l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, passe quelques jours dans sa famille.

—M. Armand Ayotte passe la fin de semaine par affaires à Montréal.

—Mlles Mariette Forcier, Estelle et Françoise Poirier, Luce Couillard étaient à Saint-Hyacinthe samedi.

—Mlle Florence Tellier de Sorel est actuellement chez son père.

Ste-Hélène

M. et Mme Jean-Baptiste Barnabé, Mme Josaphat Barnabé et sa fillette Monique, Mme Emile Barnabé, Mme Edouard Barnabé et ses enfants Gérard, Maurice, Thérèse et Madeleine sont allés à Montréal le 19 mars, en pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph.

—Cette année c'est Mlle Marie-Eveline Sawyer qui a recueilli les souscriptions en faveur de la Croix Rouge.

—Dimanche, le 21 mars, a été baptisée Marie-Lise-Gisèle, fille de Camille Chabot et de Régina Jolicoeur. Par. et mar. M. Sarto Jolicoeur et son épouse Angéla Berthiaume, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannette Barnabé, garde-malade, cousine de l'enfant.

—Mme Lina Wells-Marchand et sa soeur Mlle Etel Wells, de St-Romuald, ainsi que leur soeur Mme Fernando Marier de La Malbaie, sont retournées chez elles après avoir passé quelques jours chez M. et Mme J. Pichette à l'occasion de la mort de leur fillette Huguette.

—M. Jacques Pichette est allé passer quelques jours chez ses tantes à Saint-Romuald et à La Malbaie.

St-Antoine

La fête de St-Joseph a été célébrée avec solennité. A la messe de 8 hres une foule remplissait l'église; le chant fut exécuté par les chantres et les élèves du couvent. Dans l'après-midi il y eut pèlerinage au couvent des Soeurs de St-Joseph. Sur invitation, beaucoup de personnes du village s'étaient jointes aux Religieuses et aux élèves. Tous prièrent avec ferveur ce grand Saint qui exauce toujours la prière confiante.

—Dimanche avait lieu la réunion mensuelle du Tiers-Ordre. L'assistance était nombreuse parce que les membres sont fort heureux de travailler à leur réformation et à leur sanctification personnelle.

—M. Joseph Allaire de Saint-Ours passait le dimanche chez M. et Mme Edmond Petit.

—Mlles Marie-Berthe et Germaine Hébert de Contrecoeur étaient les invitées de M. et Mme A. Dupont.

—M. Joseph-Louis Leblanc, Mlles Alice et Marie-Reine Leblanc de Contrecoeur soupaient le mardi gras chez leur soeur Mme Léo Desrosiers. Mlle Marie-Reine y a passé le reste de la semaine.

St-Simon

Dimanche, 21 mars, M. et Mme Georges Péloquin faisaient baptiser un fils du nom de J.-Marc Péloquin. Par. et mar. Germain Tremblay, cousin, et Mlle Lorraine Péloquin, soeur du nouveau baptisé.

—Le 22, lundi, belle température de printemps, ça sent les sucres. Plusieurs sucriers ont dû commencer l'entaillage des érables.

—Ayant vendu sa terre, M. Hector Lemieux a fait encan le 22. Une grande foule de cultivateurs assistaient à cet encan.

Saint-Jean-Baptiste

M. le curé présidait la réunion mensuelle du Tiers-Ordre, à l'issue de la grand'messe, dimanche dernier. Après la récitation des prières rituelles, M. le curé exhortait les tertiaires à vivre, suivant le mot de S. Paul, selon l'inspiration de l'esprit et non selon l'inspiration de la chair. Puis, s'appuyant sur les principales caractéristiques de la vie de saint François, il prouva comment le fondateur du Tiers-Ordre avait réalisé ce précepte évangélique nous incitant à le suivre dans la voie de perfectionnement.

—M. le curé Léveillé invite les fidèles à suivre les exercices particuliers au saint temps du carême, chaque dimanche après-midi, à 2 hres.

—Mme Armand Beauregard a fait un séjour à l'Hôpital de Saint-Hyacinthe.

—Mme Albert Morier, M. F.-X. Grenier, M. Armand Beauregard, M. et Mme A. Robert, Mlles Annette et Pauline Robert, Mlle Thérèse Morier, M. et Mme Romeo Laroque, Mlles Marie-Lince Hamel et Yvette Laroque, M. A. Lambert et autres sont allés à Saint-Hyacinthe, récemment.

—Mme Georges Dussault, de Marieville, et Mme Napoléon Trottier, de Farnham étaient de passage dans notre village, au cours de la semaine dernière.

—M. Jean-Paul Desnoyers, de Saint-Germain de Grantham, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme J.-B. Desnoyers.

—Mme Daigle, de Montréal, en vacance chez son frère, M. Alcène Sénécal.

—M. Jean Brillon, de Montréal, a visité sa mère, Mme Alida Brillon.

—M. et Mme Camille Chagnon, de Montréal, ont été les hôtes de Mme Joseph Chagnon.

—M. et Mme Henri-P. Lafrance, de Saint-Jean, étaient de passage, récemment.

—Mlle Carmelle Chabot, de Marieville, était chez son père, M. Donat Chabot, en fin de semaine.

—Les travaux achèvent au nouveau pont de la route de l'église. Les braves citoyens qui souffrent de la fermeture de cette artère depuis plusieurs mois attendent impatiemment "cette terre promise".

La Présentation

A l'Hôpital Saint-Charles de St-Hyacinthe est né Joseph-Jean-Paul-Réal, fils de M. et Mme Paul Nichols, (Jeanne Pratte) de La Présentation. Par. et mar. Elzéar Pratte et Anna Beauregard, de Saint-Charles, grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Adrien Charbonneau de Lasarre, Abitibi, en vacances pour un mois dans leur famille.

—Mme Henri Pelletier de Saint-Hyacinthe, de passage en sa famille, à La Présentation.

—M. Charles Bernard de retour en sa famille après avoir passé un séjour de trois semaines à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe après avoir subi une opération pour l'appendicite.

—M. et Mme Charles Desrochers de Montréal, en visite à La Présentation chez son père M. Louis Bousquet et son frère M. Paul Bousquet.

St-Damase

Nous avons eu cette semaine une grande retraite paroissiale de huit jours, prêchée par M. l'abbé Anselme Longpré. Tous les exercices de la retraite ont été suivis avec une grande assiduité et beaucoup de ferveur. En outre des deux grandes prédications de l'avant-midi et de la soirée, il y eut Heure d'Adoration tous les jours et le Rosaire chanté. Plusieurs cérémonies spéciales et d'un caractère nouveau retinrent l'attention des retraitants jusqu'à la fin, en particulier la consécration des jeunes gens au Sacré-Coeur, le chapelet des petits enfants; le couronnement de Marie et surtout la cérémonie de la clôture de la retraite: le renouvellement des promesses du baptême. Rien de plus émouvant que ce pèlerinage aux Fonts Baptismaux. A la clôture de la retraite, il y eut une nombreuse profession et prise d'habit dans le Tiers-Ordre Franciscain, et l'établissement de la pratique de l'Heure Sainte chaque semaine dans les foyers. Un petit livre spécial a été préparé à cet effet par M. l'abbé Longpré et distribué dans toutes les familles.

St-Thomas d'Aquin

M. Fabbé Salvail de Saint-Hyacinthe était parmi nous dimanche. Il y a eu une conférence à 3 hres de l'après-midi; le titre du sujet était l'étude des Caisses Populaires.

—Mme Henri Brodeur et sa fillette Lise étaient de passage à Saint-Thomas d'Aquin chez M. et Mme Eugène Desmarais.

—MM. Gérard Arpin de Valcartier et Paul-André Arpin de Valleyfield, étaient de passage chez leur père M. Anatole Arpin.

—Mlle Georgette et Françoise Michon, sont de passage à Montréal.

—M. et Mme Arthur Bertuas ainsi que Mme Albany Gauvin étaient de passage à Montréal cette semaine.

St-Denis

Mlle Marie-Blanche Archambault, institutrice à l'école de l'arrondissement No 1, remercie sincèrement par la voix du *Courrier*, les familles de cet arrondissement qui ont contribué par leur générosité au succès de la souscription à la Croix Rouge Canadienne. Le montant recueilli fut de $16.75.

St-Charles

Le 17 mars, a été baptisée en notre église paroissiale, Marie-Gertrude-Louise-Germaine, fille de M. et Mme Ephrem Bousquet, (Berthe Brodeur). Par. et mar. Léo et Gertrude Brodeur, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Roland Desnoyers de Montréal, ont visité des parents ces jours derniers, notamment M. et Mme Ernest Roy et M. l'abbé Arthime Roy.

—Mlle Louise-Emma Messier, à La Présentation, chez M. et Mme Ovila Côté.

—De passage à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine, Mlle Rita Couillard.

—MM. Dollard Hébert et A. Bissonnette, de Saint-Marc, en notre localité dimanche.

—M. Hubert St-Germain est revenu dans sa famille après un séjour assez prolongé à l'hôpital.

—Mlle Madeleine Bousquet et son père, M. Alphonse Bousquet, de St-Denis, par affaires à St-Charles, récemment.

—M. Alphonse Fortin, de Cap St-Ignace a rendu visite à sa soeur religieuse, Sr Alphones-Marie, professeur de chant, de musique et d'enseignement ménager au couvent.

—La jeune Yolande Jalbert, de Saint-Denis, passe quelque temps chez ses grands-parents, M. et Mme Etienne Adam.

—Mlle Thérèse Adam est à La Présentation chez M. et Mme Elphège Michon.

—Lundi, 22 mars, réunion des membres de l'U.C.C. Le secrétaire, M. Laurent Meunier, fit la distribution des cartes de membre donnant droit à une réduction appréciable sur les achats faits dans certaines maisons d'affaires.

—En visite chez M. Hormisdas Hébert, Mme Théobald Hébert et sa jeune fille, Mlle Cécile Hébert, Montréal.

Abbotsford

M. et Mme Léopold Meunier, (Lauretta Landelle), sont les heureux parents d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Louis-Paul. Par. et mar. M. Louis Landelle et Mme Pierre Landelle, oncle et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Léonard Mailloux, tante du bébé.

—La belle fête de Saint-Joseph fut célébrée bien solennellement. Un grand nombre de paroissiens ont assisté à la messe et fait la sainte communion. Le chant fut fait par la chorale des élèves du couvent, sous la direction des RR. Soeurs St Joseph. Mlle Yvonne Boutin touchait l'orgue.

—M. et Mme Y. Paquette et leurs enfants, Marcel et Gisèle de Ste-Brigide ainsi que Mme Pierre Casgrain de L'Ange-Gardien sont venus dimanche dernier chez M. Hervé Paquette.

—M. et Mme Philippe Bissonnette de Sabrevois sont venus dimanche dernier chez M. Antonio Ménard.

—Un bon nombre de personnes de la paroisse se sont rendues à Montréal, ces jours derniers assister à la représentation Fridolinons 1943.

Saveur Sans Égale

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Lorsque la quantité est limitée, la qualité devient encore plus importante.

S.-Louis

On annonce que M. A. Olivier est décédé subitement à Montréal, à l'âge de 76 ans. Il a été inhumé à Montréal.

—Samedi soir dernier a eu lieu une partie de cartes suivie d'un goûter, où Mme Camille Guertin recevait un groupe d'amis, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de son mari. Les invités étaient MM. et Mmes Antoine Martin, Amédée Pétrin, ainsi que leur fils Gilles, M. et Mme Jean Godin, M. et Mme Aldérie Dupré, leur fils M. Léo Dupré et ainsi que leur fille Mlle Simone Dupré.

—Mlle Gertrude Plouffe passe quelque temps à Sorel où elle travaille chez un avocat.

—Récemment étaient de passage à Sorel, Mlles Georgette et Blanche Laplante, ainsi que leur frère M. Rosaire Laplante.

—Etait de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers, M. Wilfrid St-Germain.

—Samedi dernier était de passage à Saint-Hyacinthe, M. Camille Guertin, visitant son oncle M. Hector Fontaine.

—Chez M. Wilfrid St-Germain, M. Ovila Dolbec.

—Mme Antoine Robidoux de passage à Sorel en fin de semaine.

—En visite chez M. et Mme Rosaire Laplante, leurs nièces de St-Hugues, Mlles Thérèse et Cécile Boulanger.

—M. et Mme Amélée Pétrin recevaient M. et Mme Philippe Brouillard de Saint-Robert.

—M. Gérard Messier recevait son amie Mlle Gertrude Dolbec.

—M. et Mme Arthur Dolbec de St-Louis-de-Bonsecours offrent leurs voeux de bonheur à M. Conrad Marcotte à l'occasion de son prochain anniversaire de naissance.



Marieville

M. et Mme Edgar Martineau sont les heureux parents d'un fils né le 28 février et baptisé le 14 mars sous les noms de Joseph-Edgar-François. Par. et mar. Robert Kelly et Jacqueline Martineau, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Gérard Giroux (Elmina Côté), sont aussi les heureux parents d'un fils né le 17 et baptisé le 21 mars sous les noms de Joseph-Gérard-Philippe-Guy. Par. et mar. Louis-Philippe Marcoux et Alma Côté, oncle et tante de l'enfant. En l'absence des parrain et marraine, M. et Mme Gérald Choquette les représentèrent pour la cérémonie.

—Le tirage des objets tirés au sort au bazar a eu lieu mercredi dernier le 17. A cette occasion, M. Ovila Légaré vint divertir les quelques trois cents personnes qui s'étaient rendues à la salle de l'Hospice Sainte-Croix. Il y eut aussi bingo. En un mot le succès dépassa toutes les espérances.

—Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle a débuté lundi dernier. Plus de 90 enfants suivent actuellement ce catéchisme.

RENOUVELLEMENT DES CARNETS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

A tous les Patrons:

Les Carnets d'Assurance-Chômage de 1942-43 ne Seront Plus Valides Après le 31 Mars

Les nouveaux carnets d'Assurance pour l'exercice 1943-44 seront échangés par les bureaux locaux de Placement et du Service sélectif, dans votre circonscription, contre les carnets dont la validité expire.

Ne remettez pas vos carnets d'Assurance sans avoir rempli la formule qui accompagne la lettre circulaire 626.

Si vous n'avez pas reçu cette circulaire, communiquez avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Lorsqu'il est nécessaire de mentionner le numéro d'Assurance de l'employé, donnez le numéro avec la lettre-préfixe indiqués sur la couverture de face du carnet: e.g. P-49247, E-22454. Ne donnez pas le numéro de série qui est à l'intérieur du carnet.

Sauvegardez les droits à prestation de vos employés en suivant à la lettre les instructions de la circulaire, et évitez les retards en y voyant tout de suite.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'HON. HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

Commissaires:
MM. LOUIS J. TROTTIER
R. J. TALLON
ALLAN M. MITCHELL

Nous Comptons 75 Années d'Existence

AUJOURD'HUI, nos deux pays font la guerre; ils sont engagés dans une lutte à outrance qui décidera de la survivance ou de la destruction de la liberté que nous avons façonnée et que nous chérissons.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'institution de notre Compagnie est de peu d'importance à côté de l'ampleur formidable de cette lutte.

Néanmoins, à l'occasion de cet anniversaire, il semble convenable pour notre Compagnie, qui compte près de trente millions de détenteurs de polices, au Canada et aux Etats-Unis, de manifester sa confiance en l'avenir, et son intention bien arrêtée de concourir à rendre cet avenir encore plus brillant que jamais dans le passé.

C'est que notre confiance s'appuie sur d'excellents motifs. En effet, notre industrie à été édifiée sur la confiance, sur la confiance en la puissance toujours grandissante du Canada et des Etats-Unis, sur la confiance en la probité de nos deux nations.

Au cours des 75 années qui se sont écoulées depuis que la Metropolitan a été fondée, c'est-à-dire depuis le 24 mars 1868, nous avons affronté crise après crise: guerres, paniques, dépressions et désastres variés. Mais, de chacune de ces crises, nos deux patries sont sorties plus vigoureuses que jamais. Et nous avons la ferme espérance que la même bonne fortune sourira encore à nos deux patries, que nous avons encore à vivre les plus glorieuses années de notre histoire.

Notre intention de concourir à rendre l'avenir plus brillant, s'appuie également sur les meilleurs motifs. À la vérité, aucune industrie, croyons-nous, ne touche à la vie et aux aspirations de millions de gens de plus près que ne le fait la nôtre. Aussi, c'est un devoir évident pour nous d'aider ces gens à réaliser leurs rêves, leurs rêves d'instruction pour leurs enfants, de sécurité pour leur famille, de vieillesse qui subvient à ses propres besoins.

Dans le passé, nous nous sommes efforcés d'accomplir ce devoir en plaçant avec prudence plus de six billions de dollars que nous détenions dans l'intérêt de nos détenteurs de polices. Nous nous sommes efforcés d'accomplir ce devoir au moyen d'une gestion honnête et économique qui tendait à réduire au minimum le coût de l'assurance. Nous nous sommes efforcés d'accomplir ce devoir par notre diligence à concéder tous les bénéfices dont le montant a dépassé, au cours de nos 75 années d'existence, la somme de neuf billions et demi de dollars.

De plus, par la sage application de nos oeuvres d'hygiène instaurées en 1909, nous nous sommes efforcés de contribuer, dans toute la mesure possible, à rendre plus robuste et plus longue la vie de nos détenteurs de polices, cette vie qui, à compter de la naissance, est, en moyenne, de vingt ans plus étendue qu'elle ne l'était en 1868.

Et tout en accomplissant ces choses, nous nous sommes également efforcés d'être de bons citoyens. C'est que nous sommes intimement liés au Canada et aux Etats-Unis, et que l'avenir de ces deux pays est notre avenir. Aussi, en cette époque critique de notre histoire, nous le répétons, notre confiance en cet avenir n'a jamais été plus solide.

75ième ANNIVERSAIRE — 1868-1943

Metropolitan Life Insurance Company
(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)
NEW-YORK

Frederick H. Ecker, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION — *Leroy A. Lincoln*, PRÉSIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA
Edwin C. McDonald, VICE-PRÉSIDENT ADMINISTRATEUR

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00
Vous pourrez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Police

GRAND MAGASIN A LOUER.— Refait à neuf. Situé sur la rue Des Cascades. S'adresser à Succ. Eug Benoît, 755, rue Du Palais. j.n.o.

HOMMES DEMANDES.— 60 hommes demandés, de 16 à 45 ans, pour travail dans manufactures locales. S'adresser au Bureau de Placement de la Commission d'Assurance-Chômage, 1er étage, Hôtel des Postes, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: bonne terre, 2 arpents x 34, bien bâtie, maison en brique, grange de 134 pieds, eau courante partout, moulin à vent, chemin gravelé. Bonnes conditions à prompt acheteur. S'ad. à Paul Leblanc, Saint-Barnabé-Sud. 26 m.

A VENDRE: moteur de yacht pour la pêche. Marque Wisconsin, 2 forces et demie. S'adresser à Raoul Riendeau, 480 rue Mondor. 19 mars

DEMANDE A ACHETER CAMION de marque Panel, modèle variant entre 1937 et 1942, ½ ou ¾ de tonne. Communiquer par téléphone au no 113. j.n.o.

TERRE A VENDRE, 4 x 30 arpents, située sur la route de Saint-Dominique, (Bagot), à 1½ mille de S.-Hyacinthe. Bonne terre pour foin, grain et jardinage. Bâtiments en bon état. Electricité. Puits artésien. Route en ciment. A 10 arpents de l'école. Cause de vente, mortalité. S'adresser à Mme Henri Tanguay, Sainte-Rosalie, (Bagot). j.n.o.

A VENDRE, 5 verrats de race Yorkshire, âgés de 6 mois. Très bon type, provenant de très bonne lignée. Conditions avantageuses. S'adresser à Paul-Emile Girard, Sainte-Rosalie, (Bagot). 26 m.

AVIS

AVIS est par les presentes donné que La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile a obtenu du Département des Assurances à Ottawa un Certificat d'Enregistrement portant le numéro C814—, l'autorisant à transiger au Canada:

L'assurance contre l'incendie;
l'assurance contre les accidents;
l'assurance de l'aviation;
l'assurance de l'automobile;
l'assurance des chaudières à vapeur;
l'assurance contre le faux;
l'assurance de garantie;
l'assurance contre la grêle;
l'assurance des transports à l'intérieur;
l'assurance contre le bris des glaces;
l'assurance du bétail;
l'assurance des machines;
l'assurance des biens;
l'assurance des effets mobiliers;
l'assurance contre la maladie;
l'assurance contre le bris des conduites d'eau;
l'assurance contre le vol;
l'assurance contre les intempéries;
l'assurance contre les tornades;
et en plus:
l'assurance contre la chute d'aéronefs;
l'assurance contre les tremblements de terre;
l'assurance contre les explosions;
l'assurance contre la sédition civile;
l'assurance contre l'impact d'un véhicule limitée à l'assurance d'une même propriété assurée par une police-incendie de la Compagnie.

E. DESGROSEILLIERS,
secretaire.

Saint-Hyacinthe,
le 8 mars 1943.
(2 avril)

St-Barnabé

Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé la semaine dernière. Mmes Roméo et Armand Larivière sont allées célébrer la fête de Saint Joseph à l'Oratoire. Elles ont rendu visite au R.P. Lionel Larivière, Fr Théophane, Fr Auguste, c.s.c.

—M. Camille Paradis a vendu sa propriété à M. Noël Loranger.

—M. Honoré Girouard du camp militaire de Debert, N.E., était en visite dimanche chez M. Osias Larivière.

—M. Camille et Mlle Angéla Paradis étaient de passage à Saint-Barnabé en fin de semaine.

—Une intéressante soirée agricole s'est tenue lundi soir à la salle paroissiale, sous la présidence de M. l'abbé Louis Forest. La salle était remplie de cultivateurs accompagnés de dames et demoiselles.

—Mardi dernier nous avions le bonheur d'avoir parmi nous S.E. Mgr Marc Lacroix, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

"Nous sommes divisés parce que nous ons hérité des qualifications de **rouges** et **bleus**... Cessons nos luttes fratricides; ssons-nous!"
Honoré MERCIER

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice DUPLESSIS

e ANNEE No 6

VENDREDI 26 MARS 1943

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef — Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 — Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 26 MARS 1943

DES ELECTIONS

Il paraît admis que nous aurons des élections provinciales cette année.— Elles se feront sous l'angle de la conscription et de l'autonomie provinciale.— Pourquoi M. Duplessis décréta des élections en 1939.— Plus que jamais, M. Duplessis incarne aujourd'hui l'esprit de notre province.

Malgré les dénégations du premier ministre de la province, M. Godbout, il paraît admis que nous aurons des élections provinciales en 1943. Entre mai et septembre, selon les prévisions des observateurs politiques. A la tête des affaires provinciales depuis octobre 1939, M. Godbout se cramponnerait volontiers au pouvoir, mais les événements même l'acculent à l'appel au peuple. Son administration s'inspirant de la politique fédérale, c'est précisément la politique fédérale qui amènera sa perte. Depuis trois ans et demi, M. Godbout ne cessa de se solidariser avec les chefs libéraux d'Ottawa, cependant que les citoyens du Québec se détachaient chaque jour un peu plus de M. King et de ses collègues. On le vit à l'occasion du plébiscite d'avril 1942. On le vit lors de la démission comme ministre de M. Cardin qui, voyant plus clair que d'autres, jugea à propos, mais trop tard, de faire machine arrière sur la question conscription. En raison de la fameuse formule "libéral à Québec comme à Ottawa", qui présentement s'interprète par "conscriptionniste à Québec comme à Ottawa", M. Godbout n'inspire plus confiance à ceux qu'il rallia à sa suite, en 1939. Dans une large mesure, c'est sous l'angle conscription que se feront les élections. Sous l'angle conscription et sous l'angle de l'autonomie provinciale, que M. Godbout sabota de la façon que l'on sait. Le peuple dira ce qu'il pense de la conscription imposée par les libéraux, après avoir été combattue par eux *pendant un* quart de siècle. Il exprimera aussi son opinion *sur cette* autonomie que ne cesse de réclamer à bon droit *M. Duplessis*, et que M. Godbout sacrifia sur le désir de M. King, après avoir promis de la sauvegarder.

* * *

Dès avant les élections de 1939, M. King, premier ministre du pays, réduisit les provinces canadiennes au rôle de vassales dans la confédération, s'autorisant de la déclaration de guerre de septembre. On ne le sait pas suffisamment dans le peuple, mais c'est son attitude d'alors qui justifia chez nous M. *Duplessis* de précipiter des élections. On se rappelle que, peu *auparavant*, *M. King* avait soumis un plan, en vertu duquel les provinces devraient faire approuver toutes mesures d'emprunt par la Banque du Canada. C'était déjà la *centralisation*. M. Duplessis protesta, rappelant que les provinces étaient libres d'administrer chez elles comme elles l'entendraient, soulignant que ni le gouvernement fédéral ni la Banque du Canada ne connaissaient les besoins des provinces comme celles-ci les connaissaient elles-mêmes, ne pouvaient dépendre du bon plaisir d'Ottawa pour obtenir les fonds nécessaires à leur administration. M. King encaissa, quitte à revenir à la charge à la première occasion. Celle-ci lui fut fournie par la guerre. En vertu de la loi des mesures de guerre, il s'empressa de mettre les provinces sous le joug, leur imposant dans leurs finances le contrôle de la Banque du Canada. M. Duplessis prit sans délai l'attitude qu'il devait prendre. Ayant reçu un mandat en temps de paix, il consulta l'électorat en marge de la guerre, réclamant une fois de plus l'autonomie provinciale. Il fut défait dans les circonstances que l'on sait, les ministres fédéraux descendant dans l'arène et promettant que la conscription, pour service outre-mer, ne serait jamais imposée par le gouvernement King. Il fut défait, M. Godbout jurant sur sa tête qu'il ne sacrifierait jamais une parcelle des prérogatives et libertés provinciales.

* * *

Qu'arriva-t-il depuis? Malgré les serments prêtés, M. King et ses collègues imposèrent la conscription sous des formes déguisées, mais l'imposèrent quand même. Ils y mirent tant de roublardise et de dissimulation qu'à la fin M. Cardin, justement dégoûté, brûla publiquement ce qu'il adorait depuis toujours, abandonna son siège de ministre dans le cabinet King, cria qu'on l'avait dupé, trompé, leurré, et avec lui l'électorat du Québec. Solidaire des hommes d'Ottawa, M. Godbout accepta en toute soumission les moindres dictées du gouvernement central, approuva sa politique de guerre, dont la conscription, au point de se déclarer prêt à devenir créeur de bottes des soldats. Dans ces dispositions d'esprit, M. Godbout était mûr pour tous les reniements et tous les abandons. Quand il assista à la conférence interprovinciale, en marge du rapport Rowell-Sirois, il eut à propos des droits du Québec une attitude tellement veule et indigne que le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, dut se fâcher et déclarer qu'il défendrait lui-même l'autonomie de la province française du pays, si M. Godbout ne s'en trouvait pas le courage. Par la suite, M. Godbout abandonna au gouvernement central tous les droits provinciaux qu'il plut à celui-ci de lui arracher. Nous aurons demain des élections, au cours desquelles M. Godbout devra rendre compte de ses lâchages, sous l'angle conscription comme sous l'angle autonomie. Il fera alors piètre figure auprès de M. Duplessis, chef de l'Union nationale, qui n'hésita point à risquer son siège de premier ministre en 1939, pour revendiquer les libertés provinciales qu'assure le pacte de la confédération. Il fera piètre figure auprès de M. Duplessis, qui resta toujours en marge de la politique fédérale, et se garda de s'y compromettre, comme M. Godbout, sous l'angle conscription. En vertu de son passé, d'une ligne de conduite qui n'a jamais varié, des sacrifices auxquels il n'hésita pas à consentir, M. Duplessis reste chez nous l'homme qui incarne le plus complètement l'esprit de la province, capable de faire valoir ses droits et de les défendre. Que le peuple ne l'oublie pas.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

PAS D'ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

On sait que M. Godbout, premier ministre de la province, se refuse à décréter des élections complémentaires, pour combler les vides de l'Assemblée législative. Par suite du décès de députés, ou pour d'autres raisons, sept circonscriptions électorales n'ont pas de représentants à Québec, celles de Bonaventure, Berthier, Arthabaska, Rouville, Rimouski, l'Assomption et Maskinongé. Quand M. Duplessis, la semaine dernière, demanda au premier ministre à quelle date il se proposait de tenir des élections dans les circonscriptions ou comtés nommés, celui-ci déclara que nous ne saurions tenir d'élections, vu la période difficile que nous traversons. Il ajoutait, avec autant de naïveté que de manque de franchise: *Nous ne devons pas soulever l'opinion populaire sur les tribunes politiques et donner aux autres provinces une mauvaise impression de la province de Québec.* A-t-on déjà vu pareil enfantillage! M. Godbout n'avait pas ces scrupules, quand il ordonna des élections dans Terrebonne et Saint-Jean. La vérité, c'est que son parti fut battu dans Saint-Jean, manqua de l'être dans Terrebonne, et qu'il ne veut pas risquer de ramasser de nouvelles vestes. Au reste, M. Godbout aurait pu répondre au chef de l'Opposition que dès élections générales seront annoncées d'ici quelques mois, et qu'il lui apparaît inopportun dans les circonstances de s'amuser à des élections complémentaires.

PITIE DES PONTS

Le nouveau ministre des Travaux publics, M. Georges Dansereau, a fait la semaine dernière une déclaration sur l'état des ponts dans la province. A l'entendre, cet état est lamentable. Nombre de ponts ont besoin de réparations urgentes, ou ne répondent plus aux exigences de la circulation moderne. Ou ils s'avèrent trop fragiles, leur construction remontant à l'époque où l'automobile n'existait à peu près pas, ou ils furent ébranlés par le passage de charges trop lourdes et deviennent dangereux. La situation paraît d'autant plus difficile que le gouvernement se trouve incapable, en raison de la guerre, de se procurer l'acier nécessaire pour réparer les ponts laissant à désirer, ou en construire de nouveaux, aux endroits où ils manquent complètement. Les remarques de M. Dansereau intéresseront plusieurs, et à divers titres. Entre autres choses, elles ne constituent pas un certificat de bonne conduite pour l'ancien ministre des Travaux publics, M. T.-D. Bouchard. Sans le dire, M. Dansereau a bien l'air de trouver que les ponts de la province furent trop négligés, du temps qu'ils relevaient du député-ministre de Saint-Hyacinthe.

TUNNELS REMPLIS D'EAU

Les ponts de la province nous fournissent une transition facile pour nous attarder quelque peu aux tunnels de la ville de Saint-Hyacinthe, passant sous les voies du chemin de fer *Canadien National*. On nous rapporte que, ces jours derniers, alors que la neige fondait abondamment, le tunnel pour piétons de la rue Laframboise s'emplissait d'eau à vue d'oeil. A certains moments, paraît-il, les citoyens avaient devant eux ce problème de négocier quatre pouces d'eau glacée, sans se mouiller les pieds. Bon nombre d'entre eux n'y réussirent point. Maintenant que les tunnels existent, M. Bouchard devra-t-il les pourvoir d'un service de traversiers ,avec canots, bâteaux plats ou gondoles?

SABOTAGE DES LOIS SOCIALES

Dans une causerie prononcée dimanche dernier à Québec, Me Antoine Rivard, c.r., rappela la législation familiale et sociale du gouvernement Duplessis, et les efforts tentés par le gouvernement Godbout-Bouchard, depuis 1939, pour la réduire à néant. Ce dernier gouvernement, dit-il justement, s'attaqua d'abord au crédit agricole; il éleva le taux d'intérêt de 2½ à 3 pour cent, éleva le fonds d'amortissement de 1½ à plus de 2 pour cent, réduisit de 40 à 25 ans la période de remboursement. Pendant huit ans, le régime libéral refusa aux vieillards de chez nous la pension de vieillesse; M. Duplessis la leur donna, mais M. Godbout, revenu au pouvoir en 1939, sabota le mécanisme de la loi des pensions, apporta à leur paiement des retards, complications et coupures, imposant en plus une contribution de deux pour cent aux municipalités. Les mères nécessiteuses ne furent pas mieux traitées par M. Godbout que les vieillards; l'allocation versée aux veuves et à leurs enfants fut réduite de moitié ou presque; alors que l'Union nationale accordait aux veuves $40., par mois et $5., par enfant, jusqu'à concurrence totale de $60., le régime Godbout réduisit l'allocation aux veuves à $25., par mois et à $2.50 par enfant. Pour ce qui est de la pension aux aveugles, M. Godbout obligea encore les municipalités à y contribuer dans une proportion de 2 pour cent, ce que n'exigeait point M. Duplessis. L'Union nationale corrigea chez nous la situation ouvrière par la création de l'Office des Salaires raisonnables, mais l'influence de cet organisme fut annihilée par l'ingérance du gouvernement fédéral, avec la connivence du gouvernement Godbout. En résumé, il ne reste aucune loi sociale du gouvernement Duplessis qui n'aît été retouchée par le régime Godbout, et par le fait rendue moins efficace et moins avantageuse pour le peuple. On peut compter que le peuple s'en souviendra, aux prochaines élections provinciales.

H.B.

L'INFORMATION POLITIQUE

A OTTAWA

Si M. King le veut M. Godbout devra tenir des élections provinciales dès cette année

Ce serait une bonne façon de sonder l'opinion de la province avant la tenue d'une élection fédérale.— M. King n'entend faire aucune concession au sujet des règlements relatifs aux alcools.— La démission du colonel Thompson n'est pas un cas isolé.— Les démissions se font très fréquentes dans le personnel des commissions de contrôle.— M. King veut-il s'amadouer l'extrême-gauche?— Son attitude à l'endroit de M. Woodsworth.— Le remaniement de la carte électorale.

par EDGAR BOUTET

Ottawa.— Les milieux politiques de la capitale n'attachent guère d'importance à la déclaration de l'hon. M. Godbout au sujet des élections provinciales de Québec. On se dit, tout simplement, qu'il est dans l'ordre qu'il ait parlé comme il l'a fait. D'ailleurs quand le premier ministre King fut interrogé le mois dernier sur la possibilité d'une élection fédérale, il répondit à peu près dans les termes que M. Godbout a employés.

Certains observateurs vont jusqu'à dire que M. King ne serait pas fâché qu'une élection ait lieu cette année dans Québec afin de sonder l'opinion. Bien des facteurs entreront en jeu dans la prochaine élection québécoise. Comme le "bloc populaire" fera la lutte au provincial, ce serait une occasion de connaître son emprise auprès de l'électorat.

Depuis le début de la guerre, M. Godbout a fait preuve d'un empressement constant à répondre à toutes les volontés de son chef fédéral. Aussi l'on peut tenir pour certain que si M. King tient à sonder l'opinion populaire de la province de Québec, M. Godbout jugera alors opportun de faire appel au peuple.

C'est pour cette raison que l'on dit à Ottawa que M. King décidera éventuellement de la date des élections provinciales de Québec.

M. King ne démord pas

A la suite de mécontentement qui s'est manifesté en certains endroits à l'occasion de la mise en vigueur des règlements limitant la vente de la bière et des boissons alcooliques on avait donné à entendre qu'il était possible que M. King fît certaines concessions.

Il n'en sera rien. Les dirigeants de nos brasseries ont tenté d'avoir une entrevue avec M. King qui a tout simplement répondu qu'il était trop absorbé par les affaires publiques pour rouvrir cette question.

A l'encontre de ce qui s'est fait lors de la guerre de 1914 il semble que ce soit la province de Québec qui tente de battre la marche prohibitionniste. En effet, depuis le début de l'année, chaque mois on adopte de nouvelles restrictions. A l'heure qu'il est on n'est pas loin de la prohibition totale.

Le col. Thompson

La démission du colonel John Thompson est le principal incident de la dernière quinzaine politique.

Cette démission était prévu depuis quelque temps. Dans l'exercice de ses fonctions, comme contrôleur des dépenses, il semble que le colonel Thompson ait eu en plusieurs occasions maille à partir avec les ministres et les chefs des départements.

Le ministre des Travaux publics, l'hon. M. Alphonse Fournier, ayant décidé de faire l'achat de $500 de tapis, M. Thompson lui écrivit pour lui demander des explications.

M. Fournier trouva le procédé trop cavalier. Et il s'en est plaint al colonel Laflèche, ministre de la Défense nationale.

Ce n'était là qu'un incident, mais il est certain qu'il n'est pas isolé. Cette affaire de démission fera le sujet d'un débat peu agréable pour le gouvernement. Tout le dossier de cette affaire sera déposé sur le bureau de la Chambre et c'est alors que le ministère sera appelé à donner des explications plus précises que celles qu'il a données jusqu'ici.

Le colonel Thompson n'est pas le seul haut fonctionnaire bénévole du gouvernement à démissionner ainsi, à la suite de malentendus avec le ministère.

Il y a peu de temps le directeur du service sélectif national, M. Elliott Little, a donné sa démission parce qu'il prétendait, tout comme M. Thompson, que le gouvernement gênait trop sa liberté d'action.

Il est de même pour M. Nicholson, régisseur pour le bois, qui a aussi abandonné ses fonctions le mois dernier.

Et à ce propos il convient de remarquer que le problème de la main d'oeuvre et celui du bois sont aujourd'hui les plus difficiles à résoudre.

Ajoutons que les démissions sont très fréquentes dans les différentes commissions de contrôle établies par le gouvernement depuis le début de la guerre.

Le personnel de ces commissions changent de mois en mois et il serait intéressant de connaître le nombre de hauts fonctionnaires qui ont ainsi donné leur démission et la raison que l'on a invoquée dans chaque cas.

Cet état de chose donne à croire que ce dédoublement du pouvoir administratif donne lieu à bien des conflits d'opinion et le plus souvent à des retards regrettables. A première vue le gouvernement dégage toute sa responsabilité en la rejetant sur ces commissions indépendantes. Mais il est maintenant évident que ces commissions ne jouissent pas de la liberté d'action que l'on dit.

Toute cette affaire reviendra devant la Chambre d'ici la fin de la session.

Le débat sur le budget

Le débat sur le budget qui entre dans sa troisième semaine n'éveille pas grand intérêt. En règle générale on reconnaît que le pays a besoin d'un revenu extraordinaire pour satisfaire à ses obligations de guerre.

Les groupes extrémistes comme la C.C.F. et le Crédit social profitent de ce débat pour faire l'exposé de leurs théories avancées.

Et c'est probablement pour répondre à tous ces griefs que M. King s'est empressé d'exposer à la Chambre son projet de sécurité sociale. On peut y voir une concession aux groupes de l'extrême-gauche.

Et ce ne sera pas la première fois que M. King ait adopté pareille tactique à l'endroit de cet élément politique. Peu de temps avant d'être choisi comme chef du parti libéral, M. King avait publié un livre de sociologie intitulé "Humanity and Industry". Cet ouvrage préconisait la démocratisation de l'industrie et M. King s'y faisait l'apôtre de la

(suite en 6e page)

A QUÉBEC

Le régime Godbout a grossi la dette nette de la province de plus de trente-cinq millions

C'est ce que démontrent ses propres chiffres, puisés dans des documents dont personne ne peut douter de l'authenticité, puisqu'ils sont l'oeuvre exclusive des fonctionnaires.—Le Trésorier provincial a annoncé chaque année des surplus, mais la dette a quand même augmenté.— Qui expliquera ce phénomène.— Parce que la police provinciale est incompétente, le terrorisme règne à Montréal, où des bandits s'attaquent aux citoyens qui dénoncent le régime.

par ALBERT PLOUFFE

Québec.—L'iniquité se ment à elle-même. C'est pour l'avoir oublié que le régime Godbout-Jargailles écrit sa propre condamnation dans des documents publics dont il ne peut nier l'authenticité, puisqu'ils sont préparés par ses propres créatures. Ils nous fournissent la preuve que M. Godbout et ses collègues ne se soucient guère de respecter la vérité quand il s'agit de défendre le parti libéral. Les chiffres que nous puisons dans les rapports soumis à la Chambre par le gouvernement actuel démontrent amplement que nous sommes administrés par des politicailleurs qui ne reculent pas devant le mensonge audacieux.

Depuis que le régime actuel a remplacé l'Union Nationale, il a augmenté la dette de la province de plus de $35,000,000, selon ses aveux implicites, malgré qu'il ait cherché à nous éblouir, chaque année, en annonçant des surplus mirobolants. Et nous allons le démontrer en tirant nos arguments des documents que le trésorier provincial, M. Matthewson, a lui-même déposés.

Celui-ci a rencontré les journalistes pour leur remettre copie des comptes publics et il a commenté pour eux les informations qu'ils contiennent. Heureux comme un prince bienfaisant, il a déclaré sans broncher que, pour l'année financière qui expire, le gouvernement a administré si sagement qu'il a obtenu un surplus de $1,-988,258.60. A-t-il pensé que les représentants de journaux sont des naïfs disposés à gober tout ce qu'il soutient pour essayer, à leur tour, de tromper le public.

C'est à le croire, car quand on examine le volume des Comptes Publics, on découvre, dans la préambule du vérificateur Dolbec, à l page VIII, un paragraphe qui se lit ainsi: Comptes à payer, au 31 mars 1942, $3,994,291.74. Ainsi donc, le gouvernement a des surplus à annoncer, mais c'est un truc bien facile quand on ne paye pas ses dettes. Cet excédent prétendu est de moins de deux millions, mais on doit près de quatre millions. Si les citoyens avaient la faculté de procéder de la même façon avec leurs gérants de banque, plusieurs seraient fort soulagés aux échéances mensuelles! Seulement, pour un contribuable normal, ce serait se couvrir de ridicule que de tenter pareille farce.

Passons à l'item le plus important pour les victimes du fisc. Les journaux de l'Assemblée Législative se composent d'un résumé de tout le travail parlementaire. C'est un document qu'on remet aux députés le lendemain de chaque séance; la session terminée, on en prépare un volume qui constitue le seul record officiel des actes de nos législateurs provinciaux. Il est donc impossible pour un ministériel de mettre en doute sa véracité, puisqu'il est l'oeuvre unique de ses ministres.

Les Journaux de la session de 1940 rapportent, à la page 330, que M. J.-A. Francoeur, député libéral de Montréal-Mercier, posa une question pour savoir quelle était la dette nette de la province au 25 octobre 1939, c'est-à-dire quand l'Union Nationale perdit le pouvoir. Le trésorier provincial donna la réponse suivante: $277,726,242.70.

Prenons pour acquit qu'il n'y a rien à critiquer sur ce chiffre et acceptons-le comme tel. Que déclare le même homme, à la page VIII du Volume des Comptes Publics déposé cette semaine. Nous citons textuellement:

"La dette nette de la Province, comme le démontre le bilan page A-4, est de $313,154,915.35, ce qui représente une réduction de $4,-914,453.73 sur l'exercice précédent."

Ainsi, après trois années d'administration, le gouvernement actuel admet, dans ses propres documents, qu'il a augmenté la dette de plus de trente-cinq millions, car c'est bien cela que signifie l'écart entre le montant le plus récent et celui qui existait quand M. Duplessis dut céder sa place à M. Godbout.

Comment le bon peuple pourra-t-il comprendre cela? Le gouvernement qui devait tant économiser, qui trouvait que l'argent avait été jeté par les fenêtres parce que son prédécesseur avait dû s'occuper des chômeurs qu'Ottawa laissait crever de faim, annonce des surplus chaque année; mais au bout de trois ans, la dette a augmenté de plus de trente-cinq millions! C'est une étrange comptabilité, pour le moins.

Pourtant, le régime n'a pas à se plaindre, car il a eu à sa disposition plus d'argent qu'aucun gouvernement antérieur. On se souvient que l'Union Nationale, sans imposer de nouvelles taxes, était parvenue à accroître le revenu provincial en forçant les grosses compagnies à acquitter les impôts qu'elles laissaient en arrière parce que personne ne voyait sérieusement à en exiger la rentrée. Sa dernière année de pouvoir, ses revenus totaux furent de $60,836,-100.20. Le régime actuel a touché $91,998,813.77. Soit plus de trente millions de plus que le gouvernement Duplessis.

Qu'a-t-il fait de tout cet argent? Car il y a déjà plusieurs mois que la plupart des budgets départementaux sont "défoncés", que les pourvoyeurs ont instruction de ne rien acheter et que les comptes restent en souffrance. Bien des fournisseurs se lamentent parce qu'ils sont incapables de toucher ce qui leur est dû, ils doivent porter le coût de ce retard en payant aux banques des intérêts sur les billets qu'ils ont signés en attendant de recevoir du gouvernement les sommes qui leur reviennent.

D'ailleurs, le vérificateur l'admet, il y a pour tout près de quatre millions de comptes à payer. Que feront les porte-voix qui hurlaient sur les estrades, en 1939, que l'Union Nationale était incapable de rencontrer ses obligations? Le gouvernement a imposé des nou-

(suite en 6e page)

Billet du jeudi

Caoutchouc du Brésil

Vu les conquêtes japonaises dans l'océan Pacifique, et par suite la rareté du caoutchouc dans les pays guerroyant contre les forces de l'axe, le Brésil prend des mesures pour fournir à ses alliés le précieux produit. Le Brésil tenait autrefois le premier rang, comme producteur de caoutchouc. Il dut céder la place à l'île de Ceylan, sise au sud de l'Inde, qui à son tour se fit damer le pion par la Malaisie et les Indes néerlandaises. Les premières plantations de Ceylan s'organisèrent en 1876, et l'on s'inquiéta pendant vingt ans des résultats à en espérer. En 1890, la superficie consacrée à la culture du caoutchouc se totalisait à 300 acres, passait à 190.000 acres en 1910, à 534.000 en 1930. Dans le même temps, des expériences se poursuivaient en Malaisie, avec un succès qui dépassa bientôt tout ce que l'on connaissait ailleurs. Dès 1929, dix ans avant la déclaration de guerre, les plantations de l'univers englobaient 5.000.000 d'acres de terre, dont 2.250.000 en Malaisie. Les Indes néerlandaises suivaient avec 1.850.000 acres, cependant que Ceylan se classait troisième, avec 450.000 acres. Le Brésil, lui, ne comptait à peu près plus. Les chiffres cités disent aujourd'hui la supériorité du Japon du point de vu des approvisionnements de caoutchouc, après l'envahissement du littoral et des îles du Pacifique.

• • •

Antérieurement à la guerre, les Etats-Unis importaient à eux seuls les trois-cinquièmes de la production mondiale de caoutchouc; le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne se partageaient un autre cinquième, les autres pays le reste. Devenu le plus modeste des producteurs, le Brésil restait cependant susceptible de possibilités illimitées. Non seulement le caoutchoutier, pour ainsi parler, y croît à l'état sauvage, mais son climat favorise au plus haut point la plante, dans l'immense vallée de l'Amazone. On estime que le pays, ajoutant la production de plantations modernes à celle de la forêt, donnerait en quelques années un rendement supérieur à celui de tous les autres mis ensemble. Depuis plus d'un demi-siècle, le Brésil ne jugea pas à propos de faire face à la concurrence. Plutôt que de consacrer d'énormes sommes à l'exploitation de plantations, il se contenta de profiter de ses avantages naturels. Obtenant un prix élevé de son caoutchouc indigène, quand le marché était à la hausse, il ne se donnait pas la peine de recueillir le précieux produit, quand la situation lui paraissait peu favorable. La guerre aura changé tout cela. D'ici quelques années, le Brésil deviendra un concurrent redoutable pour les pays asiatiques, les Amériques ne voulant de nouveau courir le risque de s'approvisionner de caoutchouc dans le seul Orient, même après la guerre.

• • •

Pour l'instant, le Brésil s'occupe de tirer le meilleur parti de son caoutchouc indigène. Dès cette année 1943, il envisage une récolte de 50.000 tonnes, soit une fraction de la consommation annuelle des Etats-Unis, fixée à 800.000 tonnes. Le grand problème pour lui, c'est de transporter, loger et nourrir de la main-d'oeuvre dans la vallée de l'Amazone, riche de quelque 300.-000.000 d'arbres à caoutchouc. Entre temps des capitalistes, aidés de financiers américains, préparent d'immenses plantations. On a besoin cette année de 100.000 **sirin-gueiros**, ouvriers qui recueilleront le latex destiné à se transformer en caoutchouc. Ces hommes s'enfonceront dans la forêt vierge, accompagnés de centaines de médecins et gardes-malades, qui surveilleront la santé des travailleurs et l'hygiène des camps, établiront aux endroits propices des hôpitaux pour les malades et les blessés. De proportions gigantesques, l'entreprise coûtera des millions. En marge des développements que l'on se propose au Brésil, il faut connaître un incident que signalèrent récemment diverses revues. Disposant de trop de caoutchouc lui venant de la Malaisie et des Indes néerlandaises, le Japon en vendit de grandes quantités, il n'y a pas longtemps, à la Russie, — avec laquelle il n'est pas en guerre. Jugeant sans doute qu'elle en avait trop acheté, celle-ci le revendit simplement aux Etats-Unis. Même en temps de guerre, le commerce international offre de ces surprises.

L'Illettré

NOUVELLES DE LA RÉGION

Noces d'argent de vie religieuse de la R. S. Sainte-Louise

Richelieu, 23, D.N.C.

Le couvent de Richelieu, dirigé par les Soeurs de Saint-Joseph, a célébré vendredi dernier les noces d'argent de vie religieuse de sa supérieure, la R.S. Sainte-Louise. La journée commença par une messe que chanta M. l'abbé Joseph Martel, curé de la paroisse. Le choeur du couvent exécuta le chant. A deux heures de l'après-midi, nombre d'invités se réunissaient à l'institution, avec les religieuses et les élèves. M. l'abbé Martel présidait. A l'entrée de la jubilaire, Mlles Pierrette Légaré et Rita Loiselle jouèrent un duo au piano. Les élèves exécutèrent ensuite une cantate: *Amour et reconnaissance*. Le programme se continua par une saynette intitulée *Ma corbeille de profession*, inspirée de la vie de la jubilaire; des morceaux de musique, dont *Mélodie d'amour*, interprété par Mlle Liliane Guay, et la *Sérénade*, de Schubert; et une comédie, intitulée *La bonne pianiste*. Trois garçonnets aimèrent et chantèrent *Les flots bleus*. Une adresse de circonstance fut lue par Mlle Rita Samson, puis Mlle Jeannine Théberge présenta à la R.S. Sainte-Louise un boquet spirituel. La jubilaire, très émue, sut remercier les invités, les religieuses et les élèves. M. l'abbé Martel porta ensuite la parole. La journée se termina par le salut du saint Sacrement, à la chapelle du couvent.

—:-o-:—

Produits d'érable

Ottawa, 17. — En vertu d'une ordonnance émise aujourd'hui à la Commission des Prix et du Commerce on a fixé les prix maxima auxquels les conditionneurs, les grossistes et les marchands-détaillants pourront vendre le sirop, le sucre et le beurre d'érable. Ces prix sont plus uniformes que par le passé mais leur niveau est substantiellement le même qu'au cours des années passées.

L'ordonnance fixe le prix maxima auquel un conditionneur peut vendre le sirop d'érable, connu sous le nom de Canada Light (première qualité), dans des récipients de grandeurs et de modèles différents. Elle fixe également les prix des sirops classifiés Canada Fancy, Canada Light, Canada Medium et Canada Dark et contenus dans des récipients de métal d'un gallon à cinq gallons, ainsi que les prix des sirops non classifiés et des sirops vendus en vrac. On détermine également les prix maxima pour le sucre d'érable empaqueté comme à l'ordinaire et connu sous le nom de Canada Medium (première qualité). Il en est de même pour le beurre d'érable.

Cette ordonnance fixe en outre les prix de vente des grossistes et des marchands-détaillants. Elle décrète que les bénéfices bruts actuels ne doivent pas dépasser ceux que le vendeur a réalisé au cours de la période de base ou encore au cours de la dernière période qu'il a vendu des produits d'érable.

L'ordonnance défend à toute personne d'acheter une plus grande quantité de produits d'érable pour la fabrication d'aliments ou de tout autre produit que celle employée à de telles fins au cours de l'année 1941.

St-Denis

Au cours de la semaine dernière la paroisse de Saint-Denis était appelée à donner sa souscription en faveur de l'oeuvre de la Croix Rouge. Dans le village, des jeunes demoiselles ont gracieusement sollicité ces aumônes et dans la campagne les institutrices se sont chargées de recueillir les souscriptions.

—La réunion mensuelle du cercle des fermières a eu lieu mercredi dernier dans la salle paroissiale sous la présidence de Mme Herménégilde Gaudette.

—Après la grand'messe dimanche dernier avait lieu la réunion des Enfants de Marie, présidée par M. le chanoine Laroche, curé et directeur de la Congrégation.

—Quinze garçons et trente filles fréquentant les écoles du village et de la paroisse suivent actuellement les cours de catéchisme donnés par M. l'abbé Réal Beauregard, vicaire de la paroisse.

—Le plaidoyer pour la Canadienne, du R.P. Alexandre Dugré, S.J., a été distribué à la sortie de la grand'messe dimanche dernier, par des élèves du couvent.

—:-o-:—

VILLA STE-JEANNE-D'ARC

Prochaines retraites fermées: du 29 mars au 1er avril: demoiselles; du 2 avril au 5: dames; du 5 au 8: dames; du 9 au 12: demoiselles, retraite dite "préparation au mariage"; du 12 au 15: dames; du 15 au 18: demoiselles; du 19 au 22: demoiselles; du 22 au 25: demoiselles "Anciennes retraitantes".

Veuillez faire réserver immédiatement votre place en vous adressant à la Directrice de la Villa Ste-Jeanne d'Arc, Saint-Hyacinthe, Tél. 1046.

La Direction

Le conseil de S.-Antoine et le communisme

Saint-Antoine-de-Padoue, dont le maire est l'hon. Félix Messier, conseiller législatif, condamne le communisme et le travail des femmes dans les usines.

Saint-Antoine, 23, D.N.C.

Le conseil municipal de Saint-Antoine-de-Padoue, sur la rivière Richelieu, a approuvé récemment deux résolutions, relatives au travail féminin dans les usines et à la levée de l'interdit qui pèse au Canada sur le communisme. Ci-après les textes de ces résolutions:

ATTENDU que la famille est la base de notre structure sociale;

ATTENDU que 59 évêques du Canada, dans une lettre collective, en mai dernier, ont exprimé leur poignante inquiétude au sujet "des mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres occupations peu séantes à leur sexe";

Sur proposition du conseiller M. Claudio Chagnon, secondé par le conseiller M. Gérard Collette, et accepté à l'unanimité, il est résolu par le conseil de la municipalité de Saint-Antoine de Padoue, de demander au Gouvernement une législation qui impose:

1.—La prohibition du travail de nuit aux femmes et aux jeunes filles;

2.—L'interdiction du travail à l'usine pour les femmes mariées ayant des enfants de moins de seize ans;

3.—La journée de travail de huit heures et la semaine de quarante heures.

Et que copie dûment signée de cette résolution soit envoyée au Premier ministre du Canada, au Premier ministre de la Province, au ministère provincial du Travail, et au moins, à trois journaux, et que l'on donne toute la publicité souhaitable à cette résolution.

Signé:
FELIX MESSIER, C.L., maire
ANTONIO GENDRON, secrétaire-trésorier

* * *

ATTENDU que le parti communiste au Canada exerce actuellement de fortes pressions auprès des autorités fédérales pour faire lever, pendant la présente session, l'interdit contre le parti communiste:

Sur proposition du conseiller M. Jean-Pascal Archambault, secondé par le conseiller M. Stanislas Gaudette, il est unanimement résolu, par le conseil de la municipalité de Saint-Antoine de Padoue, de demander respectueusement au ministre de la Justice:

1.—De maintenir l'interdit qui frappe le parti communiste;

2.—De prendre des mesures efficaces pour empêcher toute propagande communiste au Canada;

Et d'envoyer copie de la présente résolution au Premier ministre du Canada, au Premier ministre de la Province, au ministre de la Justice, et au moins, à trois journaux, et que l'on donne toute la publicité souhaitable à cette résolution.

Signé:
FELIX MESSIER, C.L., maire
ANTONIO GENDRON, secrétaire-trésorier

Saint-Ours

A M. et Mme Gérard Ethier (Gabrielle Durocher) est né un fils baptisé Joseph-Claude-Pierre-André. Par. et mar. M. et Mme Claude Duhamel.

—La semaine dernière eut lieu dans cette paroisse la retraite pascale prêchée par le R.P. Tancrède, o.f.m. Il fit en même temps la visite canonique du Tiers-Ordre. Malgré l'inclémence de la température, les paroissiens se montrèrent généreux pour assister aux exercices. Cette année les élections eurent lieu dans la Fraternité. Les nouveaux membres du discrétoire sont: Mme Marius Courtemanche, présidente, Mlle Marie-Jeanne Ethier, secrétaire, Mlle Marie-Blanche Chenette trésorière; Mlles Marie-Jeanne Archambault et Blanche Millette, sacristines et Mme Aimé Robillard et Mlle Alicia Arpin, discrètes. La profession augmenta la Fraternité de 74 nouveaux membres et 17 ont pris l'habit cette année.

—La campagne de la société canadienne de la Croix Rouge, présidée par M. François Robillard dans notre paroisse, a rapporté la jolie somme de $285.00.

—M. Armand Poupart, C.R., de Montréal, était à Saint-Ours jeudi dernier pour assister à une messe anniversaire pour le repos de l'âme de son épouse Mme Armand Poupart.

—Mme Romuald Proulx et sa fillette Lise de Longueuil étaient en visite récemment chez sa mère Mme A. Courtemanche et ses autres parents.

A la mémoire de Thérèse Palardy

Cette jeune fille de Saint-Damase meurt à vingt ans, après une vie remplie.— Une des chevilles ouvrières de JAC dans notre diocèse.

par Ernest Darsigny

Saint-Damase, 20, (Spéciale)

Thérèse Palardy vient de mourir! Cette nouvelle s'est répandue comme un éclair dans son rang, sa paroisse, le diocèse, la province. C'est que sa réputation de secrétaire fédérale de la J.A.C. pour Saint-Hyacinthe avait forcé les murs de son foyer pour se répandre au loin. Ce n'est pas la première fois que la fédération de la JAC de Saint-Hyacinthe, que la section de Saint-Damase subissent pareille épreuve. Dès les débuts, à Saint-Damase, berceau de la JAC diocésaine, un jeune homme de 24 ans, Maxmie Colteux décédait après 3 mois d'apostolat jaciste; c'était le 8 juillet 1939. Ceux qui l'ont connu ne pourront s'empêcher de manifester leur émotion au rappel de son souvenir. Sa mort semblait un coup mortel, porté à la JAC. Mais non, Dieu avait ses desseins.

Après ces dures épreuves le diocèse se relèvera plus fort, plus vigoureux.

Depuis bientôt 4 ans, Thérèse faisait partie de la valeureuse phalange de l'Action catholique. Elle n'avait donc que 17 ans lorsque le Chef l'appela à devenir militante. Elle aurait bien pu comme tant d'autres, refuser l'appel. Elle aurait pu se moquer de ceux qui voulaient la conquérir. Elle aurait pu aussi prendre une direction tout à fait opposée à celle qu'elle a suivie.

Elle fut une ouvrière de la première heure. Le 6 mai 1939, M. l'abbé Poitevin se rendait à Saint-Damase avec Réjeanne Brodeur et Gérard Arpin pour y tenir la première réunion jaciste. Qu'allait-il sortir de tout ça? L'avenir seul le dira. Ce soir-là, 5 garçons et 6 filles étaient réunis, les premiers à la sacristie, les autres dans une maison privée pour entendre parler de la JAC. Au mois d'août, voyant que les filles n'avançaient que lentement à cause des difficultés, le président général tenta un coup décisif et amena au Cercle d'études 3 nouvelles recrues dont Thérèse. Et Thérèse fut fidèle au poste malgré son travail quotidien, malgré les difficultés pour voyager, malgré aussi, il faut le dire, le consentement plutôt évasif de sa famille.

Au mois de novembre 1940, M. l'abbé Poitevin décidait de nommer une présidente et un président diocésains. Je n'étais pas de son avis tout à fait. Je lui proposai donc de nommer en même temps deux secrétaires. Et le choix tomba vite sur Thérèse. Il n'était pas nécessaire de faire de longues enquêtes pour découvrir qu'elle avait toutes les qualités pour remplir la nouvelle charge. Son père un jour disait à l'abbé Poitevin: "Vous savez bien que ma fille n'est pas assez instruite pour remplir ce travail". Et l'on se doute de sa réponse: "Le Christ se sert des humbles pour la Rédemption".

En 1941, il s'agissait de fonder une section à Sainte-Madeleine. C'est Thérèse qui fut désignée pour cette tâche. Toutes les semaines — le mardi — beau temps, mauvais temps, jour de congé ou jour de travail ardu, toujours gaie, soupant à la hâte quand elle prenait le temps de le faire, Thérèse était au poste. Ce que les jeunes filles de Sainte-Madeleine lui doivent, on ne le saura jamais. Parfois on se dit: "Une telle, mais elle est bien changée". Et la vie continue. Au fond de ce changement, à la source de cette transformation, il existe une jeune fille, de 19 ou de 20 ans, qui a accepté de vivre, de souffrir, de se donner pour la conversion des âmes. La grâce de Dieu ne vient jamais seule. Dieu exige un prix, une compensation. Je ne veux blesser personne, mais ceux qui n'ont jamais fait d'action catholique comprendront difficilement comment il se fait que le jaciste accepte totalement de se donner sans jamais se reprendre. Thérèse avait compris la valeur d'une âme et ses responsabilités vis-à-vis d'elle. Elle voulait faire avancer le règne du Christ. Elle voulait vivre pour qu'il y ait moins de douleur dans les vies, plus de joie dans les coeurs, plus de sourires sur les lèvres, plus de bonheur dans les foyers.

L'année suivante, en 1941, Saint-Charles voulait avoir sa section. Thérèse encore fut choisie. Son père trouvait ça dur pour elle. Ce n'est pas un reproche que l'auteur adresse; mais il veut montrer combien ses parents se préoccupaient de sa santé. Il ne faut pas oublier que ce travail se faisait après la besogne du jour, après une journée de foins ou de battage, même quand elle ne se sentait pas en train. Toujours, Thérèse était joyeuse, le sourire aux lèvres, la joie au coeur, revenait de Saint-Charles pas souvent avant minuit, et le lendemain, il fallait se lever de bonne heure et se remettre à l'ouvrage. Quant à se donner, se disait-elle, aussi bien se donner en entier. Il y a de ces vies pleines à déborder, de ces vies que l'on côtoie sans trop s'en préoccuper, de ces vies qui font peu de bruit mais qui produisent des fruits délicieux pour le ciel. Seule la mort nous met bien en face de la réalité. Seule la mort nous frappe assez pour nous arrêter et nous permettre de voir les résultats. Et l'on se dit: "c'est bien dommage! Pourquoi le Christ est-il venu chercher celle qui pouvait faire encore tant de bien, pour laisser celles qui gâtent les autres". Mystère insondable! Dessein impénétrable de Dieu. Il y a des événements qui renversent et déconcertent, qu'on ne peut expliquer avec notre pauvre esprit humain. Le christianisme seul peut donner une solution: "c'était mieux qu'il en fut ainsi pour la gloire du Christ". Réponse courte, mais satisfaisante. C'est la seule, d'ailleurs, capable de satisfaire nos esprits et de sécher nos larmes.

Dans l'éloge funèbre que prononçait M. l'abbé Anselme Longpré lors des funérailles, trois amours disait-il, partageaient toute sa vie: l'amour de Dieu, de ses parents et de sa chère JAC. On ne peut résumer d'une façon aussi juste l'idéal de Thérèse. Essayer de prouver ça, tenter de démontrer ces avancés, c'est chose difficile. Car l'action catholique, c'est une vie. Ce n'est pas quelque chose facile à exprimer, à expliquer. Ça se sent, ça se vit, plutôt que ça se dit.

Chers parents, soyez consolés. Vous avez bien élevé et conduit dans le droit chemin celle que nous pleurons. Vous avez donné à l'action catholique et au Christ ce que vous aviez de meilleur, de plus pur. Votre sacrifice est grand; personne n'en doute. Ce qui importe quand on doit quitter la terre, ce n'est ni le moment, ni le lieu, ni les circonstances, mais c'est l'état dans lequel on se trouve. Notre chef, comme on se plaît à l'appeler en JAC, n'a pu faire autrement que de l'introduire dans "ses palais éternels où coulent des torrents de délices"

Thérèse semblait avoir fait siennes ces paroles prononcées, lors de la réunion de tous les dirigeants fédéraux à Saint-Hyacinthe en septembre dernier: "Il faut que le monde soit meilleur parce que j'ai vécu". Beau programme de vie. Il y a pourtant tant de vies inutiles, gâchées, perdues, gaspillées. Il y a tant de vies misérables, encombrantes, viles. Il fallait compenser. C'est ce que Thérèse a fait. Lorsqu'on lui demanda d'entrer dans la JAC, elle aurait pu répondre après tant d'autres: "C'est trop dur". Non, chez elle, générosité absolue, dévouement sans limites, don total, âme libérale, esprit droit, volonté tenace, dévouement illimité.

Nos vives condoléances vont aussi à son fiancé, car elle devait se marier après Pâques. Le choc fut terrible, n'en doutons pas. A 20 ans, c'est le temps des rêves grands, des désirs nobles, des aspirations ensoleillées. A 20 ans, quand on pense à se marier, on voit la route large, l'horizon lointain. On est loin de penser aux oeuvres de destruction et de mort. Un chrétien et une chrétienne qui unissent leur vie, disons le mot, un jaciste et une jaciste qui acceptent de vivre ensemble après avoir étudié et compris le but du mariage, ses devoirs, ses responsabilités, ne peuvent faire autrement que d'être heureux. Et c'est ce bonheur qu'on vient de ravir.

Cher ami, nous laissons à celle que vous avez tant aimée de vous consoler à sa façon; nous lui laissons le soin de trouver la meilleure manière de sécher vos pleurs. Vous me disiez qu'elle vous avait fait un immense bien ici-bas; elle ne pourra se désintéresser de vous là-haut. Que votre courage et votre grandeur d'âme triomphent des difficultés et de la cruelle épreuve. La JAC dont vous faites partie, l'amitié qu'on y trouve, la joie qu'elle nous apporte, seront de puissants leviers pour vous permettre de rester un homme et un chrétien malgré l'heure tragique que vous traversez. N'oubliez pas, je vous en prie, votre JAC et tous les services qu'elle est en mesure de vous rendre.

Ernest Darsigny,
président général de la JAC

Un Moyen à double action pour aider à soulager la BRONCHITE

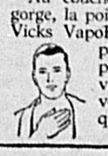
RHUMES • IRRITATION • CONGESTION

Attaquez directement les souffrances pénibles que cause la bronchite . . . aidez à soulager la toux, la congestion et l'irritation, par la méthode Vicks éprouvée, si efficace!

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Puis respirez les vapeurs qui se dégagent, pendant quelques instants. A chaque respiration, cette médication va droit dans les bronches enflammées, où elle calme l'irritation, apaise la toux, et dissipe l'oppression et la congestion.



Au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs persiste pendant des heures, en vous apportant un nouveau bien-être pendant que vous dormez.



Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 22 mars 1943, par la Coopérative Canadienne du Betail de Québec, Limitée.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 145 à 185 livres	17c
Porcs de même classe payés sur le poids vif	13.25c
Truies	12c
Abattues	16c-16.50c
Verrats châtrés	9.50-10.50c
Abattus	12c-13c
RABAIS: B2 (130-134 lbs)	0.50
C1 et C2 (130-175 lbs)	1.00
C3 (176-185 lbs)	2.00
D1 et D2 (130-175 lbs)	1.50
D3 (176-185 lbs)	2.50
Porcs pesant moins de 130 lbs abattus	$2.50 ou plus
Lourds (186-205 lbs) par tête	3.00
Extra lourds (206-220 lbs)	$2.50
(200 et plus)	$3. du 100

Les porcs blessés subissent une coupe de $2 en plus de la classification ordinaire.

VEAUX DE LAIT

Choix	15.00-15.50
Bon	14.00-14.50
Moyen	13.00-13.50
Commun	11.00-12.00
D'herbe	8.50- 9.50

BOUVILLONS

Choix	12.50-12.75
Bon	11.50-12.25
Moyen	11.00-11.50
Commun	9.00-10.25

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Lots mélangés	14.50
Très communs	12.50

MOUTONS

Bon	9.00-9.50
Commun	6.00-8.00

TAURES

Choix (Type à boucherie)	11.50-12.00
Bonne	10.50-11.00
Moyenne	9.50-10.50
Commune	8.50- 9.00

VACHES

Choix (Type à boucherie)	10.00-10.25
Bonne	9.50- 9.75
Moyenne	8.50- 9.00
Commune	7.50- 8.00
Très Com.	6.00-7.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie)	11.00-11.50
Bon	10.25-10.75
Moyen	9.50-10.00
Commun	8.00- 9.00

OEUFS

A-Gros	34c
A-Moyen	32c
B -	30c
A-Poulette	29c
C-	27c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux coopératives affiliées.

BEURRE - FROMAGE

BEURRE

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Lundi matin, le 22 mars 1943, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté de 35¼c à 35⅜c la livre.

FROMAGE

La demande se maintient active et les prix sont fermes.

St-Théodore

Au couvent les premiers de cinq que classe:

11e année: Marcelle Tremblay;
10e: Denise Tremblay;
9e: Agathe Gauthier;
8e: Raphaël Martin;
7e: Marthe Tremblay;
6e: Rémi Désautels;
5e: Clémence Picard;
4e: Georgette Leduc;
3e: Véronique Gauthier;
2e: Laurette Morin;
1ère: Jean-Marc Gauthier.

— Dimanche soir dernier, un groupe de parents et d'amis se réunissait chez M. Oscar Miclette, à l'occasion du 43e anniversaire de naissance de Mme Oscar Miclette. Une adresse fut lue par son fils, Jean-Noël. Un service de vaisselle lui fut offert par les personnes présentes. Tous se séparèrent enchantés de leur soirée.

— Mmes Benjamin Cournoyer Xavier Miclette et Mlles Madeleine Gauthier, Lucile Jodoin, de passage à St-Hyacinthe en fin de semaine.

—M. et Mme Adélard Vincent ont passé la journée de dimanche à St-Eugène, chez des parents.

—Mlle Anita Jacques, de Saint-Nazaire, chez M. René Benoit.

—MM. Adélard Beauchesne et Roméo Delorme de passage à Montréal par affaires.

Roxton Falls

—M. et Mme Grégoire Duguay, (Gabrielle Richard), de Cowansville, et leur fillette Lise, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Ovila Richard.

—Mme O. Beaudry, de Dorval, ainsi que M. et Mme Roland Brais, de Drummondville, en visite chez M. et Mme Cyrille Brais.

—M. Robert Lévesque, de la R.C.A.F., d'Ottawa, a rendu visite à ses parents, le notaire et Mme Georges Lévesque.

—M. et Mme René Prévost, (Thérèse Brasseur), de Montréal, et leur fils, Pierre, de passage chez Mme Thomas Bouthillier et chez M. et Mme Wellie Collisson.

ST-DAMASE

Mme Aldor Darsigny est revenue dans sa famille après un long séjour à l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe. Elle est en bonne voie de guérison.

— Mlle Léonide Blanchette à l'Hôpital St-Charles pour intervention chirurgicale.

—M. Stanislas Desnoyers de passage à St-Hyacinthe ces jours derniers.

—M. Joseph Chartier à Marieville mardi dernier.

—M. et Mme Rodolphe Danis à Montréal lundi dernier ainsi que leur fille, Claire, et Marguerite Phaneuf pour une consultation chez le Dr Samson.

—Mlles Lucile Choquette, Yvette et Gabrielle Phaneuf, de passage chez Mlle Phaneuf mercredi soir dernier.

—L'équipe de la J.A.C. des jeunes filles eut lieu mercredi soir dernier chez Mlle Marie-Jeanne Darsigny.

—MM. Ernest Darsigny et Marcel Guillet, de Ste-Anne de la Pocatière, chacun dans leur famille respective au cours de la semaine dernière.

Rougemont

Mme Léo Tétreault est revenue parmi nous après avoir passé deux mois à l'Hôpital Notre-Dame.

—Pour rendre la fête de Saint-Joseph plus solennelle, le 19 mars, une messe basse fut chantée par les élèves du couvent avec l'aide de quelques jeunes filles du village.

—Mme Edmond Rainville est décédée à l'âge de 86 ans. Ses funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Rougemont, jeudi, 25 mars.

—M. l'inspecteur Gagnon rendait visite aux élèves du couvent, au commencement de la semaine.

—M. et Mme Léopold Chabot sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Aline. Parrain, Alain Chabot, marraine, Ruth Chabot, frère et soeur de l'enfant.

ST-PIE

Le 22 mars, à M. et Mme Wilfrid Phaneuf, (Adrienne Théberge), une fille baptisée Marie-Lise-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Théberge, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Thérèse Sansoucy.

—Le 3 avril, à la salle paroissiale de St-Pie, aura lieu une partie de cartes organisée par le cercle des fermières. De nombreux prix seront donnés. Cordiale bienvenue à tous.

—Mme D. Provençal, de St-Hyacinthe, en visite à St-Pie ces jours derniers, chez ses parents, M. et Mme Olier Grisé.

—Mlles Laurette Daignault et Béatrice Gévry de passage à Granby samedi.

—M. et Mme Léopold Marion, de Montréal, ont rendu visite lundi au Dr Roland Bailly.

—Mlle Jeannette Grisé a passé quelques jours à St-Hyacinthe.

—:-o-:—

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

Pourquoi Souffrir des douleurs de Constipation



Lorsque la constipation fonctionnelle persiste et vous rend misérable, nerveux et sans goût pour rien et que vous souffrez de ses symptômes — maux de tête, mauvaise haleine, dérangements d'estomac, indigestion, perte de sommeil, manque d'appétit, et que votre estomac se sent surchargé à cause de gaz et de gonflements—procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Prenez-le tel qu'indiqué sur l'étiquette. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et réconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui même le Novoro du Dr. Pierre.

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

GRATIS Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements aigus de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

POSTEZ LE COUPON aujourd'hui même!

☐ Envoyez ce coupon avec $1.00 et votre nom et adresse. Nous vous enverrons en port payé notre offre "Pour Faire Connaissance"; 11 onces de Novoro et gratis — une bouteille d'essai de Liniment et de Magolo (valeur 60¢).

☐ C.O.D. (frais additionnels).

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. C 16-F9
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

VENTE de MATERIEL de PRINTEMPS

Nous vendons meilleur marché - Economisez de 10% à 20%

NOUVEAU CREPE DE SOIE 69c

TEXTURE UNIE — NOUVEAUX DESSINS IMPRIMES
Crêpes imprimés "Dovetone" et "Petaldown". Sheers imprimés, Crêpe "Suedeoveen" — Moiré Celanese
Valeur très spéciale valant de 89c à $1.19 la verge. En vente à la verge
TOUS AU MEME PRIX

SPUN CREPE "RIVIERA" .44
38" de largeur
Dans les teintes de beige, bleu, vin, vert, jaune et blanc.
Valeur ordinaire de 59c
PRIX DE VENTE

SATIN 54" LARGEUR .89
Valeur ordinaire de $1.29
Pour draperies, Parure de chambre, doublure. Valeur exceptionnelle. Noir, pêche, or, vert et blanc. La vge

SATIN BROCHÉ .89
48" de largeur
Valeur ordinaire de $1.29 la vge.
Pour robe d'intérieur et boublure. SPECIAL

VOILE IMPRIMÉ .27
48" de largeur
Valeur ordinaire de 39c.
Dans les teintes de noir, bleu et brun. LA VERGE

NOUVELLE FLANELLE "FILÉPLUME" 68c
38" de largeur
Matériel rayé ou carreauté pour robe et costume.
Valeur régulière de $1.19 la vge

CRÊPE DE SOIE et SHEER .59
Valeur jusqu'à 98c
Nouvelle texture du printemps dans toutes les teintes.
SPECIAL A

TAFFETA CELANESE .65
Taffeta de qualité supérieure valant ordinairement 89c. Toutes les teintes et noir.
SPECIAL

BROADCLOTH IMPRIMÉ .23
36" de largeur
Nouveaux imprimés. Achetez maintenant à ce bas prix.
Valeur ordinaire de 29c. la vge

CRÊPON DE COTON .27
VALEUR ORDINAIRE DE 35c
Voyez ces nouveaux dessins imprimés. Prix exceptionnellement bas.

TISSU "ALPIN" — 54" LARG. 1.49
VALEUR ORDINAIRE DE $1.89
Idéal pour costumes, robes, jupes ou "Slacks". Dans les teintes de bleu, brun, vin, beige, aussi noir et blanc. PRIX DE VENTE

SATIN POUR LINGERIE .44
44" de largeur
Valeur régulière de 59c.
Très belle qualité dans les nuances pastel.

DENTELLE POUR ROBE .49
36" de largeur
Valeur régulière de 89c
Beige, brique, verte, noire, jaune et turquoise. Spécial la vge

Nous vendons les patrons Butterick

MARCHE DES COUPONS LTEE
459, RUE SAINT-FRANÇOIS — TEL. 1402

AUBAINES pour la MAISON!

MARQUISETTE À POIS 40" largeur .23
Valeur ordinaire de 35c. Noire avec pois de couleur rose, vert, bleu, or. La vge

CRETONNE 36" largeur .44
Dessins floraux. Une véritable aubaine à ce bas prix.

DRAPERIE DE HOMESPUN .89
36" de largeur. Valeur ordinaire de $1.19 la vge. Pour draperie et dessus de lit. Toutes les teintes.

Dessus de lit crêpelé
Economie réelle à ce prix.
En 2 grandeurs
82 x 100, chacun $1.98
94 x 100, chacun $2.92

Serviettes de Bain "Caldwell" .44
Grandeur 22 x 44. Qualité très absorbante à prix d'économie. Chacune

Débarbouillettes
Grandeur 12 x 12
TRES SPECIAL
6 pour .25

NOUVELLES DE LA RÉGION

LES SPORTS

La Cantine en 1ère place de la ligue féminine de quilles

L'équipe du restaurant La Cantine détient la première position de la ligue féminine de petites quilles, qui terminera le 28 sa saison régulière, sur les allées de la Société Philharmonique. Cette équipe a gagné 33 de ses 42 joutes. L'équipe Pepsi-Cola occupe la deuxième place avec 27 victoires et 15 défaites. Mlle G. Boudreau conserve la plus forte moyenne, 107.25 points. Mlle J. Cordeau a 107.11 et Mlle L. Vary, 106.2. Les séries éliminatoires commenceront dans la soirée de mardi prochain et finiront le 14 avril. Nous publions ci-après la position des équipes, la moyenne des joueuses et le rapport détaillé des récentes parties:

	G.	P.
Restaurant La Cantine	33	9
Pepsi-Cola	27	15
Magasin Fédéral	20	22
Studio Hébert	20	22
Salon Vert	17	25
Bijouterie Godbout	10	32

* * *

Plus grand nombre de points:

	M.	1 p.	3 p.
G. Boudreau	107.25	142	378
J. Cordeau	107.	135	382
L. Vary	106.2	152	387
R. Robida	103.2	137	336
L. St-Amant	102.21	142	382
M. Sénécal	101.5	146	347
L. Boulay	100.29	144	374
M.-P. Dupont	100.7	142	336

* * *

Restaurant La Cantine:

L. Turcotte	89	119	111	319
A. Frappier	110	93	146	349
L. Vary	81	114	91	286
M. Sénécal	123	117	91	331
L. Boulay	109	124	109	342
	512	567	548	1627

Magasin Fédéral:

G. Ménard	79	98	93	260
R. Girard	111	99	96	306
L. Boulay	77	81	100	258
M.-P. Dupont	137	93	96	326
G. Boudreau	119	125	102	346
	523	486	487	1496

Bijouterie Godbout:

J. Godbout	88	67	100	255
R. Robidas	111	88	137	336
D. Houle	88	84	85	257
L. Dupont	88	101	97	286
L. Payette	95	92	101	288
	470	432	520	1422

Studio Hébert:

L. St-Amant	72	90	96	258
A. Labossière	93	132	110	335
L. Filiotte	142	93	97	332
L. Hébert	101	132	151	384
L. Dagenais	95	92	108	295
	503	539	562	1604

Pepsi-Cola:

J. Gazaille	84	108	98	290
M.-P. Messier	82	80	112	274
L. Gervais	114	97	85	296
L. Dupuis	83	113	68	264
J. Cordeau	122	125	135	382
	485	523	498	1506

Les prouesses de la saison dans la ligue de quilles des jeunes

La ligue de petites quilles des jeunes a terminé mercredi dernier sa saison ordinaire, sur les allées de la Société Philharmonique. L'équipe Cusson et Cusson a conservé jusqu'à la fin la première position. Elle a gagné 30 des 45 parties jouées et durant lesquelles elle a accumulé le total de 26,521 points. L'équipe Canada Radio Service occupe la deuxième place. Le joueur Robert Délisle possède la plus forte moyenne, 130.7 points. Gilles Borduas a enregistré le plus de points en trois parties, 512. F. Parenteau a fait la plus haute partie, 209 points. L'équipe Cusson et Cusson a accumulé le plus de points en une partie, 694, et en trois parties, 1,938.

Ci-après la position des équipes à la fin de la saison et la moyenne des joueurs de la ligue:

	G.	P.	Ps	Total
Cusson et Cusson	30	15	40	26521
Can. R. Service	23	22	33	26018
Pain Moderne	20	25	26	25686
F. Philharmon.	17	28	21	25509

MOYENNE

	J.	Moyenne
R. Délisle	36	130.7
G. St-Amant	45	128.8
G. Borduas	42	125.7
P. Desmarais	42	125.
F. Parenteau	45	124.3
G. Frenière	39	123.
A. Savard	34	122.7
P. Pion	39	120.3
R. Cusson	45	119.
F. Cusson	30	116.5
F. Larochelle	39	116.3
D. Lussier	37	115.6
E. Després	39	114.9
A. Bousquet	25	112.8
M. Choinière	32	111.1
Y. Vienvenue	39	110.9
J. Rathé	27	110.3
A. Blier	31	110.2
J. Bélanger	36	110.
J. Savard	23	106.3
R. Desrosiers	17	121.1
B. Desrosiers	9	117.
R. Délisle	18	115.7
R. Morin	18	114.1
F. Gladu	12	110.1
C. Savary	19	110.
R. St-Roch	3	100.3
R. Archambault	10	99.3
C. Savard	9	96.6
L. Bienvenue	19	93.8
F. Désautels	15	91.2
J.-P. Archambault	3	81.3

Salon Vert:

A. Lachapelle	68	79	136	283
R. St-Amant	103	89	101	293
G. Godin	82	94	75	271
G. Laplante	87	92	87	266
L. St-Amant	119	107	78	304
	459	461	477	1397

Assemblée du club de croquet Le Canadien

L'assemblée générale annuelle des membres du club de croquet **Le Canadien**, connu aussi sous le nom du club **Les Marchands**, se tiendra le vendredi soir 2 avril, à 9 heures 30, dans les salles du club Maskoutain. Le trésorier présentera le rapport financier de l'année écoulée, les directeurs du club seront choisis pour 1943 et le programme de la prochaine saison sera préparé.

G. Fréchette a enregistré un nouveau record

Le joueur G. Fréchette, de l'équipe J.-A. Théberge, a battu le **record** d'Armand Soly, de l'équipe du restaurant Quintal, en accumulant 508 points en trois parties, dans la ligue de petites quilles Auger. Soly avait enregitré 503 points. Fréchette a accompli son exploit dans un tournoi contre l'équipe du restaurant Quintal, qui perdit les trois joutes. Malgré cette défaite, l'équipe du restaurant Quintal détient encore la première place de la ligue, deux points en avant de l'équipe de l'hôtel Ottawa. Ci-après la position des équipes et le rapport détaillé des récentes parties:

	Ps
Rest. Quintal	28
Hôtel Ottawa	26
Volcano	25
J.-A. Théberge	23
Perreault & Fils	20
Cinéma Maska	20
A. Blondin	19
Café Fer à cheval	15

CAFE FER A CHEVAL

F. Cusson	86	108	89	283
L. Bérubé	84	146	91	321
A. Lussier	86	88	162	336
L. Morin	104	11	83	298
Mort	75	75		150
J. Neveu			100	100
TOTAL	435	528	525	1488

VOLCANO

G. Morier	104	115	120	339
F.-E. Houle	74			74
O. Rousseau	129	132	108	369
B. Desrosiers	137	134	126	397
S. Payette	117	161	119	397
L. Martel		110	109	219
TOTAL	561	652	582	1795

A. BLONDIN

F. Auger	85	123	106	314
M. Lacroix	89			89
M. Beaunoyer	113	98	110	321
R. Cusson	96	125	106	327
G. Houle	106	80	137	323
R. Ménard		136	112	248
TOTAL	489	562	571	1622

HOTEL OTTAWA

G. St-Amand	131	140	78	349
O. Houle	114	136	132	382
P. Gazaille	121	113	112	346
A. Gaucher	124	134	93	351
Mort	75	75	75	225
TOTAL	565	598	490	1653

J.-A. THEBERGE

R. Théberge	135	106	114	355
B. Blanchard	87	97	81	265
S. Auger	82	119	127	328
L. Aubry	136	138	163	484
G. Fréchette	161	171	176	508
TOTAL	601	678	661	1940

REST. QUINTAL

G. Morin	117	125	128	370
S. Desmarais	115	121	129	365
E. Gervais	119	174	109	402
R. Comeau	128	126	96	350
A. Soly	112	104	134	350
TOTAL	591	650	596	1837

CINEMA MASKA

H. Lebeau	93	119	122	334
Y. Bienvenue	98	83	101	282
P. Bergeron	141	119	127	387
R. Desrosiers		108	79	187
M. Dupré	77	176	121	374
Mort	75			75
TOTAL	484	605	550	1639

PERREAULT & FILS

R. Perreault	105	99	68	272
G. Piché	89	119	112	320
R. Girouard	103	94	132	329
D. Lussier	127	107	115	349
J. McCaffrey	173	137	139	449
TOTAL	597	556	566	1719

Pain Moderne gagne la semi-finale dans la ligue des jeunes

L'équipe Pain Moderne a battu lundi soir l'équipe Canada Radio Service, 3 parties à 0, dans la semi-finale de la ligue de petites quilles des jeunes, sur les allées de la Société Philharmonique Le joueur E. Després s'est signalé pour les gagnants, en accumulant 519 points dans les quatre joutes. Son copain P. Dion en enregistra 518. Le joueur A. Délisle, des perdants, fut cependant l'as du tournoi: il fit le total de 555 points. Ci-après le rapport détaillé:

CANADA RADIO SERVICE

A. Savard	98	123	111	136	468
D. Lussier	108	97	151	110	466
R. Délisle	131	86	96	78	391
F. Parenteau	107	116	103	117	443
A. Délisle	96	176	142	141	555
TOTAL	540	598	603	582	2323

PAIN MODERNE

E. Després	151	109	151	108	519
F. Larochelle	81	160	93	142	476
C. Savary	116	127	94	129	466
F. Gladu	91	94			185
P. Pion	113	152	142	111	518
A. Bousquet			121	95	216
TOTAL	552	642	601	585	2380

Conservation des graisses

Les graisses sont des denrées précieuses en temps de guerre. On en emploie d'immenses quantités dans la nourriture des soldats et des civils et elles sont aussi essentielles dans la fabrication des munitions.

Les pays éloignés d'où elles venaient autrefois ne sont plus en communication avec nous; il est donc impérieusement nécessaire d'utiliser toutes les graisses qui existent et de ne pas en laisser perdre la moindre parcelle.

La Section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, a préparé une série de conseils sur l'extraction, la clarification et l'utilisation des différentes sortes de graisse.

Vous pourrez obtenir ce bulletin en vous adressant à la Section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture. Nous en extrayons quelques conseils sur la conservation des graisses.

1.—Recueillez tous les fragments de graisse et faites-les fondre. Rognez l'excès de gras sur les rôtis, les steaks ou les côtelettes. Prenez toutes les rognures de viande et la graisse de rognon pour lesquelles vous avez payé le boucher. Toutes peuvent servir utilement.

2.—Conservez toute la graisse de rôti. Quand vous faites rôtir de la viande ou de la volaille, déversez l'excès de graisse pendant la cuisson, ne laissant que juste assez de graisse dans la poêle pour arroser et pour faire de la sauce au jus. De cette façon la graisse ne prend pas une couleur aussi foncée que si on la laissait dans la poêle pendant tout le rôtissage.

3—Utilisez tous les petits morceaux de beurre, de saindoux qui adhèrent aux enveloppes en vous servant de ces papiers pour graisser les poêles.

4.—Mesurez exactement pour économiser. Pour bien mesurer ½ tasse de graisse solide, remplissez la tasse à moitié d'eau froide puis ajoutez la graisse jusqu'à ce que la tasse soit pleine. Quand le liquide est déversé, la quantité de graisse qui reste est exactement celle qui est nécessaire. Veillez à ce que toute la graisse soit complètement submergée dans l'eau en mesurant.

5.—Clarifiez la graisse qui a servi à la grande friture pour vous en servir plusieurs fois. Ne laissez jamais fumer la graisse dans la grande friture, car c'est un signe qu'elle commence à se décomposer et à devenir indigeste. La graisse qui a fumé rancit et dure peu de temps.

6.—Evitez le gaspillage de beurre en donnant des morceaux juste assez gros pour qu'il n'en reste pas sur l'assiette.

7.—N'employez jamais de beurre pour la friture. Servez-vous de graisse de rôti, de boeuf ou de porc.

8.—Pour graisser des moules à pain ou des tôles à gâteaux, prenez une graisse qui a bon goût au lieu de beurre.

Saint-Césaire

—De passage à Saint-Césaire, Mlle Marguerite Tétreault, institutrice à Rougemont.

—Mlle Alice Tétreault, de Montréal était chez sa mère Mme G. Tétreault en fin de semaine.

—De passage ces jours derniers, MM. Maurice Noiseux, étudiant en médecine, Georges-E. Tétreault, étudiant en médecine, Jacques Noiseux étudiant en droit, Lucien Meunier, de Montréal; M. Pierre-Paul Tarte, du camp militaire de Chicoutimi; M. Fernand Desnoyers du camp militaire de Sherbrooe.

—Dernièrement eurent lieu les fiançailles de Mlle Jacqueline Gagnon, fille de M. et Mme J.-Léo Gagnon de Saint-Césaire, et M. Yves Authier, fils de M. et Mme Hervé Authier, de Saint-Césaire.

Le Patronage célèbre dimanche dernier les prouesses gauloises

Les membres actifs et anciens du Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-Hyacinthe, ont célébré dimanche dernier les prouesses des joueurs de l'équipe des *Gaulois*, qui remporta le championnat de hockey de la maison. Le trophée du Cercle Notre-Dame fut présenté aux vainqueurs.

Après une saison mouvementée, les *Gaulois* entrèrent dans les séries éliminatoires. Ils décrochèrent la victoire dans la finale, perdant la première partie contre les *Rapides* mais gagnant les deux autres. La dernière joute se déroula au stade municipal, et le résultat fut de 5-3 en faveur des *Gaulois*.

M. Avila Lussier décédé à 75 ans à Saint-Damase

Saint-Damase, 22, D.N.C.

M. Avila Lussier est récemment décédé à Saint-Damase, à l'âge de 75 ans. Outre son épouse, née Marie-Louise Lussier, le défunt laisse deux fils et deux filles: MM. Armand et Toussaint Lussier; la R. S. Rodrigue, (Marie), des Soeurs de La-Présentation-de-Marie; Mme Laurent Beauregard, (Simone). Lui survivent également: son gendre, M. Laurent Beauregard; Héliodore et Uldéric Malo; ses petits-fils: Gérard, Laurent, Jean, Claude, Paul, Emile et Gilles Lussier; Pierre, Paul, Marcel, Conrad et Julien Beauregard; ses petites-filles: Cécile, Claire, Anne, Marie, Jacqueline, Thérèse Lussier; Pauline, Jeannette, Denise, Monique, Mariette Beauregard; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. l'abbé R. Lussier, de Saskatchewan; la R. S. Claire-de-Marie, la R. S. Sainte-Foy; Adélard, Wilfrid, Télesphore, Rosalphée; Mme Hector Malo. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. M. l'abbé Onésime Beauregard, cousin du défunt, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Henri Daigle, Adélard Phaneuf, Lowil Gaucher, Arthur Fontaine, Emile Lussier et Joseph Darsigny.

Les matelots d'ici joueraient cet été dans la ligue Starr

M. Antoine Brunette, ancien gérant de l'équipe de base-ball de Saint-Hyacinthe, dans la ligue *Provinciale*, et un étudiant de l'école navale de signaleurs, de cette ville, assisteront dimanche prochain à une assemblée de la ligue de baseball *Starr*, à l'hôtel Pensylvanie, Montréal. L'école navale a l'intention de former une équipe qui jouera au parc Laframboise durant l'été prochain. M. Brunette et son compagnon exposeront le projet à l'assemblée. La ligue *Starr*, qui est de calibre intermédiaire, comprend des équipes de Montréal et de quelques villes de la province. A Saint-Hyacinthe, les parties se tiendraient le dimanche et la semaine. Parmi les centaines de matelots de l'école, plusieurs pratiquent habilement le jeu américain. M. Brunette croit que les pourparlers qu'il engagera dimanche se termineront par l'admission de l'équipe dans la ligue *Starr*. L'administration municipale aurait consenti à louer le terrain du parc Laframboise à l'école, qui se chargera de l'entretien.

STE-MADELEINE

M. et Mme Henry Benoît recevaient le 21 mars M. et Mme Armand Benoît et leurs enfants Irénée et Rita.

—Mme Joseph Lusignan chez sa fille Mme Henri Bienvenue de St-Hyacinthe.

—M. et Mme H. Delage de Montréal, Exupère et leur garçon de St-Hyacinthe, à Sainte-Madeleine à l'occasion des funérailles de M. Wilfrid Delage.

—M. et Mme Raoul Voghel et leurs enfants de Saint-Charles chez M. et Mme Léonard Jodoin.

—M. et Mme Amédée Benoît recevaient dimanche à un dîner M. et Mme Victor Lussier et leur fille adoptive, Mlle Pauline Lussier, fille de M. et Mme Aristide Lussier, de Rougemont; M. et Mme Lomer Tétreault et leur enfant de Saint-Charles, M. et Mme Arthur Benoît et leur bébé Monique, Mlle Isabeth L'Heureux de Saint-Denis.

RICHELIEU

—M. et Mme Roméo Brochu étaient en visite chez Mme Joseph Théberge dans le courant de la semaine.

—M. Gilles Théberge voyageur de commerce aux Trois-Rivières, était de passage à Richelieu chez ses parents.

—Le 21 mars, Joseph-Olidor-Marcel, fils de M. et Mme Gérard Darche (Laurette Therrien). Par. et mar. M. et Mme Olidor Darche.



Commandez vos poussins Bray dès maintenant et retirez des profits lorsque le prix des oeufs augmente à l'automne. Attention personnelle, prompte livraison.

Désirez-vous quelques bonnes poulettes Bray dans vos nichées, le printemps prochain? Dites-moi combien. Aucune lettre, aucun mandat-poste, aucun délai. Quelques poulettes commencées sont disponibles, mais faites vite.

M. Pierre Decelles décédé à 90 ans à La Présentation

La Présentation, 23, D.N.C.

M. Pierre Decelles est récemment décédé à La Présentation, à l'âge avancé de 90 ans. Il laisse trois fils et quatre filles: MM. Pierre Decelles; Albert, Montréal; Oliva, de cette paroisse; Mmes Joseph Bernard, (Aurore), Saint-Jude; Emile Despault, (Emma), Magog; J.-B. Saint-Onge, (Elivina); Joseph Savoie, (Adéa), Saint-Hyacinthe. Plusieurs petits-enfants, neveux et nièces lui survivent également. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison Arthur Martin, de Saint-Jude. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elie Renaud, curé, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Gérard Lusignan, curé de Saint-Thomas d'Aquin, et Rosario Morin, vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. François Berthiaume, Christophe Massé, de La Présentation; Emile Despault, Magog; J.-B. Saint-Onge, Saint-Hyacinthe; Aldéric et Lucien Decelles.

On pratique tous ces jeux au Patronage

Les jeunes du Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, de cette ville, commencent à pratiquer le gouret de salon, le ballon au panier, le badminton, le billard et le ballon volant. Ces jeux deviennent populaires au retour du printemps, après la saison de hockey et avant celle du base-ball. Le Patronage compte plusieurs as qui rivalisent de rapidité, de souplesse et d'habileté.

St-Mathias

Jeudi dernier, deux détectives de Montréal étaient de passage à St-Mathias.

—Vendredi le Dr Bergeron, de l'Unité Sanitaire de St-Hyacinthe, était à St-Mathias pour enquêter sur la qualité de l'eau fournie par l'aqueduc.

—M. Georges Marsan, de Montréal, était à sa maison d'été en fin de semaine.

—Mme Tancrède Monast, de Richelieu, était à St-Mathias ces jours derniers.

—M. Donat Ladouceur et sa famille sont revenus à St-Mathias, après avoir passé un an à Sainte-Marie de Monnoir. Ils occupent la maison de Mme T. Monast, partie pour Richelieu.

—Mlle Evangéline Collette est revenue d'une longue promenade à Magog, où elle était l'invitée du Dr et de Mme Albert Guertin.

COMMENT S'Y PRENDRE POUR S'ABONNER AU

COURRIER de SAINT-HYACINTHE

Nombre de gens, à la campagne surtout, recevraient peut-être avec plaisir "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", mais il ne leur est pas facile, pour une raison ou pour une autre, de faire tenir au journal le prix de leur abonnement, ou ils attendent l'occasion de venir à Saint-Hyacinthe pour donner leur nom aux bureaux du journal.

Afin de faciliter les choses à ceux qui ne peuvent pas communiquer facilement avec nous, nous publions désormais ci-contre un bulletin d'abonnement On n'a qu'à le remplir et nous l'adresser, pour recevoir régulièrement le journal. Deux mois après la réception du bulletin, une facture régulière d'abonnement sera adressée au signataire.

Bulletin d'abonnement

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe",
Saint-Hyacinthe.

Veuillez m'adresser votre journal, "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", pour une période de six mois, au prix de .75; pour une période d'un an, au prix de $1.50.

Il est entendu qu'une facture pour abonnement me sera adressée, deux mois après la réception du présent bulletin.

Signature .....

Adresse .....

Rayer les mots jugés inutiles

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Beurre

Les coupons de beurre Nos 1 et 2 de votre nouveau Carnet de rationnement sont maintenant valables. Le coupon de beurre No 3 sera valable le 27 mars. La date d'expiration des trois coupons est le 30 avril. Chaque coupon est bon pour l'achat d'une demi-livre de beurre.

Carnet de Rationnement No. 1

Les consommateurs voudront bien se rappeler que les coupons de sucre, de thé ou de café du Carnet de rationnement No 1 seront périmés à partir du 1er avril 1943. S'il vous reste encore de ces coupons et si vous avez besoin de quelqu'une de ces denrées, utilisez vos coupons avant le 1er avril.

Le Carnet de rationnement No 1 devrait contenir encore les coupons "Supplémentaire C" Nos 10 à 26 et les coupons "Supplémentaire B" et "D". Ces coupons y ont été insérés quand les carnets ont été émis au mois de juillet 1942, au cas où ils deviendraient nécessaires; mais il n'y a pas lieu de les utiliser.

Militaires en Permission

Des cartes de rationnement seront émises en faveur des militaires ayant obtenu une permission de 5 jours ou plus, sur présentation par les sous-officiers ou les soldats d'un permis, et, par les officiers, d'une lettre de leur adjudant.

Ceux qui quittent le Canada

Les règlements du rationnement prévoient que tout consommateur quittant le Canada doit remettre son Carnet ou sa Carte au plus proche Bureau de Rationnement.

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour pouvoir y référer au besoin.

Procurez-vous la circulaire "Instructions sur la mise en conserve"

Si vous avez l'intention de faire des conserves cette année, ne manquez pas de vous procurer au Bureau de poste ou au Service du Rationnement, la circulaire "Instructions sur la mise en conserve." Quand vous l'aurez lue attentivement, complétez la formule "Demande de sucre pour la mise en conserve" que vous détacherez de votre Carnet de rationnement No 2, puis remettez-la au Comité local de rationnement (non au bureau régional) avant le 15 avril.

Faites votre demande sur votre propre carte, comme ménagère, pour tous les membres de votre famille, en indiquant le nombre de personnes, sans vous compter. Les cartes de ces personnes, portant seulement les numéros de série, devront être annexées à votre propre carte, puis expédiées au Comité local de rationnement avant le 15 avril.

Enfants de moins de 12 ans

Tout enfant qui n'avait pas 12 ans révolus le 1er mars 1943 n'a pas droit aux coupons de thé et de café.

Vérification Finale

Avant de détruire votre ancien carnet de rationnement, assurez-vous que les lettres et le numéro de série sont les mêmes que ceux qui figurent sur la couverture de votre nouveau Carnet. Si les lettres et les chiffres ne correspondent pas en tous points, envoyez immédiatement vos deux carnets au plus proche Bureau du rationnement, pour rectification. Comme mesure de précaution, nous vous conseillons de conserver la couverture de votre vieux carnet sur laquelle apparaissent les lettres et les chiffres d'identité qui vous ont été attribués pour la durée de la guerre.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

2F

COMMENT REMPLIR VOTRE DEMANDE DE SUCRE POUR LES CONSERVES

Les ménagères cette année doivent calculer à l'avance la quantité de sucre nécessaire pour les conserves et les confitures, afin qu'on puisse prendre les mesures pour obtenir et distribuer les quantités nécessaires. Les demandes doivent être adressées à votre *Comité local de rationnement* avant le 15 avril. A cette fin, utilisez la formule de demande dans votre nouveau carnet de rationnement.

On accordera du sucre pour la mise en conserve de tous les fruits frais, y compris le cédrat et les fruits sauvages. On n'accordera pas de sucre pour la mise en conserve de courges, tomates et citrouilles.

COMMENT CALCULER LA QUANTITE DE SUCRE REQUISE

CONSERVES

Calculez ½ lb. de sucre pour chaque bocal d'une pinte

Calculez le nombre TOTAL DE bocaux d'une pinte que vous avez l'intention de remplir—puis utilisez la méthode rapide et pratique d'allouer ½ lb. de sucre pour chaque bocal d'une pinte. Ne tentez pas de déterminer exactement le nombre de chaque espèce de fruits que vous avez l'intention de mettre en conserve. Certains fruits seront peut-être plus abondants que d'autres. Basez vos calculs sur le nombre de bocaux que vous avez, sur la quantité mise en conserve l'an dernier ou sur ce que vous croyez avoir besoin cette année.



Votre demande remplie doit être adressée à votre Comité Local de Rationnement avant le 15 avril.

CONFITURES OU GELÉES

Calculez 1½ lbs. de sucre pour chaque pinte de confitures ou gelées

La plupart des gens utilise des bocaux de formes et de grandeurs diverses. Prenez un nombre de bocaux que vous utilisez habituellement et déterminez combien ils contiennent de tasses d'eau. Quatre (4) tasses font une pinte. De cette façon, vous pourrez calculer le nombre de pintes de confitures ou gelées que vos bocaux contiendront. Puis allouez 1½ lbs. de sucre par pinte. Par exemple, il vous faudra 12 lbs. de sucre pour 8 pintes de confitures ou gelées.

Des calculs basés sur ces méthodes sont conformes au rationnement du sucre pour les conserves et les quantités sont suffisantes pour les conserves, les confitures et les gelées en temps de guerre, ainsi l'ont prouvé les expériences dans les cuisines-laboratoires du Ministère fédéral de l'Agriculture.

REMARQUE IMPORTANTE

Le Ministère fédéral de l'Agriculture recommande la mise en conserve de fruits de préférence à la fabrication de confitures ou gelées parce que:

On peut mettre en conserve plus de fruits avec moins de sucre et à meilleur marché.

Le fruit en conserve garde une plus grande valeur des vitamines du fruit frais.

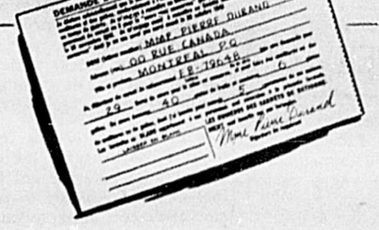
QUAND ET COMMENT LE SUCRE POUR LES CONSERVES SERA OBTENU

Lorsque votre Comité local de rationnement aura revisé votre demande, on vous fournira à une date antérieure au 1er juin, des coupons spéciaux de sucre pour les conserves. Ces coupons vous permettront d'acheter du sucre à n'importe quelle épicerie à des intervalles spécifiés. Vous n'êtes pas tenu d'acheter tout votre sucre à la fois.

REMPLISSEZ ET ADRESSEZ VOTRE DEMANDE AVANT LE 15 AVRIL

Remplissez votre formule de demande comme dans la gravure et adressez-la à votre comité local de rationnement au plus tard le 15 avril. Attachez-y les formules de demande des carnets de rationnement des autres personnes que vous nourriez dans votre maison. N'écrivez rien sauf les numéros de série des propriétaires sur ces autres formules. Copiez simplement les numéros de série de la couverture de leurs carnets de rationnement sur leurs formules de demande et épinglez-les à votre propre demande remplie au complet.

Etudiez cet exemple



Madame Durand a décidé de mettre en conserves cette année 40 pintes de fruits de différentes espèces. Elle alloue ½ livre de sucre pour chaque pinte et par conséquent elle aura besoin de 20 livres de sucre pour ses conserves.

Elle décide de faire 6 pintes de confitures et de gelées. Elle alloue 1½ lbs. de sucre pour chaque pinte de confitures et par conséquent elle aura besoin de 9 livres de sucre pour ses confitures et gelées.

Elle additionne les deux quantités de sucre (20 + 9) et écrit le total (29 livres) sur sa demande ainsi que le nombre de personnes qu'elle se propose de nourrir dans sa propre maison. A sa propre formule de demande remplie au complet, elle joint les formules de demande des autres personnes qu'elle se propose de nourrir dans sa maison. Elle doit indiquer seulement les numéros de série sur ces autres formules de mande.

En calculant la quantité de conserves et confitures que vous aurez besoin vous devez étudier avec soin vos facilités d'emmagasinage. Un lieu d'emmagasinage qui n'est pas satisfaisant peut causer des pertes et du gaspillage. Les fruits en conserve doivent être gardés dans un endroit frais, sec, sombre. Ne servez pas des fruits en conserve lorsque vous pouvez obtenir des fruits frais, arrangez-vous pour consommer vos fruits mis en conserve à la maison durant les mois d'hiver seulement.

N'oubliez pas—Les fausses declarations sont sujettes aux peines prevues par la loi

ADMINISTRATION DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

— NOUVELLES DE LA RÉGION —

ETAT-CIVIL

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Mars, 20.— John-Patrick, fils de Robert Chenier et de Mary O'Keefe. Par. et mar. Louis Beauparlant et Helen M. Stubbington.

Mars, 23.— Joseph-Grégoire-Jean-Marc, fils de Grégoire Bernard et de Béatrice Hébert. Par. et mar. Joseph Bernard et Rose-Anna Robert.

Sépultures:

Mars, 20.— Améline Filteau, dite Soeur Saint-Benoît-Joseph, fille de feu Louis Filteau et de Basilisse Leclerc, 88 ans, 6 mois et 2 jours, des Soeurs de Saint-Joseph.

Mars, 22.— Emile Beaudoin 79 ans, époux d'Albina Brière.

Mars, 24.— Joseph-Armand Trudeau, fils de Rosario-A. Trudeau et de Mélina Smith.

CATHEDRALE

Baptême:

Mars, 21.— J.-Avila-Raymond-Yves, fils de Paul Malo et d'Agathe Chaput. Par. et mar. Alfred Chaput et Imelda Millette.

Sépulture:

Mars, 24.— Sr Simone Gagné des Soeurs de la Charité, dite Soeur Ste-Luce, 27 ans, fille d'Eugène Gagné et de Lumina Turcotte.

CHRIST-ROI

Baptême:

Mars, 18.— Marie-Olive-Audette, fille de Jean-Claude Gagnon et d'Olive Bernard. Par. et mar. Olivier Bernard et Antoinette Chabot.

Sépulture:

Mars, 19.— Lucien Girouard, 21 ans, fils de Charles Girouard et d'Odina Morin.

Mme Calixte Chagnon décédée à Saint-Marc à l'âge de 45 ans

Saint-Marc, 23, D.N.C.

Mme Calixte Chagnon, née Bella Geoffrion, est décédée samedi dernier à Saint-Marc-sur-Richelieu, à l'âge de 45 ans. Outre son époux, la défunte laisse un fils et trois filles: M. Jules Chagnon; Mlles Jeannine, Thérèse et Lisette. Les funérailles eurent lieu mardi matin à l'église paroissiale, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé C.-E. Senay, curé, fit la levée du corps et chanta aussi le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Jules Handfield, Léo Jodoin, Oscar Daigle, A. Geoffrion, Alphonse Chagnon et Alphonse Sansoucy.

Une jeune fille de Saint-Valérien est décédée à l'hôpital

Saint-Valérien, 22, D.N.C.

M. Adrien Dupont, du centre d'instruction de Valcartier, et Mme Dupont, de Saint-Valérien, ont perdu la semaine dernière leur jeune fille, Thérèse, âgée de 14 ans, décédée à l'Hôpital Saint-Charles, après une longue maladie. Outre ses parents, la défunte laisse un frère et une soeur: Jean-Guy et Monique. Ses grands-parents, M. et Mme Eugène Gazaille, et M. Elie Dupont, lui survivent également. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. M. l'abbé A. Nadeau, curé, chanta le service funèbre. Les porteurs étaient MM. Fabien Pion, Gaston et Marcel Brunelle, cousins de la défunte, Aimé Bouthillier, Jean Ducharme et Marcellin Côté.

St-Hilaire

Deux représentations cinématographiques ont été données, jeudi, dans l'après-midi et dans la soirée, à la salle paroissiale du village de St-Hilaire. On y présentait, sous les auspices du Gouvernement, un film documentaire: "Les Canadiens dans la mêlée". L'entrée était libre.

—M. et Mme Roger Lamontagne et leurs fillettes, Paule et Josette, d'Outremont, étaient chez Mlle Gabrielle Lamontagne, dimanche.

— Mlle Fernande Sabourin a passé deux jours à Montréal, la semaine dernière.

—M. Henri Kieffer, de Québec, était de passage à St-Hilaire récemment.

—M. et Mme Barber ainsi que Mlle Alma Audet et M. Gérard Audet ont fait un court voyage à Montréal, dimanche.

Spectacle théâtral les 2 et 3 avril à Saint-Barnabé-Sud

Saint-Barnabé, 25, D.N.C.

Une représentation théâtrale aura lieu les 2 et 3 avril à la salle paroissiale de Saint-Barnabé-Sud, sous les auspices de la Jeunesse agricole catholique. Le drame *Fabiola*, étude de la société chrétienne des premiers siècles, oeuvre du cardinal Wiseman, sera interprété par de brillants acteurs. Le programme comprend aussi une comédie. Le billet se vend .25 pour les adultes et .10 pour les enfants. Ces derniers assisteront à une représentation spéciale dans l'après-midi du 2 avril.

—:-o-:—

M. J. Archambault décédé à 55 ans à Saint-Antoine

Saint-Antoine, 22, D.N.C.

M. Jules Archambault, cultivateur, est décédé subitement à Saint-Antoine-sur-Richelieu, à l'âge de 55 ans. Il était le fils de feu le notaire A.-M. Archambault. Outre son épouse, née Alice Paradis, le défunt laisse quatre enfants: Paul, Alexandre, Juliette et Thérèse; cinq frères: Eugène, comptable; Charles-Auguste, avocat; Georges, avocat; Paul et Sylvain; quatre soeurs: Mmes Horace Labrecque, (Eveline); Georges Fortin, (Alice); Auguste Archambault, (Georgette); Jean Fortin, (Germaine). Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, du Séminaire de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé R. Chaput, vicaire, chanta le service funèbre. Au choeur, on remarquait MM. les abbés Alcide Roy, Raoul Martin, L.-Philippe Saint-Martin, tous du Séminaire de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé Rosario Lavallée, vicaire à la cathédrale de la même ville; M. l'abbé E. Fournier, curé de la paroisse.

—:-o-:—

Le championnat de la ligue des jeunes à Cusson et Cusson

L'équipe Cusson et Cusson s'est assuré mercredi soir le championnat de la ligue de petites quilles des jeunes, de Saint-Hyacinthe, en battant l'équipe Pain Moderne par 3 parties à 1, sur les allées de la Société Philharmonique. Gilbert Saint-Amant se mit en évidence pour les vainqueurs, accumulant 559 points dans les 4 joutes. Fernand Larochelle fut le pivot des perdants; il enregistra 552 points. Ci-après le rapport détaillé du tournoi:

Cusson et Cusson:					
R. Cusson	73	120	91	120	404
R. Desrosiers	108	140	100	116	464
F. Cusson	116	121	131	101	469
G. Frenière	112	134	113	155	514
G. St-Amand	150	108	153	148	559
	559	623	588	640	2410
Pain Moderne:					
A. Bousquet	103	118	119	145	485
F. Larochelle	180	116	110	146	552
C. Savary	118	80			198
E. Després	136	123	101	128	488
P. Plon	99	134	126	116	476
F. Gladu			96	95	191
	637	571	552	630	2390

L'équipe Cusson et Cusson termina en première place la saison ordinaire de la ligue des jeunes. Canada Radio Service occupait la deuxième position et Pain Moderne, la troisième. Cette dernière équipe élimina Canada Radio Service dans la semi-finale.

BELOEIL

S. E. Mgr A. Turquetil, ancien évêque de la Baie d'Hudson, était dimanche, l'invité d'honneur à la récollection mensuelle des anciens retraitants de Beloeil.

—Le Dr et Mme Honorius Cormier et leurs enfants, ainsi que Mlle Alice Leblanc, de Contrecoeur, étaient en visite chez le notaire et Mme A.-M. Cormier, dimanche.

—Mlle Germaine Brunelle a fait un court voyage à Montréal, la semaine dernière.

—Mme A.-M. Cormier est revenue de Québec où elle a passé quelques jours.

—Mlle Suzanne Lavoie, d'Outremont, était en fin de semaine chez sa soeur, Mme Gérard St-Onge, de McMasterville.

—M. Edmée Lagacé, de la R.C.A.F., du camp militaire de Lachine, était de passage dans sa famille, à Beloeil, dimanche.

—M. et Mme Robert Burelle ainsi que M. et Mme Marcel Maheu, de Montréal, étaient chez M. et Mme Adélard Trudeau, ces jours derniers.

—M. Pierre Lesage a passé la fin de semaine dans les Laurentides.

La Chronique du Séminaire

Mercredi, 24 mars:

Hier soir, S.E. Mgr Marc Lacroix, O.M.I., soupait avec nous. Ce matin, il a dit la messe de communauté au Grand Séminaire et il y donnera, ce soir, la lecture spirituelle.

Liste des premiers de classe:

Philosophie 2e année: L. Gendron, Saint-Hyacinthe.

Rhétorique A: G. Darveau, Le Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe.

Rhétorique B: F. Even, Saint-Hyacinthe.

Belles-Lettres: L. Delagrave, Sorel.

Versification A: R. Tétreault, Granby.

Versification B: G. Lafrance, St-Jean-Baptiste.

Méthode A: J. Chagnon, Saint-Pie.

Méthode B: Gérard Goyette, Granby.

Syntaxe A: J. Marquis, Granby.

Syntaxe B: P.-A. Archambault, Saint-Antoine.

Syntaxe spéciale: J.-P. Zigby, Granby.

Eléments-latins A: J. Fontaine, Saint-Hyacinthe.

Eléments-latins B: M. Dupré, Ste-Victoire.

Eléments-latins C: Y. Tousignant, Saint-Hyacinthe.

Eléments-français: R. Gaudet, Saint-Hyacinthe.

—:-o-:—

Ventes immobilières

—Terrain appartenant à Joseph Comeau, Saint-Jude, vendu à Zéphir Charbonneau pour la somme de $1000.

—Terrain appartenant à Joseph Leclerc, Saint-Jude, vendu à Nestor Binette, pour la somme de $400.

—Terrain appartenant à Honoré Phaneuf, Paroisse Notre-Dame, vendu à Marcel Bonin pour la somme de $800.

—:-o-:—

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

18	33	29
19	35.8	10
20	39	13.5
21	33	19
22	29	9
23	34	13
24	37	15

—:-o-:—

Succès de la partie de cartes au profit de cette mission

Les organisatrices de la partie de cartes qui eut lieu mercredi dernier, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, sous les auspices des anciennes élèves de l'orphelinat et au profit de la future mission d'Haïti, remercient sincèrement les personnes qui contribuèrent au succès obtenu.

Saint-Liboire

M. et Mme Edmour Morin ont eu la douleur de perdre leur bébé, Jean-Robert, âgé de un mois. La cérémonie des Anges a eu lieu dimanche après-midi.

—M. Henri Dion s'est porté acquéreur d'une magnifique érablière appartenant à M. Onésime Rémillard.

—M. Albéric Bachand a acheté l'emplacement et l'ancien moulin à farine qui appartenaient depuis peu à M. René Blanchette.

—Le Secrétariat de l'Instruction publique a donné à la salle du Couvent une représentation cinématographique mardi après-midi pour les enfants, et le soir, pour les adultes. Les sujets étaient: "Images de guerre" et "Souvenirs des temps passés".

—A l'occasion de la fête de M. le curé Beauregard, les élèves du Couvent lui présentèrent jeudi dernier leurs meilleurs voeux de reconnaissance ainsi qu'un magnifique bouquet spirituel. Vendredi, tous se firent un devoir d'assister à la messe pour couronner cette heureuse Fête.

S.-Dominique

M. et Mme Aimé Chagnon, (Eva Goyette), sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Lucile-Réjeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Touchette, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Gaston Dupont étaient en promenade dimanche dernier à Milton, chez M. Origène Dubuc.

—M. Albert Fugère et sa famille ont quitté notre paroisse pour demeurer à St-Hyacinthe. M. et Mme Maurice Ménard sont maintenant propriétaires de cette ferme du Brûlé.

—En visite chez M. et Mme Augustin Thuot, leurs deux fils, Frères du Sacré-Coeur.

M. Horm. Croteau est décédé à Upton à l'âge de 70 ans

Upton, 22, D.N.C.

M. Hormisdas Croteau est récemment décédé à Upton, à l'âge de 70 ans. Outre son épouse, le défunt laisse quatre fils et cinq filles: MM. Albert, Georges-Henri et Raphaël Croteau, de cette paroisse; Gabriel, Saint-Liboire; la R.S. Marie-Gabriel-Lallelant, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie; Mmes Adrien Majeau, (Agathe); Willie Dorais, (Marie-Rose); Jean-Paul Beaudry, (Irène), Acton-Vale; Mlle Marguerite Croteau, Upton. Lui survivent également: deux frères, MM. Joseph Croteau, Saint-Liboire; Jacob, Montréal; une soeur, la R.S. Marie-Antonia, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie; et dix-neuf petits-enfants. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé F. Jodoin, curé de la paroisse, et le service funèbre chanté par M. l'abbé Albéric DeGrandpré, neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Maurice DeGrandpré, aussi neveu du défunt, et de M. l'abbé Léonard Laflamme, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. S. Pépin, Xavier Lapierre, Elie et Esdras Majeau, François Bienvenue et Emile Pinsonnault.

Lettre de Québec...

(suite de la page 3)

velles taxes qui se chiffrent à environ trente millions. Il n'a entrepris aucun travail d'envergure, a négligé notre voirie, a réduit à un strict minimum les prêts aux cultivateurs. Après avoir écorché les oreilles de la population avec ses vantardises sur ses primes sur le fromage, il a tout simplement supprimé celles-ci.

Où donc a-t-il jeté tout cet argent? Nous le saurons au cours de l'étude des crédits; c'est alors qu'on constatera que jamais un régime n'a gaspillé aussi inconsciemment. Si certain démagogue revenait sur nos tribunes, alors il serait vraiment justifiable de sortir sa phrase à effet sur les politiciens qui dépensent comme des matelots en goguette. Mais il ne reviendra pas...

* * *

Une vague de crimes sans précédent épouvante les citoyens de la métropole. La police est impuissante à les résoudre. Dans certains cas, il est évident que les bandits bénéficient d'une clémence scandaleuse. D'ailleurs il apparaît à tous qu'ils accomplissent une besogne qui ne profite qu'au parti libéral.

En janvier dernier, des criminels s'introduisaient dans une imprimerie qui publiait un hebdomadaire, "Le Moraliste", dévoilant toutes sortes de scandales contre la police et les politiciens libéraux. Les gens de la pègre commencèrent par briser à coups de masse les machineries, puis ils allumèrent le feu. Ces faits furent révélés lors de l'enquête officielle.

Les fonctionnaires du procureur-général s'agitèrent un peu, pour la forme, mais ils ne purent rien trouver. A qui ce geste révoltant plaisait-il? Qui avait armé le bras de la canaille? La conclusion est facile à tirer.

Il y a une semaine, les bandits, confiants dans leur impunité, adoptèrent la méthode des gangsters de Chicago à l'époque du terrorisme. Ils tirèrent trois coups de revolver, la nuit, à travers la porte et une fenêtre de la résidence privée du propriétaire du "Moraliste". Il est trop tôt pour juger le travail de la police, car c'est l'équipe municipale, cette fois, qui est sur la cause. Peut-être sera-t-elle plus capable que celle du régime Godbout-Jargailles.

D'ailleurs il suffit de lire les journaux pour prendre compte comment, depuis un an, les hold-ups, les vols de banques, les assommades se multiplient, dans les conditions les plus dégoûtantes, pour comprendre que le gouvernement actuel n'a aucun contrôle, qu'il a corrompu nos organismes policiers et que nous sommes à la merci de la pègre.

On nous assure que le procureur-général aura quelques questions à répondre, sur ce sujet, au cours de la session.

ST-MARC

Le 19 mars une messe fut chantée pour les patrons de la beurrerie. L'assistance était nombreuse. Les élèves du couvent firent les frais du chant.

—Etaient en visite dans leurs familles en fin de semaine: Mlles Clothilde Gatien, Simone Ducharme, M. et Mme R. Chrétien, Mmes Napoléon Blanchard et Arthur Brodeur.

—Lundi, M. l'abbé Albert Ducharme ancien curé de la paroisse, était de passage à Saint-Marc.

—La R. S. André des Soeurs de St-Joseph, était ici à l'occasion de la mort de sa soeur, Mme Calixte Chagnon. Elle était accompagnée de Sr Saint-Gatien, des Soeurs de St-Joseph.

Qui mange bien se porte bien

L'alimentation influe directement sur la santé.— Ce n'est pas la quantité qui importe le plus, mais la qualité et les aliments appropriés.

Il y a relation directe entre l'alimentation et la santé. Fatigue, manque de vitalité, moindre résistance aux maladies infectieuses et toute insuffisance générale peuvent être dues, dans certains cas, à de mauvaises habitudes alimentaires.

Généralement, ce n'est pas la quantité totale de nourriture qui fait défaut. On mange à sa faim, mais on ne sait pas choisir ses aliments; alors beaucoup de régimes alimentaires sont insuffisamment pourvus de certaines substances de première nécessité. Et il reste foule de gens qui ne prennent pas des repas pouvant assurer l'énergie dont ils ont besoin pour accomplir leur travail quotidien.

Ainsi il est très important de se lever assez tôt le matin, pour manger, sans se presser, un déjeuner bien préparé.

Le déjeuner peut comprendre:

Fruits:— Jus de tomates, pomme, compote de pommes ou fruits de la saison.

Céréales:— Avoine roulée ou blé roulé avec lait.

Oeufs.— Brouillés, poché ou bouilli, un ou deux par semaine.

Rôties.— Beurrées, parfois avec marmelade ou confitures.

Thé ou café pour les adultes; lait pour les enfants.

Cette bonne habitude du déjeuner forme une grande partie de la nourriture chaque jour et est indispensable pour préparer un avant-midi de travail.

Le menu du dîner doit se composer comme suit:

Une soupe claire avec ou sans légumes.

De la viande ou poisson — Pain de viande, pâté chinois.

Pommes de terre pilées, bouillies, en robe des champs.

Un deuxième légume, chou, carottes, navets, tomates de conserve ou légume frais de la saison.

Pain de blé complet ou blanc, avec beurre.

Dessert.— Tarte aux pommes, pouding au riz, tapioca, blanc-manger, fruits de la saison frais ou cuits.

Le dessert doit de toute façon être choisi pour équilibrer la première partie du menu: un dessert au lait si on a servi une soupe aux légumes, un dessert aux fruits si le repas a commencé par une soupe au lait.

Thé pour les adultes — Lait pour les enfants (petit verre).

Le souper ne reçoit pas toujours l'attention qu'il mérite. C'est dommage, car il fournit, outre l'occasion de disposer des restes du dîner, celle de faire accepter les aliments indispensables. Le souper doit être nourrissant et de nature à ne pas imposer trop de travail aux organes digestifs.

Comment préparer un repas léger qui restera substantiel?

Il faut éviter les aliments gras qui sont de digestion longue et fatigants, surtout pour les petits, et faire entrer dans le menu du souper les éléments qui ont manqué aux deux autres repas.

Le repas du soir pourrait en règle générale, commencer par une soupe consistante au lait.

Les soupes aux légumineuses sont économiques et ont beaucoup de valeur nutritive. On peut en les variant les servir tous les jours. Naturellement il faudra les remplacer par une crème plus légère si on sert des petits pois ou blé d'Inde comme légumes.

Le souper est tout indiqué pour utiliser les plats de légumes les plus divers. Les salades de légumes cuits, les macédoines, sont agréables à tous les appétits.

Les pâtes alimentaires peuvent être employées à la place de légumineuses, mais il faudra les servir avec une préparation au lait ou au fromage, car leur valeur nutritive est différente de celle des légumes secs.

Les différents mets que nous absorbons fournissent les matériaux pour refaire et tonifier le sang, les muscles et tous les autres éléments du corps humain. Les repas de chaque jour basés sur les aliments protecteurs que nous avons déjà mentionnés aideront au bon fonctionnement de l'organisme.

Que l'on ne s'en tienne donc pas à l'absence de maladie qui ne donne qu'une santé passive, mais mettons en pratique les plus récentes connaissances en nutrition, lesquelles nous permettront de posséder une santé pleine de vie, un enthousiasme au travail comme au jeu, une santé qui fournit une réserve suffisante d'énergie pour parer aux petites maladies auxquelles nous sommes ordinairement exposés.

Les repas doivent donc être réguliers et pris dans le calme et la gaieté, atmosphère qui facilite la digestion tout en fournissant une détente nécessaire, surtout au travailleur qui doit retourner aussitôt à son ouvrage.

Mangeons bien! sans toutefois se permettre de faire trop bonne chère, en comptant avoir toujours l'absolution de son estomac.

Le Comité local d'hygiène alimentaire

Mme Pierre Lamothe gagnante d'un prix

Le tirage au sort organisé récemment, au bénéfice des oeuvres de jeunesse de Saint-Hyacinthe, eut lieu dans la salle du Patronage des Jeunes Filles. Le billet gagnant porte le numéro 2.757 et le nom de Mme Pierre Lamothe, 1240, rue Sylva-Clapin, Saint-Hyacinthe. La gagnante est priée de réclamer son prix au Centre Catholique, 1695, rue Marguerite-Bourgeoys.

Lettre d'Ottawa...

(suite de la 3e page)

pension de vieil âge, des assurances-maladies et autres.

M. King fut par la suite élu premier ministre. Et pendant les cinq premières années de son administration il refusa cinq fois d'adopter la pension de vieillesse.

En 1926 pressentant qu'il aurait besoin de l'appui du groupe de M. Woodsworth pour se maintenir au pouvoir il lui écrivit une lettre qui reste historique. Il est question de la pension de vieillesse et du rappel de l'article 98 du code pénal. Dès les premiers jours de la session M. King ne fut maintenu au pouvoir que par le vote décisif de M. Woodsworth. Et l'année suivante la pension du vieil âge fut adoptée.

Son projet de sécurité sociale serait-il une manoeuvre du même genre? On peut le croire.

La rédistribution

Le premier ministre a une autre embarrassante question à trancher.

Normalement on devrait procéder dès cette année au remaniement de la carte électorale. Mais il arrive que, d'après les chiffres du dernier recensement, la Saskatchewan devrait perdre quatre comtés et le Manitoba trois. On comprend que la députation de ces provinces tente par tous les moyens de prévenir la chose autant que possible. Tous ceux qui ont parlé sur cette question ont prétendu qu'il valait mieux attendre après la guerre.

D'autre part on n'hésite pas à agiter de nouveau la question du comté de Russell que l'on voudrait fusionner avec un comté voisin sous prétexte que sa population est insuffisante. Russell est l'un des rares comtés canadiens-français de l'Ontario. Lors du dernier remaniement de la carte électorale (sous M. Bennett) la question est venue sur le tapis. Les libéraux canadiens-français firent une belle agitation.

Des assemblées publiques ont été tenues un peu partout dans le comté où il s'est dit bien des choses.

Cette année on ne fera pas d'agitation populaire; on ne tiendra pas d'assemblées publiques.

M. King est au pouvoir.

Valeur nutritive des légumes

La plupart des légumes contiennent une plus grande quantité des vitamines et des minéraux essentiels que les autres aliments. Par conséquent, ce sont des ALIMENTS PROTECTEURS comme le lait, les fruits, les céréales, le pain, les viandes, le poisson, les oeufs, etc.

VITAMINE A. — On la trouve dans les légumes jaunes ou verts tels que les carottes, les courges, les épinards, le chou frisé, les feuilles de betteraves et de navets, les feuilles de pissenlits, le persil, le chou-gras, les jeunes tiges de fougères, etc.

VITAMINE B. — Dans les pois, les haricots, les lentilles et les haricots de Lima secs, les arachides et les légumes verts.

VITAMINE C. — Dans les tomates, le chou cru, le navet cru, les pommes de terre, les piments doux crus (verts ou rouges).

MINERAUX. — On trouve du fer dans les légumes secs, les légumes à feuillage vert foncé tels que les épinards, dans les pommes de terre en robe de chambre; du calcium dans le brocoli, les choux-fleurs, les feuilles de navets, etc.

PROTEINE. — Dans les légumineuses telles que haricots, lentilles et pois secs.

LES LEGUMES EN CONSERVE retiennent la plus grande partie de la valeur nutritive primitive. Ils sont souvent meilleurs que les légumes qui ont été gardés en magasin durant longtemps parce que les produits en conserve sont fabriqués lorsqu'ils viennent d'être cueillis.

LES LEGUMES CONGELES RAPIDEMENT retiennent la plus grande partie de leur teneur en vitamines si on les plonge dans l'eau bouillante sans les faire dégeler.

RÉCUPEREZ

METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, CARTON.

Téléphonez à la Campagne nationale de Récupération:

TEL. 576

M. VICTOR HEBERT

j.n.o.

SERVICE DE RADIOS DE TOUTES MARQUES

A. LETOURNEAU

Technicien diplômé du C.S.O.E.

1345, RUE DES CASCADES SAINT-HYACINTHE

j.n.o

— AVIS —

Pour réparations de tous genres de laveuses: Beatty, Connor, Easy, etc., et aussi moteurs électriques, engins à gasoline: Johnson et Brigg & Stratton, etc., voyez

LUCIEN LALIBERTÉ

MECANICIEN EXPERT

Ouvrage garanti

1895, RUE DES CASCADES

Tél. 1390

SAINT-HYACINTHE

LES POUSSINS ROY 1943

proviennent de fortes pondeuses de gros oeufs ayant subi l'épreuve du sang. Ils sont éclos dans des incubateurs électriques géants et ultra-modernes, qui éliminent toutes les erreurs humaines et donnent des poussins parfaits, supérieurs à tous autres.

Nous pouvons vous fournir des poussins tels qu'éclos ou sexés, soit poulettes ou cochets. Nous en produisons des milliers chaque semaine, de toutes les races populaires. Nous payons le transport.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE, OU TELEPHONEZ-NOUS.

COUVOIR ROYAL

FERME AVICOLE SAINT-JUDE

Comté de S.-Hyacinthe

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

CANADIENNE MERCANTILE

ETAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1942

ACTIF

Argent en banque et en caisse	$	97,976.80
Obligations à la valeur aux livres		1,315,471.42
Actions à la valeur aux livres		193,654.46
Prêts en premières hypothèques		205,690.00
Intérêts dûs et accrus		18,291.99
Solde des agents pour primes souscrites depuis le 1 oct. 1942		84,059.89
Billets recevables considérés bons et Divers		796.47
Dû par les réassureurs sur pertes déjà payées		2,253.51
Répartitions dues en 1942 considérées bonnes		10,148.69
Répartitions gagnées mais non réparties		49,475.67
	$	1,977,818.90

PASSIF

Réserve pour réclamations en voie d'ajustement	$	74,799.24
Montant dû aux réassureurs		13,757.62
Provision pour taxes de 1942		56,967.31
Réserve pour dépréciation des placements		49,800.83
Fonds de Pension des employés		24,791.65
Réserve pour réassurance non licenciée		20,043.96
Réserve pour primes non gagnées		318,207.58
Réserve contingente		56,430.69
Capital autorisé $500,000.00, Souscrit et Versé	$ 250,000.00	
Surplus	1,113,020.02	1,363,020.02
		$ 1,977,818.90

OPERANT SOUS LA JURIDICTION DES AUTORITES FEDERALES, LA COMPAGNIE TRANSIGE LES ASSURANCES CI-APRES:

Incendie, Automobile, Garantie, Cautionnement, Vol, Responsabilité civile, Responsabilité patronale, Transport intérieur, Accidents.

SIEGE SOCIAL: SAINT-HYACINTHE

Succursales à Toronto, Edmonton, Winnipeg, Halifax et Saint-Jean, N.B.

CONSEIL DE DIRECTION

T.-A. ST-GERMAIN, président et gérant-général; J.-E. PHANEUF, C.R., vice-président; IRENEE AUCLAIRE, vice-président; Hon. JACOB NICOL, M.C.L., RENE MORIN, N.P., NARCISSE DUCHARME, ROSARIO MESSIER, R. ST-GERMAIN, LEON GAUTHIER, M.D., Hon. Es.-L. PATENAUDE, C.P., C.R., LL.D.

LUCIEN C. VALLEE, Assistant-Gérant

E. DESGROSEILLIERS, Secrétaire

CHOSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

Ce sera pour demain...

Au bout du fil, je vous sentais ému, heureux et même assez nerveux, vous, mon ami si calme d'habitude. Ce sera pour demain, Maryse! Le début de la grande aventure conjugale, l'aventure! Le mot n'est pas juste; nous savons trop bien Jeanne et moi ce que nous faisons. Nous avons rêvé cela très beau, mais très grave: nous prévoyons la route droite, mais difficile; nous marcherons le coeur léger et nous chanterons même si la souffrance nous atteint.

Parce que voyez-vous, nous nous sentons déjà très forts, rien qu'à la pensée de voyager à l'avenir ensemble; ensemble, c'est-à-dire la main dans la main, avec un seul coeur, un seul courage, une seule âme pour aimer et vivre. Nous croyons si fermement au bonheur authentique qui suit une décision prise avec clairvoyance et réflexion. Nous sommes jeunes, c'est vrai. Nous traversons une période tendue et riche en incertitudes, mais faut-il pour cela s'écarter du chemin que nous avait tracé le Dieu-Providence?

Ce ne serait pas plus gai de faire face aux difficultés chacun de notre côté. Je sais bien que ma petite Jeanne est assez brave, quoique très tendre, pour affronter n'importe quelle situation. Et moi de mon côté, riche de la belle confiance, dont elle m'a fait le dépositaire reconnaissant, je suis prêt à prendre plus que ma part de responsabilités.

Nous sommes présomptueux, n'est-ce pas? Allez! je sais bien que vous pensez comme nous, petite camarade aux goûts "si comme les nôtres" Vous aussi, vous avez la religion de l'imprévoyance". C'est pourquoi, j'ai le goût de vous dire en ce jour de la grande veille, tout ce qui me passe par la tête. Je me sens envahi de tant d'émotions diverses, de tant de joie. Je suis gai, étourdi, puis grave; je me sens aussi, mon amie, un peu fou! Quelques fois même inquiet, je l'aime tant! On a probablement toujours ce vertige dans les quelques heures qui précèdent le plus grand événement de sa vie.

Vous m'avez promis de prier pour notre bonheur. J'y compte, vous savez. Demandez que nous poursuivions toujours l'idéal que nous nous sommes donnés. Demandez que notre union soit forte, belle et totale. Que nous continuions toujours à nous comprendre comme aujourd'hui. Et puis, Maryse, demandez que nous ayons le bonheur de rester ensemble le plus longtemps possible.

Vous nous rappelez le joli mot d'Isabelle Rivière: "Quand tu n'es plus là, j'ai l'impression de ne vivre que par procuration; je n'existe vraiment que lorsque tu es là". Quand nous avons été cela ensemble, j'ai senti trembler la main de Jeanne dans la mienne. J'ai tant souhaité alors, la protéger de très près toujours. Enfin! nous avons confiance. Nous nous aimons demain; je vous quitte donc, et songez-y, quand nous nous reverrons, je serai son heureux époux".

Et vous avez raccroché. Moi, je ne pouvais que répéter tout bas, avec ferveur: "Mon Dieu! qu'ils soient heureux!"

MARYSE

VIENT de PARAÎTRE

e SIECLE. — Sommaire de mars. Franc nord!. — Si par hasard us travaillez dans un bureau. — y sont. — Boutade de peintre.— ites de vous un propriétaire à de frais. — L'homme n'est pas iquement une intelligence. — Le crétariat de l'Enfance.— Gare au méchant loup. — Etre violon.—N'abandonnez pas vos enfants. — A bord du Monte Carlo. — Un "test" intéressant pour vous. — Pas un seul millionnaire.— Avez-vous confiance en vous? — Savez-vous que? — Pour vous, Madame. — Connaissez-vous les lois du Carême?—Mots croisés.

Carnet mondain

N.B.— Pour toute nouvelle relative au Carnet Mondain on est prié de s'adresser à la rédactrice avant mercredi. Tél. 125. Le mercredi matin appeler 37.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Gertrude Blouin, fille de M. et Mme Jean-Marc Blouin, de Notre-Dame de Grâces, autrefois de Saint-Hyacinthe, au sous-lieutenant de marine Marcel Beauchemin, R.C.N.V.R., fils de M. J.-A. Beauchemin, l.c., et de Mme Beauchemin, de Westmount, aura lieu dans l'intimité le 7 avril, en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâces. Pas de faire-part.

* * *

"SHOWER" D'USTENSILES

Mlles Pierrette Lavallée et Evelyn Souaid, de cette ville, donnaient ces jours derniers, au Grand-Hôtel, de 5 à 7, un "shower" d'ustensiles de cuisine, en l'honneur de Mlle Jeanne Brodeur, à l'occasion de son prochain mariage. Les invitées étaient: Mmes J.-H.-E. Brodeur, P.-E. Simard, A. Brodeur, A. Jodoin; Louis Trudel, de Montréal; E. Souaid, J.-E. Lavallée; Jean Lincourt, Coaticook; René Perreault, Laurent Sylvestre; Mlles Magdelaine Sarah Bournet, Hull; Francine Bengle, Pauline L'Abbé, Denyse Beauregard, Margot Saint-Jacques, Montréal; Marguerite Guertin, Joliette; Mariette Lambert, Saint-Basile-le-Grand; Estelle Brodeur, Phoebée Simard, Marthe Jodoin, Fabienne Chartier, Jeannine Dansereau, Gaby Saint-Jacques, Renée Larose, Gisèle Picard, Marthe Phillie, Claire Sylvestre, Germaine Phénix, Yvette Morin, Georgette Lavallée, Pauline Saurette, Jeanne-Claire Cadieux, Juliette Richer, Jeannine Fontaine, Thérèse Lemieux, Jacqueline Derome, Jeannette Brodeur et Mariette Lemieux.

* * *

FIANÇAILLES

M. et Mme Albert Waltz, de la rue Lafontaine, annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne, à M. Simon Rochette, de Montmagny, fils de M. et Mme P. Rochette, de Saint-Augustin, comté de Portneuf. Le mariage aura lieu en mai.

* * *

RECEPTIONS

Les membres militants de la J.I.C. ont eu une une réunion intime lundi soir en l'honneur de Mlles Estelles et Jeanne Brodeur à qui elles présentèrent un fauteuil et une table.

—Mercredi soir, les membres du Club de Bridge de Mlle Jeanne Brodeur lui offrirent un service à déjeuner.

* * *

DEPLACEMENTS

— M. Bernard Blanchard, de Montréal, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe.

—M. C.-A. Rousseau, de cette ville, était de passage à Chicago, cette semaine.

—M. Antonin Gaudreau, de la R.C.A.F., de Toronto, était de passage en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Gaudreau, de cette ville.

—Mlle Lucia Beaudoin, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe dimanche dernier.

—M. Lucien Comeau, de cette ville, était de passage à Saint-Jude en fin de semaine.

—M. Wilfrid Saint-Germain, de Saint-Louis, de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—M. Henri Roy, de cette ville, était de passage à Montréal vendredi dernier.

—Mlle Estelle Labossière est retournée à Saint-Jude, après un séjour dans notre ville.

—Mme Oscar Aubuchon, de Boston, de passage à Saint-Hyacinthe cette semaine, dans sa famille.

—M. et Mme Léo Gadbois, M. Fernand Labossière, Mlle Rita Larivière, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Saint-Jude ces jours derniers.

—Mlle Rita Couillard, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de passage ces jours derniers dans notre ville.

—Les docteurs Paul Morin, Guy Pothier, Hervé Gagnon et Léo Benoit, tous de cette ville, ont passé la semaine à New York. Ils ont fait le voyage en avion.

—M. Edmour Gagnon, d'Acton Vale, à Saint-Hyacinthe, samedi dernier.

—M. Wilfrid Mongeau, de Montréal, à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—Mlle Dolorès Dupré, de Saint-Aimé, de passage dans notre ville ces jours derniers.

—Mlle Mimi Lanoie, étudiante garde-malade à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, a passé quelques jours à Saint-Aimé, dans sa famille.

—Mlle Alice Sicotte, de cette ville, était de passage à Montréal cette semaine.

—Mlles Mariette Forcier, Luce Couillard, Estelle et Françoise Poirier, de Saint-Aimé, étaient à Saint-Hyacinthe samedi dernier.

—Mlle Marie-Evelyne Sawyer, de Sainte-Hélène, à Saint-Hyacinthe ces jours-ci.

—Mme Albert Morier, M. F.-X. Grenier, M. Armand Beauregard, M. et Mme A. Robert, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

— Mme Joseph Lusignan, de Sainte-Madeleine, de passage à Saint-Hyacinthe, chez sa fille, Mme Henri Bienvenue.

—Mme Henri Pelletier, de cette ville, de passage dans sa famille, à La Présentation.

—M. Exupère Délage, de cette ville, de passage à Sainte-Madeleine, à l'occasion des funérailles de M. Wilfrid Delage.

—Mlles Thérèse Morier, Annette et Pauline Robert, M. et Mme Roméo Larocque, Mlles Marie-Luce Hamel et Yvette Larocque, M. A. Lambert, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—M. et Mme Gaston Bienvenue, leur fils, Roger, de Montréal, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, chez M. et Mme Couillard Saint-Germain.

—M. Emile L'Heureux, de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, chez M. et Mme J.-L. Cormier.

—Le Dr Tardif, président de **La Laurentienne**, de Lévis, M. Bernard Benoit, aussi de Lévis, M. et Mme Paul Guertin, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, chez Mme Eugène Benoit.

—L'hon. et Mme Cyrille Dumaine, d'Upton, et leur fillette, Marie, étaient de passage à Saint-Hyacinthe samedi.

—M. et Mme François Jetté ont passé quelques jours à Québec dernièrement.

—Mme J.-A. Sainte-Marie, Lennoxville, était l'invitée de Mme Edmond Leblanc, pendant la fin de semaine.

—Mme Antonio Godbout est partie mercredi pour Montréal où elle sera quelque temps chez sa fille, Marcelle.

—Mme Maurice Bourgeois était à Québec lundi pour assister au mariage de son neveu, le lieutenant Yvan Michaud, à Mlle Estelle Lachance, de Québec. Le mariage eut lieu à 9 heures 30 en l'église Saint-Coeur de Marie.

—Mlle Thérèse Lemieux était à Montréal récemment l'invitée du Dr et Mme A. Dansereau.

—Me Gérard Delage, de Westmount, a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez son père, M. Achille Delage.

—Mlles Annie Comtois et Marie-Jeanne Beauchemin, de Beloeil, étaient de passage à Saint-Hyacinthe samedi.

—M. et Mme Armand Bourbeau, de Laurierville, et leurs fillettes, Mathilde et Hélène, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, les invités de Mme Elie Bourbeau.

—Mme Chrigtpson et son bébé sont partis pour Saskatoon où ils habiteront désormais.

—Le Major Paul Bousquet, de Montréal, a passé la fin de semaine chez son père, Me J.-B. Bousquet.

—Mme Abondius Letendre, de Saint-Hugues, ainsi que sa fille, Marcelle, étaient de passage chez Mme Armand Gaudette, de La Providence, en fin de semaine.

—Mlle Pauline L'Abbé, de Montréal, était chez sa soeur, Mme Maurice Bernier dimanche.

—M. Jean-Charles Saint-Michel est parti pour Saint-Nazaire où il habitera.

—Mlle Gertrude Robert, de Saint-Marc, était de passage à Saint-Hyacinthe samedi.

—Mlle Rita Morin, de Saint-Joseph, est partie pour Hamilton, où elle sera l'invitée de sa soeur, Mme Paul Larochelle.

—Mlle Fabienne Chalifoux est partie pour Dundas, Ontario, où elle sera pendant quelque temps l'invitée de sa soeur, Mme H.-L. Godbout.

—Le lieutenant Dustan, R.N., est à Halifax, pour quelques semaines.

— Mlle Mariette Lambert, de Saint-Basile-le-Grand, était à Saint-Hyacinthe samedi.

—Mlle Henriette Derome est revenue des Trois-Rivières, où elle passa plusieurs semaines.

—M. René Beauregard, d'Outremont, est venu visiter ses parents, M. et Mme Jos. Beauregard, samedi.

—Le Major Adelstan Bouchard, de Saint-Jean, N.-B., a passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Jean Lincourt, de Coaticook, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme Edmond Leblanc.

—Le lieutenant-colonel et Mme Roland Pothier ont passé la fin de semaine à Montréal.

—Mme Louis Trudel, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe dimanche, pour assister au shower de sa soeur, Mlle Jeanne Brodeur.

—Le sous-lieut. Lynn Musgrave, R.C.N.V.R., d'Halifax, a passé une dizaine de jours à Saint-Hyacinthe, l'invité de ses parents, le commandant et Mme A.P. Musgrave.

—Mme Eugène Payan est partie mercredi pour Toronto, où elle passera une semaine.

—M. Stanislas Cloutier, de Saint-Hugues, était de passage à Saint-Hyacinthe dernièrement.

—Le lieutenant-colonel et Mme Robert Hamel et leur fillette, Pierrette, sont retournés à Saint-Jean, N.-B., après avoir passé quelque temps à Saint-Hyacinthe.

—Mme Roger Bisson, des Trois-Rivières, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Morin.

VIENT DE PARAÎTRE

NOTRE MERE LA TERRE, par l'abbé Albert Tessier.

En vingt-deux images prenantes de réalisme, Tavi exalte les "faiseurs de terre neuve", ceux qui, depuis 300 ans et plus transforment péniblement la forêt en terre humaine.

Voilà un album à répandre partout. Il rend justice à nos paysans et redresse des opinions erronées sur le beau rôle de la paysannerie dans le Québec.

Aux paysans eux-mêmes, il ouvre les yeux; il leur donne du courage et de l'enthousiasme plein le coeur.

Les deux autres albums de la série sont: "Femmes de maison dépareillées" et "La Patrie, c'est ça".

Format 7 x 10, couverture forte, 22 grandes photographies Tavi dans chaque album avec pages de commentaires.

Chacun: $0.25; par la poste: $0.28.

En vente dans toutes les librairies et à FIDES, 3425, rue Saint-Denis, près Sherbrooke, Montréal.

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

Le courrier de Tante Odile

A ELINE DE CASSIN: Caractère ardent et combatif. Personne un peu contrarieuse. Le rouge et le brun sont vos teintes chanceuses. Et 4 et 9 vous seront favorables.

A UNE NIECE EVE: Ma chère nièce, je ne puis vous dire quelques nots justes sur le caractère d'une personne, seulement avec un mot écrit par cette même personne! C'est absurde de s'attendre à pareille chose. Vous avez beaucoup de sens de vos devoirs mais vous êtes de caractère plutôt chicanier, insistant trop sur la perfection du détail, de la part de personnes dont la formation et le caractère les éloignent de cette perfection. L'horoscope de votre ami dit que 8 et 5 sont ses numéros chanceux. Il est de tempérament influençable. La justice l'obsède souvent.

A BOHEMIENNE AUX YEUX NOIRS: Beaucoup d'idéal. De l'ambition. De nombreuses qualités artistiques.

A VIVE LE CANADA: Beaucoup d'ardeur. Caractère excessivement agressif. Le dimanche est votre jour chanceux. Les DANIEL ont un tempérament affectueux et sensible, mais assez changeant. Les LORRAINE sont courageuses. Les THERESE: guerrière. MARCELLE: frappante. JEAN-LUC: gentil et aimable.

A SIGNE XXX: Les MADELEINE sont moqueuses et spirituelles. Les FRANÇOISE sont capables d'attachement profond. Les GERMAIN ont de la fermeté de caractère. GERARD: Brave. SIMON: docile. Votre écriture vous dit très combative, aimant la discussion et nantie de beaucoup d'ardeur. Votre horoscope vous dit changeante.

A PETITE ORPHELINE: Les questions que vous pose le prêtre avant ou après la cérémonie du mariage ont trait au certificat de confession qui est exigé parce que le sacrement de mariage, comme l'administration de tous autres sacrements, demande l'état de grâces. Puis les certificats de baptême des deux conjoints, les noms, âges, etc., pour l'enregistrement de l'état et évidemment la signature des deux témoins. C'est à peu près tout, je crois.

A une nouvelle nièce reconnaissante de Saint-Denis-sur-Richelieu: Votre écriture indique que vous aimez beaucoup l'argent et que vous avez des dispositions pour les arts. Votre horoscope me dit que le vendredi est votre jour chanceux.

A DENISE: Avec un manteau coco très pâle, les accessoires bruns roux ou bleu marine ou noirs sont très bien portés mais ce qui serait excessivement chic, ce serait des accessoires d'un beau vert plus sombre que clair mais pas trop sombre cependant. Souliers verts ou coco pâle ou bruns. Si par figure grosse, vous entendez figure ronde, portez un chapeau avec calotte haute pour détruire la rondeur. Et ne portez jamis de boucles d'oreilles rondes ni d'encolures rondes.

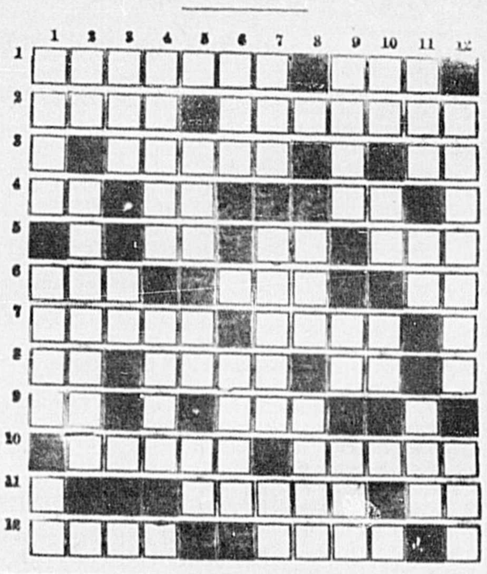
A MARGOT QUI VOUS REMERCIE BEAUCOUP: Caractère sentimental, affectueux et aimant. Beaucoup d'activité artistique et matérielle. Votre ami est de caractère très matériel et il est ardent. Bienvenue.

A PAUVRE VIEILLE DE MONTREAL: Je regrette mais je ne puis ajouter à l'histoire de votre Crucifix du Pardon. Si vous connaissez la communauté de votre Père Elman, qui a apporté ce crucifix au pays, vous pouvez vous informer auprès d'un père de cette communauté.

TANTE ODILE

CESSEZ DE VOUS GRATTER Soulage Vite la Démangeaison
Pour soulager promptement — ou Argent Remis la démangeaison causée par les boutons, eczéma, pied d'athlète, gales, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. Non graisseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D. 249

Les mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Fondatrice des Soeurs de la Providence — Point cardinal.
2—Liés d'amitié—Sectionnent avec un couteau.
3—Sortes de fourreaux — Métal précieux.
4—Adverbe de lieu—Dans—Connu.
5—Note de la gamme — Pronom personnel — A toi.
6—Personnage de Corneille — Adjectif possessif — D'un verbe égal.
7—Petites îles — Etat des Etats-Unis.
8—En les — Rivière de France originaire des Ardennes — Nord-ouest.
9—Sud-ouest — Colère.
10—A nous — Rendus à point.
11—Projet de loi préjudiciable aux anciens Canadiens—Lettre grecque.
12—Grand Lac du Canada — Du verbe nier.

VERTICALEMENT

1—Garantie — Compagnies — Négation.
2—Avant-midi — Héros de la rébellion de 1837.
3—Amie — Note de la gamme.
4—Poursuivre en justice—Complet.
5—Adjectif numéral — Conditionnel — Petit ruisseau.
6—Adverbe de lieu — A lui.
7—Possessif — S'amuser — Préfixe.
8—Point cardinal — Trouble.
9—Têtes de tiges de blé — De Janvier à décembre — Seule.
10—Pronom — Ancienne note de musique — Interjection.
11—Territoires du nord-ouest — Métal des mines de Rouyn — Titre anglais.
12—Les trois personnes en Dieu — Pronom personnel.

Solution de notre problème de vendredi dernier

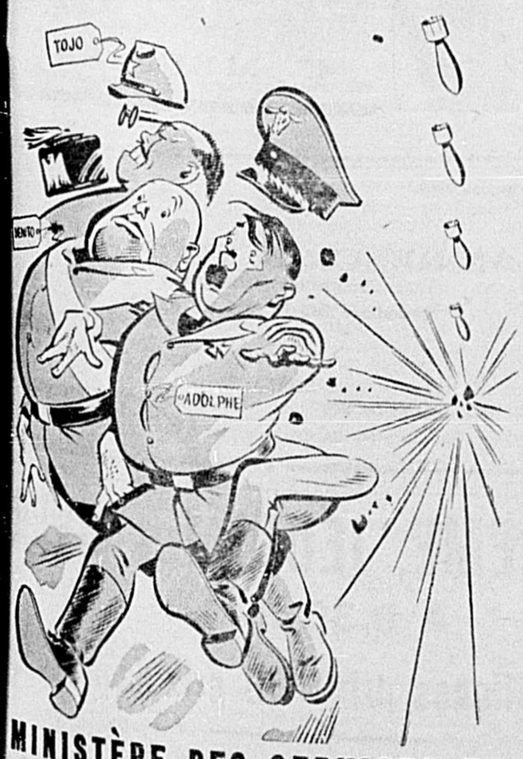
L	E	B	E	R	■	G	O	R	E	■	O	
E	R	E	S	■	R	A	T	■	R	■	N	
V	■	R	■	F	U	M	E	■	I	■	T	
I	N	S	U	■	S	E	■	R	E	V	A	
S	O	■	R	I	E	L	■	■	U	R	■	
■	U	T	■	■	I	O	D	E	■	I	■	
■	V	A	L	L	O	N	S	■	M	■	O	
B	E	L	■	■	■	A	■	A	M	■	■	
■	A	O	R	T	E	S	■	P	R	E	S	
■	U	N	I	O	N	■	C	A	D	R	E	
C	■	■	E	■	■	P	A	S	■	E	S	
A	M	E	N	E	R	■	R	■	U	S	■	

LE CANADA A BESOIN DE 40 MILLIONS DE LIVRES DE GRAISSE

VOICI VOTRE ARME SECRÈTE



GARDEZ LA Graisse ET LES Os



ET AIDEZ À ÉCRASER L'AXE !

La prochaine fois que vous ferez frire ou rôtir quelque chose, songez à la satisfaction que vous auriez de verser cette graisse chaude dans le dos d'Adolphe, de Tojo ou de Benito.

Vous pouvez faire encore mieux que cela. Avec la graisse, on fait de la glycérine, et avec la glycérine, on fait des explosifs pour faire couler leurs sous-marins et détruire leurs avions et leurs chars d'assaut. Les os fournissent de la graisse, ainsi que de la colle pour les industries de guerre.

Chaque cuillerée de graisse, chaque once de gras, et chaque os, cuit, cru ou sec, doivent être gardés.

Passez toutes les graisses au tamis ordinaire dans une boîte métallique propre à grande embouchure. Quand vous en avez une livre ou plus, **portez-la à votre boucher.** Il vous paiera le prix fixé pour la graisse et le gras, **ou bien vous pouvez la remettre au Comité de Récupération Municipal QUI FONCTIONNE dans votre localité.**

Vous pouvez travailler aux munitions dans votre propre cuisine. Travaillez donc tous les jours à la Victoire en gardant toute la graisse de rôti, tous les déchets de gras et tous les os.

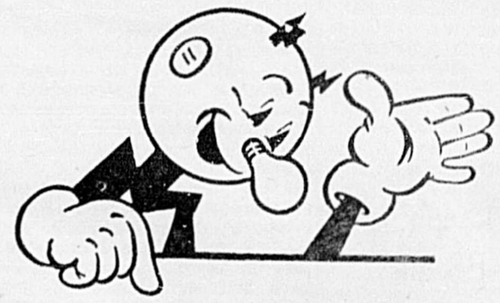
Cette campagne de récupération durera jusqu'à la fin de la guerre.

MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE
Division de la Récupération Nationale
SF 4327



Seulement 2¢ par jour assurent un pain savoureux

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ. PURE, DE CONFIANCE!



REDDY KILOWATT DEMANDE:

"Pourquoi retourner à la planche à laver?"

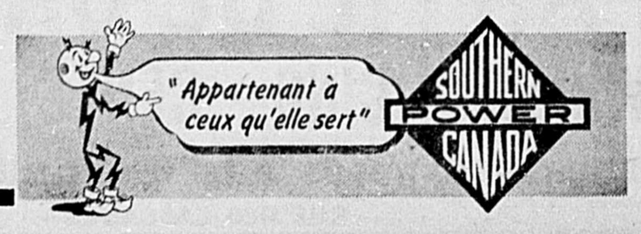


Voici comment conserver votre laveuse électrique en bon état.

- Videz-la dès que le lavage est terminé. Rincez la cuve à fond après chaque lavage. Otez les godets de succion ou l'agitateur et rincez-les.
- Otez avec un chiffon mou, ou une éponge, toute écume de savon, ou filasse qui serait restée dans la cuve et les godets, ou sur l'agitateur. Essuyez votre laveuse à sec après chaque usage. N'oubliez pas de la couvrir si elle est tenue dans un endroit poussiéreux quand elle ne sert pas.
- Les rouleaux et le chassis de l'essoreuse doivent être essuyés à sec. Otez la pression sur les rouleaux quand ils ne servent pas, pour épargner les ressorts et le caoutchouc.
- Il ne faut pas mettre le couvercle sur la cuve avant que toute l'humidité se soit évaporée, afin d'éviter les odeurs de moisi.
- Le câble de raccord doit être essuyé à sec et enroulé soigneusement autour des crochets pourvus à cet effet.

REDDY dit:

"La meilleure façon de gagner la guerre, est d'augmenter constamment la fourniture de munitions. Votre argent peut le faire—achetez des certificats d'épargne de guerre, aussi souvent que possible."



Une soirée récréative à Saint-Denis

Elle a été donnée par les élèves de l'Ecole régionale d'agriculture, devant les membres de l'Union catholique des cultivateurs.—Intéressant débat sur la coopération.

Saint-Denis, 22. (Spéciale)

Les élèves de l'Ecole régionale d'agriculture de Saint-Denis-sur-Richelieu ont récemment donné une soirée récréative devant les membres du cercle de l'Union catholique des cultivateurs de la paroisse. M. H. Michon, président des élèves, prononça un solide plaidoyer en faveur de l'Ecole, après avoir souhaité la bienvenue.

La partie récréative comprenait des chansons du folklore canadien, des récitations inédites et deux saynètes comiques: "Le Coiffeur en gros," pantomime, et "Le Sourd". M. Napoléon Huard, président du cercle de l'U.C.C., sur demande spéciale, de sa voix puissante de baryton fait vibrer tout l'auditoire dans deux chansons: "Mon chapeau de paille" et une parodie sur le voyage obscur du prophète Jonas.

Puis commence un débat oratoire sur la Coopération, question de brûlante actualité. MM. Hilaire Michon et Benoit Chapdelaine soutiennent l'affirmative et MM. Bernard Viens et Paul-Emile Messier, la négative. Les applaudissements répétés de l'assistance témoignent en faveur du bel effort oratoire des quatre jeunes gens en présence.

Les discours terminés, une vive discussion s'engage. C'est un feu roulant. Enfin M. H. Michon apporte un argument d'autorité, qui semble désarçonner les adversaires. Il cite les paroles de S.E. le Cardinal Villeneuve, prononcées à Beauceville le 23 août 1942: "Le système qu'il nous faut, c'est le système de la justice et de la charité, c'est-à-dire, l'organisation corporative et coopérative sous toutes ses formes. C'est là le moyen de ramener le capital et l'industrie au service du **bien commun** sans le détruire. Autrement, nous **marcherons d'abîme en abîme.**"

M. Robert Bousquet, qui a présidé le débat, annonce que le jury, composé de M. l'abbé Réal Beauregard, de M. Magloire Larue, maire, et du notaire Alphonse Meunier, va se consulter et rendre son verdict. M. l'abbé Beauregard, au nom du jury, déclare que les deux camps sont de force égale, et que c'est partie nulle. Il n'était pas question évidemment de juger la valeur de la doctrine coopérative elle-même, mais de déterminer les orateurs qui avaient le mieux défendu leur cause.

Sur la première rangée, on remarquait la présence de MM. les abbés Ernest Vézina, aumônier de l'Hospice, et Réal Beauregard, vicaire; le R. F. C.-E. Desormeaux, c.s.v., directeur de l'Ecole d'agriculture, et le personnel religieux; MM. Napoléon Huard, président de l'U.C.C.; Magloire Larue, maire de la campagne; Joffre Proulx, agronome et professeur; G. Vincent, agronome et spécialiste dans l'industrie laitière, le Dr J.-B. Richard; le notaire A. Meunier et Mme Meunier.

Tous portèrent la parole, et chacun eut des mots de félicitation et d'encouragement pour les jeunes gens qui, en plus de la solide formation technique qu'ils reçoivent à l'Ecole d'agriculture, apprennent si bien à se présenter sur la scène et à porter la parole en public. Des voeux sont formulés pour que l'Ecole d'agriculture de Saint-Denis vive, et qu'elle soit un centre de rayonnement agricole dans la région.

Les élèves du cours d'agriculture de Saint-Denis ont exécuté le même programme à Contrecoeur, en l'honneur de M. l'abbé J.-A. Lemonde, sous le patronage de M. le curé Lajeunesse, ainsi qu'à Saint-Antoine, sous les auspices de l'U.C.C. et le patronage de M. le curé Fournier. Les élèves ont remporté un franc succès aux deux endroits.

—:-o-:—

Recruteur qui sera à l'hôtel de ville du 27 mars au 6 avril

Le caporal Lucien Trempe, du bureau de recrutement des Cantons de l'Est, sera à Saint-Hyacinthe du 27 mars au 6 avril, à l'hôtel de ville, où il donnera des renseignements concernant l'engagement dans les forces actives du Canada. Les jeunes garçons, les jeunes filles et les anciens combattants qui veulent s'enrôler, pourront s'adresser au caporal Trempe. Le bureau sera ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Deux accidents enregistrés à Sainte-Madeleine

Sainte-Madeleine, 23, D.N.C.

Un citoyen de Sainte-Madeleine, M. Rosario Blanchard, fut ces jours derniers victime d'un pénible accident. Il se blessa gravement à un oeil, alors qu'il était à son travail, dans l'établissement **Hébert & Guertin.** Son état n'inspire pas de craintes pour l'instant. D'autre part Mme Euclide Deslauriers, de Saint-Charles-sur-Richelieu, s'infligea des contusions douloureuses, quand la voiture que conduisait son mari versa soudainement, à cause du mauvais état des chemins, à l'entrée du village de Sainte-Madeleine.

—:-o-:—

S. E. Mgr Lajeunesse de passage chez ses soeurs, à Saint-Denis

Saint-Denis, 23, D.N.C.

S. E. Mgr Martin Lajeunesse, o.m.i., vicaire apostolique de Le Pas, était de passage ces jours derniers à Saint-Denis-sur-Richelieu. Il y rendit visite à ses deux soeurs, la R. S. Lajeunesse et Mme Emma Lajeunesse-Dansereau, toutes deux à l'Hospice Saint-Louis de Saint-Denis. S. E. Mgr Lajeunesse s'était rendu dans notre région à l'occasion de la consécration épiscopale de S. E. Mgr Marc Lacroix, o.m.i., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

—:-o-:—

M. Omer Desmarais président du Synd. de la Construction

M. Omer Desmarais, de cette ville, a été réélu président du Syndicat National Catholique des Métiers de la Construction Inc., de Saint-Hyacinthe, à une réunion tenue lundi, à la salle des Syndicats Nationaux Catholiques, sous la présidence de M. Roland Daudelin, président du Conseil central. Outre M. Desmarais, le nouvel exécutif se compose de MM. Omer Bell, secrétaire; Léo Saint-Germain, trésorier; Albert Roy, Ludovic Lalumière, Roméo Saint-Pierre et Paul Saint-Onge, directeurs. M. l'abbé Rosario Lavallée, aumônier diocésain des Syndicats Nationaux Catholiques, est l'aumônier. M. Odilon Chabot, secrétaire général du Secrétariat du Travail Inc., agissait comme secrétaire d'élection.

—:-o-:—

Assemblée spéciale du Conseil central

Une assemblée spéciale du Conseil central des Syndicats nationaux catholiques, de Saint-Hyacinthe, se tiendra lundi soir, à 8 heures 30. Des affaires importantes seront étudiées, et les délégués sont priés d'être tous présents.

—:-o-:—

La Révérende Soeur S.-Benoît-Joseph décédée à 88 ans

La R. S. Saint-Benoit-Joseph, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, est décédée le 18 mars à Saint-Hyacinthe, à la maison-mère de sa communauté, à l'âge de 88 ans. Née Ombéline Filteau, elle était originaire de Sainte-Marie de Beauce et comptait 59 ans de vie religieuse. Cette vieille religieuse se dévoua longtemps à l'enseignement, notamment dans les paroisses de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Dominique de Bagot, Bedford, ainsi qu'à l'Ecole Raymond de cette ville. Un frère et deux soeurs lui survivent: M. Calyxte Filteau et Mme Samuel Grondin, de Sainte-Marie de Beauce; Mme Clovis Tremblay, Montréal. La défunte était la tante de Mme L.-P. Gendreau, (Georgiana Grondin), de Saint-Hyacinthe.

—:-o-:—

S. E. Mgr Douville au Séminaire, jeudi

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, a célébré la fête de l'Annonciation au Séminaire de cette ville, jeudi. A cette occasion, Son Excellence chanta une grand'messe pontificale, dans la chapelle de la maison, et il adressa la parole à la communauté.

Cérémonie de profession chez les RR. SS. de Saint-Joseph

Elle eut lieu le 19 mars, en la fête patronale de l'Institut, sous la présidence de M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur du Séminaire.

Une cérémonie de profession religieuse eut lieu le 19 mars, en la fête patronale de l'Institut, à la maison-mère des RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. Elle était présidée par M. le chanoine Arthur Vézina, supérieur du Séminaire de cette ville, assisté de MM. les abbés Alfred Lalime, aumônier de l'Institut, et Samuel Lemoine, professeur au Séminaire, frère de l'une des nouvelles professes.

Ont prononcé leurs voeux temporaires: les RR. SS. Marie-de-Nazareth, (Elisabeth Gloutnez), de S.-Hyacinthe; Saint-Félix, (Diana Lemoine), Saint-Robert; Aurélie-du-Précieux-Sang, (Aline Boisvert), Sawyerville; Saint-François, (Rose-Alma Bellavance), Saint-Hyacinthe.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Adélard Lavallée, aumônier de l'Hôtel-Dieu. Assistaient au choeur: M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, du Séminaire; M. le chanoine Antonin Trudeau, aumônier des Soeurs de Sainte-Marthe; le R. P. F.-M. Fortin, o. p., sous-prieur et curé de Notre-Dame-du-Rosaire; et MM. les abbés J.-B. Larochelle, ancien curé de Saint-Simon; J.-Irénée Larose, de la Retraite Saint-Bernard; Armand Bail, principal de l'Ecole Normale Saint-Joseph.

Le trois courant, avait lieu une cérémonie de vêture, présidée par M. l'abbé Alfred Lalime, aumônier. Assistaient au choeur: M. l'abbé Armand Bail, principal de l'Ecole Normale, et M. l'abbé Henri-V. Lajoie, curé de Saint-Joseph-sur-Yamaska. Ce dernier donna le sermon.

Ont revêtu le saint habit de la communauté: Mlles Claire Ménard, dite Soeur Albert-Marie, de Saint-Hyacinthe; Angéla Deslandes, dite Soeur Saint-Ange, Saint-Valérien; Hélène Bousquet, dite Soeur Saint-Guillaume, La Présentation; Lorraine Lafrance, dite Soeur Saint-Achille, Marieville; Françoise Collette, dite Soeur Saint-Jean-Bosco, Saint-Roch-sur-Richelieu; Flore Charbonneau, dite Soeur M.-Sainte-Rose, Saint-Hyacinthe; Laurette Salvas, dite Soeur Marie-des-Sept-Douleurs, Saint-Robert; Cécile Blanchard, dite Soeur Saint-Zéphirin, Saint-Nazaire d'Acton; Lucile Gendron, dite Soeur Saint-René, Lorette, Man; Blanche Charbonneau, dite Soeur Joseph-de-l'Eucharistie, Saint-Hyacinthe; Marguerite Dupont, dite Soeur Sainte-Fébronie, Saint-Georges, Man; Yvonne Touchette, dite Soeur Saint-Eucher, La Providence; Isabelle Lambert, dite Soeur Sainte-Isabelle, Saint-Marcel; Mecthilde Archambault, dite Soeur Mecthilde-du-Sacré-Coeur, Saint-Marc-sur-Richelieu.

—:-o-:—

DEPLACEMENTS

—Mmes Napoléon Lalime et Emile DeGrandpré, de Newport, Vermont, étaient de passage à S.-Liboire, ces jours derniers, chez M. Auray Richard et chez M. J.-Albert DeGrandpré, frère de Mme Lalime.

—M. et Mme Albert Jean et leur fils, Jean-Paul, de cette ville, ont passé la fin de semaine à Montréal.

—Mlle Marie-Paule DeGrandpré passe la fin de semaine chez sa tante, Mme A. Meunier.

—Mme Emile DeGrandpré, de Newport, Vermont, de passage à Saint-Liboire, chez MM. Azarie et Gaston Deslauriers.

La Canadienne Merc ...

(suite de la 1ère page)

billets de dépôts non cotisés, — au montant de $922.461.73. On aura une rapide idée des progrès de la compagnie depuis vingt ans, en examinant les chiffres de son actif, le montant des billets de dépôt non compris. Alors que cet actif était de $183.610., en 1922, il passait à $669.193., en 1932, et à $1.977.819. en 1942.

Les progrès de la **Canadienne Mercantile** sont tout à la louange de ses administrateurs. Outre M. T.-A. Saint-Germain, son président et gérant général, le conseil de direction se compose de MM. Irénée Auclaire, vice-président; J.-E. Phaneuf, c. r., vice-président; Lucien-C. Vallée, assistant-gérant; E. Desgroseilliers, secrétaire; l'hon. Es.-L. Patenaude, l'hon. Jacob Nicol, MM. René Morin, Narcisse Ducharme, Rosario Messier, Robert Saint-Germain, le Dr Léon Gauthier, directeurs.

—:-o-:—

A Saint-Aimé

La campagne de souscription de la Croix-Rouge a rapporté à Saint-Aimé la somme de $113.35.

On remettra à neuf la vieille église de S.-Jean-Baptiste

Saint-Jean-Baptiste, 23, D.N.C.

Un rêve déjà ancien de la population de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, soit la rénovation de leur église paroissiale, est en voie de se réaliser. Dès lundi, des ouvriers dressaient les échafaudages nécessaires aux travaux décrétés par les marguilliers de la fabrique et M. l'abbé Samuel Léveillé, curé de la paroisse. M. Joseph Malouin, entrepreneur de l'endroit, a pris charge des réparations. L'église de Saint-Jean-Baptiste est une des plus riches de la région, en sculptures et peintures d'autrefois.

—:-o-:—

M. Lucien Tanguay décédé à Saint-Jean à l'âge de 40 ans

M. Lucien Tanguay, de Saint-Hyacinthe, est décédé mercredi à Saint-Jean, après une longue maladie. Il était âgé de 40 ans. Le défunt laisse ses parents, M. et Mme Wilfrid Tanguay, de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, et quatre frères: MM. Laurent Tanguay, Maurice et Gérard, de cette ville; René, Sorel. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures 30, à l'église de Saint-Joseph-sur-Yamaska, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg., où la dépouille mortelle est exposée.

—:-o-:—

M. Napoléon Piotte à la soirée sociale de l'Ac. Girouard

M. Napoléon Piotte, instituteur de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, directeur général des Amicales des Frères du Sacré-Coeur et président de l'**Action catholique** dans le diocèse de Montréal, sera le conférencier à la soirée sociale qui aura lieu dimanche, à 8 heures, au Patronage des jeunes filles, sous les auspices de l'Amicale des anciens élèves de l'Académie Girouard, de cette ville. M. Piotte traitera de **La Coopérative.** La partie récréative du programme comprend un film intéressant. Les anciens élèves et tous les citoyens sont invités.

—:-o-:—

La Rév. Soeur Sainte-Luce meurt à 27 ans

La R.S. Sainte-Luce, des RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée dimanche dernier au Sanatorium d'Youville, de cette ville, à l'âge de 27 ans, dont huit de vie religieuse. Née Simone Gagné, originaire de Sainte-Félicité de Matane, la défunte était fille de M. et Mme Eugène Gagné, (Lumina Turcotte), qui habitent présentement Waterloo. Outre ses père et mère, cette jeune religieuse laisse plusieurs frères et soeurs, dont le R. F. Joseph-Benoît, des Frères Maristes, de l'Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean. Les funérailles eurent lieu mercredi, 24 mars, en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de cette ville. M. l'abbé Nazaire Benoît, assistant-aumônier de la maison, chanta le service funèbre.

—:-o-:—

Partie de cartes de la Ch. des Jeunes jeudi prochain

La grande partie de cartes de la Chambre de Commerce des Jeunes, de Saint-Hyacinthe, aura lieu jeudi prochain, dans la soirée, à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Les prix sont nombreux et variés. Ils se font dévorer des yeux, dans la vitrine du magasin J.-A. Vincent, rue des Cascades. Les billets se vendent .35, à la pharmacie Brodeur. On pourra s'en procurer à la salle des bazars, jeudi. Le profit réalisé servira aux enfants pauvres qui séjournent l'été au Camp de Santé de Saint-Hyacinthe, sis à Contrecoeur, sur le bord du Saint-Laurent. L'initiative de la Chambre des Jeunes mérite l'encouragement de toute la population.

Les maires de Bagot félicitent l'hon. Cyrille Dumaine

Saint-Liboire, 22, (Spéciale)

Les maires des diverses municipalités du comté de Bagot, réunis en assemblée de leur conseil de comté, ont adressé une résolution de félicitations à l'hon. Cyrille Dumaine, notaire d'Upton et député de Bagot à l'Assemblée législative de Québec, à l'occasion de sa nomination comme président de l'Assemblée législative. Le texte de la résolution fut proposé par M. Louis-H. Marcotte, maire de Saint-Simon, appuyé de M. Napoléon Dupont, maire de Saint-Dominique.

L'Union Nationale...

(suite de la 1ère page)

ficier aux infortunés de la vie; les terrains de jeux, source de santé physique et morale pour les enfants des pauvres; la construction du pont Charlemagne, la construction du pont du Boulevard Pie IX, la construction d'autres grands ponts tous exempts de péage; le décongestionnement des principaux chemins de communications reliant le reste de la province à la métropole du Canada, l'abolition de plus de 20 traverses à niveau, dont la disparition protège grandement le capital humain; de très nombreuses entreprises de voirie, non seulement pour l'avantage du tourisme et des grands centres, mais, particulièrement, pour faciliter les communications entre nos paroisses et nos villages, moyens de communications indispensables et injustement négligés par nos adversaires.

Le gouvernement d'Union Nationale s'est aussi occupé de la santé publique en créant un ministère pour veiller au bien-être du peuple, en multipliant les initiatives heureuses et bienfaisantes, en construisant des sanatoria, des hôpitaux, des hospices et autres institutions d'assistance aux malades et aux indigents.

Afin de protéger l'épargne populaire, l'Union Nationale édicta une loi défendant aux ministres d'être directeurs de compagnies. Pour empêcher les abus criants et ruineux des compagines d'utilité publique et des grands concessionnaires forestiers, l'Union Nationale fit adopter une législation abrogeant et nullifiant les lois antérieures qui autorisaient ces gens à émettre des débentures ou obligations pour des montants illimités, qui compromettaient le présent et menaçaient l'avenir. Par cette loi, l'Union Nationale mettait fin au dédoublement et au pyramidage des compagnies et des dividendes, purgeait et assainissait la finance, et protégeait le consommateur d'électricité, le domaine forestier, et améliorait les conditions de travail et les salaires de l'employé.

La consolidation des taxes, le moratoire et la baisse des taux d'intérêt, tous établis par l'Union Nationale, sauvèrent de la faillite le petit propriétaire, et diminuèrent les abus criants occasionnés par la concentration inique de la richesse entre les mains d'un petit nombre.

Inventaire national

L'inventaire national de nos ressources naturelles fait par des jeunes sous la direction d'experts, l'organisation d'écoles d'arts et métier, d'une école du meuble, la construction d'une école de mines et d'une mine-école, la fondation d'une école de pêcheries, la multiplication des bourses d'études en faveur des étudiants, riches en volonté et en talents, mais pauvres en argent, sont autant d'initiatives fécondes pour aider à l'établissement durable de notre jeunesse.

La construction de la route Senneterre-Mont-Laurier fournit à la province, et, particulièrement à la troisième ville française au monde, la métropole de la province et du Canada, le bénéfice du commerce et des échanges avec les riches régions minières de l'Abitibi et du Témiscamingue, de même que la construction d'un chemin d'hiver et l'amélioration des moyens de communications facilitaient grandement l'accès à la riche région de Chibougamou.

Les mines

Sous l'Union Nationale, le développement minier fut couronné d'un tel succès que la production annuelle fut portée à $80 millions de dollars en trois ans, alors que, jusqu'en 1936, elle était de moins de $40 millions par an.

De plus, l'Union Nationale a considérablement amélioré la voirie de la province en ouvrant, construisant, améliorant ou réparant plus de 20,000 milles de chemins.

Pour aider à nos commissions scolaires rurales, et améliorer nos moyens d'enseignement, l'Union Nationale accorda des subsides provinciaux suffisants pour que les salaires des institutrices de la campagne, qui n'étaient, dans nombre de cas, que de $75.00 ou $120.00 par année, soient augmentés à $300.00 annuellement. L'Union Nationale a résolu le problème financier de nos universités. Elle accorda à nos maisons d'enseignement primaire et secondaire un concours financier très appréciable.

Notre domaine forestier, qui est une de nos principales richesses provinciales, l'Union Nationale le protégea et le sauvegarda en empêchant sa dilapidation, en régularisant la coupe du bois, en prenant des mesures efficaces pour prévenir les feux de forêt dévastateurs, en organisant un département d'entomologie pour faire une lutte efficace aux parasites qui le minaient.

Nous avons établi, dans la région minière la plus prospère et la plus riche de la province, la région du nord de Québec, une centrale électrique, propriété de l'Etat. Nous avons été le premier gouvernement au pays à créer un système de coopération en matière de développement hydro-électrique, au moyen d'une législation l'autorisant et la favorisant.

L'électricité

Nous avons fait diminuer les taux d'électricité payés par les consommateurs d'une somme de plus de $3 millions de dollars par année.

Sous l'Union Nationale, nous avons gardé pour Québec et sa population les ressources naturelles de Québec, le patrimoine national de Québec. Nous avons, par une législation qui s'imposait depuis longtemps, obligé les compagnies, qui exploitent les ressources naturelles de la province, à s'incorporer dans la province, suivant les lois de la province, de façon à ce que nous puissions, en tout temps et en tout lieu, forcer ces gens à observer les lois faites par Québec, pour Québec et dans l'intérêt de sa population.

Soucieux de faire respecter et de sauvegarder les saines traditions de la province, nous avons empêché la *propagande nazie en sévissant contre* les propagandistes de cette théorie malsaine et perfide, à Montréal et ailleurs.

L'île d'Anticosti

C'est l'Union Nationale qui a protégé la province et le pays en empêchant les Allemands de s'emparer, comme ils voulaient le faire avec la complicité des amis de nos adversaires politiques, d'une puissante base stratégique: l'Ile d'Anticosti. C'est l'Union Nationale qui a protégé la foi et les croyances du Québec contre les menées de la propagande communiste.

Malgré l'abondance et la multiplicité de ces oeuvres, lorsque l'Union Nationale a quitté le pouvoir, la dette par tête de la province de Québec, suivant l'aveu même d'irréductibles adversaires politiques qui ont rédigé et préparé le monstrueux rapport Rowell, était la plus petite de toutes les provinces de la Confédération, sauf celle de l'Ile du Prince Edouard. Une revue financière, publiée à la fin de notre administration par une maison d'affaires importante, très près du régime actuel, la "Dominion Securities Corporation", fut forcée d'admettre que les taux d'intérêt payés sur les emprunts contractés au nom de la province étaient les plus bas de toute la Confédération canadienne et même plus bas que ceux payés par le gouvernement fédéral lui-même sur les emprunts du pays.

—:-o-:—

Conférence de Mgr P.-E. Léger au Séminaire

L'éminent orateur de Valleyfield sera le conférencier invité à la conférence-concert de la Jeunesse Indépendante Catholique Féminine, mardi soir.— Concert de Lionel Daunais.

Mgr Paul-Emile Léger, curé de la cathédrale de Valleyfield et vicaire général de ce diocèse, sera le conférencier invité à la conférence-concert qui aura lieu mardi prochain, dans la soirée, à la salle académique du Séminaire, sous les auspices de la *Jeunesse Indépendante Catholique Féminine* de Saint-Hyacinthe. Il traitera du sujet suivant: *La jeunesse d'aujourd'hui en face de la vieille Eglise du Seigneur Jésus.* Le concert sera donné par M. Lionel Daunais, baryton renommé, de Montréal, qui a choisi le programme ci-après: J'ai pardonné, Robert Schumann; Chanson triste, Henri Duparc; Invitation au voyage, Henri Duparc; Hamlet "Promesse de mon avenir", Ambroise Thomas; Rondel, Henri Gagnon; Une jeune fille-parle, Lionel Daunais; Le chemin de Jean de Nivelle, Lionel Daunais; Le chapelier, Lionel Daunais; Les croix du chemin, Lionel Daunais; L'alouette chanta le jour, harm. Lionel Daunais; Belle hirondelle, harm. Lionel Daunais; La poulette grise, harm. Lionel Daunais; La fille de not' voisin, harm. Lionel Daunais.

Edmond Trudel est au piano.

—:-o-:—

En convalescence

M. Charles Bernard, de La Présentation, est de retour à son domicile, après un séjour de trois semaines à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où il dut subir une intervention chirurgicale.

Se rétablit

Mme Aldor Darsigny, de Saint-Damase, a quitté l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où elle avait longtemps séjourné.

Tertiaires de S.-Dominique

On nous prie d'annoncer que les tertiaires dominicains peuvent se procurer le Bulletin d'avril chez le R. F. Fortier, au couvent des Dominicains de cette ville.

Résolutions contre le communisme et la femme à l'usine

Vu l'abondance des matières au dernier moment, il nous est impossible de publier dans le texte les résolutions approuvées récemment par les conseils municipaux de Saint-Liboire et de Roxton Falls, contre le travail féminin dans les usines et la levée de l'interdit qui pèse au Canada sur le communisme. Ces résolutions sont d'ailleurs semblables à celles qu'approuvèrent plusieurs autres municipalités de la région, et que nous insérèrent ces dernières semaines.

PETITES ANNONCES

A LOUER. logement de 5 pièces et boutique de forge pouvant servir de garage, sis au village de S.-Thomas d'Aquin, près de l'église. S'adresser à E. Bonin, S.-Thomas d'Aquin. 1 f.

A VENDRE. restaurant situé au centre de la ville. Bonne clientèle. Le propriétaire de ce restaurant le vend parce qu'il en a déjà un. S'adresser au no 416, rue Saint-Simon, S.-Hyacinthe.

AVIS. — M. Wilfrid Desmarais, marchand de chaussures, informe le public intéressé qu'il achètera à l'avenir les peaux vertes. S'adresser à 139 rue Centrale, Saint-Joseph-sur-Yamaska, Tél. 313w. 16 avril

A VENDRE. Ameublement de salon: Chesterfield, 3 morceaux, en rep, avec table de salon, genre moderne. S'adresser à 650, ave Saint-Michel, S.-Hyacinthe. 1 f.

A VENDRE: poêle-fournaise, en excellent état. S'adresser à 585, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe. j.n.c.

ON DEMANDE à acheter: attachement à boutonnières, s'adaptant à machine à coudre **Singer.** Paierais bon prix. Aussi à vendre: buffet de salle à dîner, très propre avec miroir biseauté. S'ad. à 2150, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe, Tél. 289j.

A VENDRE, 2 chalets sis à deux milles de Saint-Hyacinthe, sur la rive nord de la rivière. S'adresser à René Languérand, 995, rue Laurier, Tél. 794j, Saint-Hyacinthe. 1 f.

CHALETS A LOUER pour l'été. Deux chalets éclairés à l'électricité, sis sous bois, sur le bord de la rivière Noire, à Saint-Pie, (Bagot). S'adresser à Guy Morin, 605, 17e avenue Sainte-Anne, Tél. 73, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE, automobile de marque Chrysler, modèle 1935, sedan de luxe. Petit six cylindres, six roues, propre et en bon état. "A sacrifier": $190. S'adresser au no 42, rue S.-Louis, S.-Joseph-sur-Yamaska. 1 f

ATTENTION! Nous avons plusieurs propriétés à vendre ou à échanger: quelques terres, "locaux d'affaires", maisons, etc. Si vous voulez vendre ou acheter, pourquoi chercher vous-même, puisque nous pouvons vous faire faire des marchés beaucoup plus vite. F. Gélinas et A. Dubé, 400, ave Saint-Simon, ou Café Canadien, Tél. 813; domicile, 1073w. 2 av.

A VENDRE. 500 seaux (chaudières) à sucre, pour une érablière. S'adresser à Eliodore Gadbois, route rurale no 2, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Tél. ligne no 10, s. 1-2.

A VENDRE, propriété sise en face de la terrasse Mercier; terrain 177 x 110, environ. Pour conditions, s'adresser aux Soeurs de Saint-Joseph, 805 ave Raymond, Saint-Hyacinthe. 2 avril

Un orgue Casavant est installé à S.-Jean-Port-Joli

La maison **Casavant Frères Limitée,** de cette ville, vient de terminer l'installation du nouvel orgue de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli, dans le bas de Québec. L'instrument sera inauguré officiellement le jour de Pâques. A cette occasion, un programme spécial sera exécuté.

—:-o-:—

Achète une érablière

M. Henri Dion, de Saint-Liboire, vient d'acheter une érablière de M. Onésime Rémillard.

—:-o-:—

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée des actionnaires de la *Compagnie d'Imprimerie & Comptabilité de Saint-Hyacinthe, Limitée,* aura lieu dans les bureaux de la dite compagnie, au no 655, rue Sainte-Anne, dans la cité de Saint-Hyacinthe, province de Québec, le lundi, 29 mars 1943, à neuf heures du soir.

But de l'assemblée: prendre en considération le bilan de l'année 1942, élire un conseil de direction pour l'année à venir, et traiter de toutes autres affaires généralement.

Daté à Saint-Hyacinthe, ce 16 mars 1943.

Edouard-L. MORIER,
secrétaire.
(26 mars)

JACQUES LAFONTAINE
NOTAIRE

PAUL E. LAFONTAINE
AVOCAT

ROLAND LAFONTAINE
AVOCAT

76, RUE STE-ANNE
ST-HYACINTHE

MAGASIN à LOUER
— MAGASIN —
AUGER & GAUCHER
situé à 548, rue Mondor
Saint-Hyacinthe
Occupation le 1er mai 1943
S'adresser à
Me Philippe Pothier,
AVOCAT
575, rue Saint-Denis
Tél. 322 ou 939
SAINT-HYACINTHE

A VENDRE
Poussins de haute qualité de la race P. R. BARREE
Nos troupeaux ont subi avec succès l'épreuve du sang sous la conduite d'un vétérinaire officiel. Pour satisfaire tous nos clients, nous avons deux classes de poussins: Classe de vieilles poules et classe régulière.
Liste de prix sur demande
COUVOIR COOPÉRATIF ST-ANTOINE
Thos. Marchessault, gérant
SAINT-ANTOINE



Extincteurs Automatiques Autofyrstop
Cet appareil, qui donne l'alarme dès la naissance du feu et l'éteint seul, PROTEGERA continuellement votre personne et vos biens, même la nuit ou pendant votre absence. Il est **indispensable** au professionnel, au négociant, à l'industriel, au cultivateur, et dans toutes les demeures où vivent surtout des enfants. Manuellement, il vaut 50 fois un seau d'eau. Démonstration gratuite. S'adresser à
E. MEUNIER
800, ave Bourdages — Saint-Hyacinthe

MArquette 5845
MORENCY & VIAU, C.G.A.
Comptables - Vérificateurs
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU
BUREAUX
4527, RUE SAINT-DENIS 57, OUEST, ST-JACQUES
"La comptabilité est la boussole des affaires"

PARTIE DE CARTES
(WHIST - CINQ - CENTS - BRIDGE)
Cadeaux exposés à la Quincaillerie Vincent
RUE DES CASCADES

SOUS LES AUSPICES DE LA
Chambre de Commerce des Jeunes
SALLE DES BAZARS

MI-CAREME, JEUDI 1er AVRIL
A 8.30 P.M.
100 magnifiques prix - 10 prix de présence
Admission: 35 sous